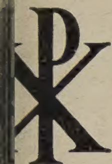
LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



42e ANNEE — T. LVII. — 3 JUILLET 1960 — NUMERO 1331

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS • MAISON DE LA BONNE PRESSE

ONCILE ENTRE SA DEUXIÈME PHASE

ion de S. S. Jean XXIII

intentions de la aine de l'Unité (R. P. Boyer)

LA VISITATION. Maître italien inconnu du XIVe siècle.

BIBLIOGRAPHIE

— *Obéir, c'est... régner.* Beautés et grandeurs de la vie religieuse, par le P. F.-X. Ronsin, S. J. — Un vol. de 240 pages. Prix : 7,20 NF, t. l. c. Editions Spes, Paris.

La dédicace de ce nouvel ouvrage du P. Ronsin nous dit clairement le but auquel il vise : « Aux religieuses jubilaires, mesurant la sagesse de leur choix. Aux nouvelles professes, partant pour la magnifique aventure. Aux jeunes, à la recherche d'un bel emploi de leur vie. Aux âmes droites, sensibles à la sincérité d'un témoignage. »

Car c'est d'un témoignage qu'il s'agit et le résumé d'une expérience vécue, ainsi que l'écho fidèle de milliers de témoignages recueillis. Beautés de la vie religieuse, grandeur et fécondité de la pauvreté, de la chasteté dans la vie consacrée active, puissance secourable de l'obéissance avec la prière, les souffrances et l'apostolat de la vie commune, tout est passé en revue avec cette précision que donne une longue expérience. L'auteur a raison de conclure avec l'Evangile : « le bon arbre produit de bons fruits ».

— *Au-delà du P. de Foucauld : le P. Peyriguère,* par Georges Gorrée. Préface de S. Exc. Mgr Maury, délégué apostolique à Dakar. — Un vol. 14 × 19 cm, de 160 pages, 8 pages d'illustrations, couverture en couleurs. Prix franco : 7,35 NF. Editions du Centurion, Bonne Presse, Paris.

Voici la vie et l'expérience apostolique d'une forte personnalité. Car, *authentique fils spirituel du P. de Foucauld,* le P. Peyriguère est de ceux qui ont vécu et approfondi le message laissé par l'ermite de Tamanrasset, de telle manière qu'on a pu l'appeler « le second P. de Foucauld ». Après la biographie de cet émule du P. de Foucauld, l'auteur nous présente le message qu'une telle vie, qui a laissé son empreinte dans les *écrits spirituels,* comporte. C'est la très riche expérience missionnaire d'une personnalité dont le rayonnement ne fait que commencer et dont l'itinéraire spirituel nous est fidèlement restitué par l'un de ses disciples. Prêtres, religieux et religieuses aimeront à voir vivre et à lire un homme du XXe siècle comme eux, qui a su découvrir le secret de l'apostolat dans une vie harmonieusement vécue dans l'action et la contemplation.

— *Vie spirituelle de la religieuse aujourd'hui,* par Mgr Alexandre Renard, évêque de Versailles. — Un vol. 12,5 × 16 cm, de 146 pages. Prix : 4,80 NF. Desclée de Brouwer, Paris.

C'est aux religieuses que s'adresse Mgr Renard. Mais en parcourant ces pages, comment ne pas penser que les religieux, ou même nos militants d'A. C., pourraient en faire leur profit ? Toute âme vouée à la vie religieuse doit vivre à fond sa foi, — et alors s'impose une formation théologique convenable. Elle doit être un ferment dans le monde, ce qui exige une formation spirituelle alimentée à ses sources profondes, les Livres saints, la liturgie. C'est en affermissant sa foi dans l'étude du message divin, en nourrissant sa charité au contact divin des sacrements que la vie religieuse prend tout son épanouissement et toute sa force féconde. Le cas n'est pas différent pour le prêtre voué au ministère et pour les laïcs militants qui lui apportent leur concours.

— *Les Prophètes,* par J. Dheilly, professeur à l'Institut catholique de Paris. — Un vol. de 126 pages. — *La Gnose éternelle,* par les RR. PP. Hubert Cornelis et Augustin Léonard. — Un vol. de 122 pages. — *Archéologie du peuple d'Israël,* par le R. P. Du Buit, O. P. — Un vol. de 106 pages. — *Ce palais où Dieu habite,* par Marcel Brion. — Un vol. de 126 pages. Prix de chaque vol. : 3,50 NF. Librairie Arthème Fayard, Paris.

La Collection « Je sais-Je crois » poursuit avec ces volumes son *Encyclopédie catholique au XXe siècle* que dirige Daniel-Rops. A propos des prophètes d'Israël, M. l'abbé Dheilly s'est livré à une triple enquête : littéraire, psychologique et théologique, pour condenser en ces pages ce que l'histoire, l'exégèse et la théologie nous exposent de plus saisissant sur le prophétisme et les prophètes. Le rôle de ces derniers dans l'histoire du peuple de Dieu est de tout premier plan. Ils disparaissent devant le message divin dont ils étaient porteurs pour maintenir la ligne providentielle du peuple élu. Ces pages faciliteront la lecture des prophètes en les replaçant dans la perspective de leur mission. — Les RR. PP. Cornelis et Léonard en étudiant la gnose dans les formes mystérieuses qu'elle a pu revêtir dans l'antiquité, ne se méprennent pas sur le phénomène et sa constance dans l'histoire religieuse. La gnose apparaît dès que l'homme entreprend de pénétrer les mystères divins de la Révélation grâce aux seules ingéniosités de son esprit. Cette prétendue science mystérieuse ne peut qu'aboutir à l'hérésie. Oui, c'est bien le gui sur le chêne dont il usurperait le royal renom. Les auteurs feront, dans ces pages où la concision ne nuit pas à la précision, partager au lecteur l'intérêt de toute cette étude. — Le P. Du Buit nous initie aux découvertes que l'archéologie moderne accumule en Israël. Il nous montre comment on arrive à évaluer les années des différentes couches de ce terrain que foulèrent les patriarches du peuple de Dieu avant que s'y posent les pieds du Sauveur. On arrive ainsi jusqu'aux premières implantations de l'Eglise. Ici ce ne sont plus les écrits qui nous parlent du passé de l'homme, mais ce que sa main a modelé, sculpté, construit avec les matériaux les plus divers. Comment ne pas prendre goût à l'archéologie en lisant ces pages ? — Temples, églises, maisons de prière !... L'homme a mis plus que sa main dans les monuments où s'exprime le sens qu'il a du sacré et son besoin de prier après avoir adoré Dieu. C'est là qu'il cherche de préférence l'épanouissement de sa vie la plus intime ; il y met le meilleur de lui-même. Marcel Brion conduit son étude objectivement, replaçant chaque maison de prière dans la vie du monde qui les édifia.

— *Les Sept Psaumes de la Pénitence,* par Joseph Samson. Prix : édition A (avec orgue) : 6,60 NF ; édition B (4 voix mixtes) : 5,70 NF ; sur fiches, chaque psaume séparément : 0,40 NF. Les Editions du Cerf, Paris.

Le recueil posthume, mis au point par le maître Jean de Valois, est bien de la même veine que les précédentes œuvres vocales publiées par le maître de chapelle de la cathédrale de Dijon. Au cours de toute une vie consacrée au chant choral, il avait acquis une expérience du chant sacré qui vient ici en renfort d'un sentiment religieux profond. Quand il écrit dans une note : « Celui qui achèvera devra avoir un souci de coloration », il ne fait que rappeler combien il exigeait pour toute musique, et au plus haut point, pour celle qui s'adresse à Dieu, une *qualité* aux droits inaliénables. Les *Sept Psaumes* ici offerts sont un exemple de cette qualité. Sans doute, leur présentation en strophes à quatre voix mixtes, entrecoupées d'antiennes à l'unisson destinées à la foule, offre des difficultés, car l'art y est très étudié ; mais une chorale quelque peu exercée les surmontera et assurera une véritable prière « sur de la beauté ». L'harmonie est franche, éclatante par endroit ; le rythme de la traduction de la Bible de Jérusalem nettement mis en valeur. Au-delà de la tombe, le maître de Dijon nous donne encore un bel exemple du véritable chant d'Eglise.

— *Origène : Esprit et Feu. I. L'âme.* Textes choisis et présentés par H. L. Urs von Balthasar. Traduction par les Dominicaines d'Unterlinden. — Un vol. de 168 pages. Prix : 7,20 NF. Les Editions du Cerf. Paris.

Origène est très étudié de nos jours. Tant par les protestants que par les catholiques. Les Editions du Cerf nous donnent ici l'introduction et les textes d'*Origène* sur l'âme, qui sont, au début de l'œuvre d'Urs von Balthasar, consacrés aux écrits de ce Père de l'Eglise si lointain et si proche de nous. Après l'introduction, chaque choix de textes a sa présentation particulière.

— *Jeunes hommes,* par Jean Peyrade. — Un vol. de 380 pages. Prix : 13 NF. Editions Spes, Paris.

L'auteur a choisi dans la littérature ancienne et contemporaine les pages qui répondent le mieux aux aspirations de la jeunesse actuelle, sous des titres variés : le temps de l'amitié ; avec les jeunes filles ; l'assaut des passions ; jetés dans les batailles ; le combat spirituel ; les grands départs ; perspectives chrétiennes. Bernanos apporte la conclusion : « La jeunesse est bénie ».

La Documentation Catholique

42e année — T. LVII Numéro 1331. — 3 juillet 1960

Le IIe Concile du Vatican entre dans sa phase préparatoire

Allocution du Saint-Père en la fête de la Pentecôte (5 juin)

A l'issue des secondes vêpres de la Pentecôte, S. S. Jean XXIII a prononcé l'allocution suivante devant le Sacré-Collège, les évêques, le clergé et les fidèles réunis en la basilique vaticane (1) :

VÉNÉRABLES FRÈRES ET CHERS FILS,

I. — MOTIFS DE PEINE ET DE JOIE

Notre première Pentecôte, célébrée l'an dernier ici à Saint-Pierre, Nous avait offert l'occasion d'exprimer des motifs de peine et des motifs de joie (2).

Motifs de peine, au souvenir des attaques humiliantes et toujours plus inquiétantes menées par les ennemis de l'Eglise contre la liberté religieuse des catholiques — évêques, clergé, fidèles — dans de nobles et grandes nations.

Motifs de joie, pour l'ouverture des travaux de la Commission antépréparatoire du IIe Concile œcuménique du Vatican, en projet depuis le 25 janvier, annoncée ce jour-là à MM. les Cardinaux rassemblés avec Nous auprès du tombeau du glorieux Apôtre des gentils.

En cet après-midi de la seconde Pentecôte, que le Seigneur Nous accorde de fêter, Nous songeons aux douloureuses épreuves que la sainte Eglise continue d'endurer et qui requièrent une si grande patience de la part de tant de Nos frères et fils lointains, auxquels va chaque jour Notre pensée. Non moindre est la peine que Nous causent le trouble et les incertitudes de la situation internationale présente.

Mais tout aussi grande est la consolation. Elle se trouve même encore accrue par la grâce du Saint-Esprit qui Nous fait goûter l'heureuse réponse, parvenue déjà jusqu'à Nous de tous les points de la terre, à Notre premier sondage concernant l'opportunité, l'orientation, le contenu du Concile œcuménique, et les avantages et les espérances que sa célébration apporteront pour le bien du peuple chrétien tout entier.

On dirait vraiment que Paul et Barnabé, riches de leur expérience des conditions de vie des différentes Eglises visitées par eux, sont revenus parmi nous, ici, dans la cité de Pierre, la Jérusalem terrestre, et continuent de Nous réjouir par les informations les plus sûres et les plus prometteuses, *facientes gaudium magnum omnibus fratribus* (*Act.*, XV, 3).

(1) Traduction de J. THOMAS-D'HOSTE, d'après le texte italien publié par *l'Osservatore Romano* des 6-7 juin 1960. Les notes sont de notre rédaction.
(2) Cf. *D. C.*, n° 1306 du 21 juin 1959, col. 769 et s.

II. — LE CONCILE ŒCUMÉNIQUE LES QUATRE PHASES DE SON DÉVELOPPEMENT

Il y a quelques jours, Nous avons fait part de la joie que Nous causent ces premiers résultats à Nos vénérables frères MM. les Cardinaux composant le Sacré-Collège qui partagent toujours si aimablement Nos sollicitudes pastorales (3). Et Nous Nous sentons encouragé à passer résolument, sous les auspices et avec la grâce de l'Esprit divin, des travaux préliminaires d'une Commission antépréparatoire et de préinformation générale et détaillée, telle que Nous l'avons vue fonctionner jusqu'à présent, à une Commission préparatoire, à laquelle sera confiée la tâche plus grave et plus importante de tout préparer et mener pratiquement à bonne fin.

A ce propos, Nous sommes heureux de vous communiquer avec simplicité ces quelques informations qui ne sont pas superflues. Nous vous disons donc qu'un Concile œcuménique se développe en quatre temps :

1. Une introduction, ou prise de position, antépréparatoire et générale ; c'est celle qui a été faite jusqu'ici.

2. La phase préparatoire proprement dite : celle annoncée en ce moment.

3. La célébration de l'auguste et générale assemblée : le Concile dans toute la splendeur de sa solennité.

4. Enfin, la promulgation des *Actes du Concile* : c'est-à-dire de ce qu'il a été convenu d'établir, de déclarer et de proposer pour le développement de la pensée et de la vie, pour l'élévation progressive de l'esprit et de l'activité, pour la glorification de l'Evangile du Christ, appliqué et vécu dans sa sainte Eglise.

En ce qui concerne le premier temps — la phase antépréparatoire déjà achevée, — vous en avez déjà, vénérables frères et chers fils, une idée dans le *Motu proprio* qui vous a été communiqué hier soir, en la grande vigile de la Pentecôte (4) : révélation d'un travail mené avec une révérente circonspection, mais qui a abouti à de précieuses et consolantes constatations touchant des situations personnelles et locales bien précises ou bien examinées.

Le second temps, qui commence maintenant, Nous place devant la constitution de plusieurs

(3) Cf. *D. C.*, n° 1330 du 19 juin 1960, col. 705, note 1.
(4) *D. C.*, *loc. cit.*, col. 705.

commissions de travail conciliaire, de caractère sagement réservé, mais d'importance substantielle, chargées d'une tâche grave et sacrée, spécialement en ce qui concerne toutes les énergies qui seront appelées à apporter leur coopération, provenant de Rome ou de tous les points les plus éloignés de la terre, là où la sainte Eglise de Jésus déploie ses vastes pavillons, ou bien doit encore se limiter à d'humbles tentes.

Chacune de ces commissions — pour l'instant une dizaine, sans parler des secrétariats spéciaux qui seront éventuellement créés par la suite — sera présidée par un cardinal et devra développer son activité en parfaite harmonie avec la commission centrale. Celle-ci est présidée par le Pape, évêque de Rome et chef de l'Eglise universelle, auquel revient, *nomine et facto*, la présidence et la direction suprême du Concile, en vertu, dirait saint Grégoire le Grand, de son titre si glorieux et pourtant si humble de « Serviteur des serviteurs de Dieu », conformément à la plus vénérable tradition.

Le troisième temps, c'est-à-dire la célébration officielle du Concile ici au Vatican, sera sans doute le spectacle le plus émouvant et le plus solennel qui soit offert « au monde, aux anges et aux hommes ». (*I Cor.*, IV, 9.) Mais la date de sa célébration dépendra de la mesure et du progrès de la préparation qui commence maintenant avec cette seconde phase.

Le quatrième temps, définitif celui-là, le plus pratique et le plus fructueux, sera celui de la promulgation des *Actes du Concile*, c'est-à-dire des constitutions contenant la *lex credendi*, la *lex supplicandi* et la *lex vivendi*.

III. — Deux points importants : distinction et catholicité

A propos de ce travail conciliaire ,deux points méritent d'être spécialement signalés.

Premier point : Le Concile œcuménique a une structure et une organisation qui lui sont propres et qui ne peuvent être confondues avec les fonctions ordinaires et caractéristiques des divers dicastères et congrégations qui constituent la Curie romaine, laquelle continue, même pendant le Concile, d'exercer ses fonctions d'administration générale de la sainte Eglise. Distinction donc bien précise. Le gouvernement de l'Eglise, dont s'occupe la Curie romaine, est une chose et le Concile en est une autre. Cela n'exclut cependant pas, éventuellement, une coopération éclairée et sage de la part d'ecclésiastiques invités en raison de leur compétence personnelle reconnue et appréciée.

Second point : Le Concile œcuménique résultera de la présence et de la participation d'évêques et de prélats qui seront la représentation vivante de l'Eglise catholique répandue dans le monde entier. Une précieuse contribution sera apportée à la préparation du Concile par un ensemble de doctes personnalités particulièrement compétentes, de tous pays et de toutes langues. C'est désormais un principe bien admis par tous les fidèles de la sainte Eglise romaine qu'ils sont et doivent vraiment se considérer, en tant que catholiques, comme citoyens du monde entier, de même que Jésus est le Sauveur adoré du monde entier : *Salvator mundi*. C'est là une bonne manifestation de vraie catholicité. Tous les catholiques doivent en prendre conscience et s'en faire une règle destinée à éclairer leur mentalité et à déterminer leur co[nduite] duite dans leurs rapports religieux et sociaux.

En ces derniers mois de Notre pontificat, Seigneur Jésus Nous a donné la grâce de rend[re] de bons services en ce qui concerne cette affirm[a]tion et ce respect de la catholicité de la sain[te] Eglise.

Ce furent : la création de plusieurs cardinau[x] appartenant à des régions lointaines qui n'eure[nt] jamais, jusqu'à présent, l'honneur de la pourp[re] romaine ; la consécration, à plusieurs reprises, [de] Nos propres mains, sous ces voûtes de la basiliq[ue] vaticane, de plusieurs évêques nouveaux, presq[ue] une vingtaine en quelques mois, de différent[es] races et couleurs ; l'affluence, devenue plus faci[le] et plus fréquente, non seulement de prélats [et] de hautes personnalités civiles, mais encore [de] représentants authentiques du vrai peuple q[ui] chaque jour, viennent voir le Pape et convers[er] familièrement avec lui, contents d'en recevoir d[es] paroles de bénédiction et d'encouragement ; bea[u]coup appartiennent à des communautés chr[é]tiennes séparées, une voix intime les incite à [se] rapprocher de Notre humble personne, comm[e] pour Nous confier la joie profonde de leur re[n]contre avec Nous. C'est comme un avant-goût [de] quelque chose de plus doux et de plus mystérieu[x] que la Providence Nous réserve en vue de jou[rs] meilleurs pour la sainte Eglise de Jésus, Sauve[ur] du monde entier.

Il convient d'insister sur ce nouveau sillon, q[ui] semble se creuser plus profond et plus large, [et] sur cet exercice de la catholicité, heureuse pr[o]messe de fruits nobles et abondants.

IV. — Formes de coopération au Concile

Laissez-Nous vous dire que le premier moy[en] pour faire honneur à notre nom de catholiqu[es] sincères aspirant à la perfection de l'unité cath[o]lique c'est de travailler *utilement et avec l'espo[ir] de récolter une très abondante moisson, en entr[e]tenant chez tous, clergé et laïcat, le sens du su[r]naturel.*

a) *Sens et esprit surnaturels*

Chers fils, c'est une chose grave et importan[te] que *l'esprit surnaturel*. Il n'y a rien de comparab[le] entre un Concile œcuménique et un traité de po[li]tique nationale ou internationale.

Les deux conceptions de la vie humaine, aus[si] bien de l'individu que de l'homme, faisant part[ie] de l'ordre social, vie de l'esprit et vie du corp[s], vie éternelle et vie temporelle, devraient s'e[n]tendre entre elles sans difficulté, tout en se di[s]tinguant l'une de l'autre sans s'exclure. Le Psaum[e] dit fort bien : « Les cieux sont les cieux du Se[i]gneur, mais il a donné la terre aux fils d[es] hommes. » (*Ps.* CXIII, 16.) Cependant, il arri[ve] souvent que ciel et terre, vie éternelle et existen[ce] humaine, du fait de certains, se combattent [et] s'excluent l'un l'autre. La religion, le culte [du] Seigneur, la sainte Eglise les rapprochent et l[es] unissent. Oh ! la sainte Eglise catholique dans [sa] triple expression de vitalité divine et humaine : Eglise militante, souffrante, triomphante ; qu[el] mystère de vérité, de grâce et de salut !

Néanmoins, il n'est pas superflu de le redire : l'Eglise se soucie avant tout de l'esprit ; les préo[c]cupations ordinaires de la vie quotidienne [la] touchent également et elle peut et veut les san[c]tifier, mais cela par le fait même qu'elle invite

chrétien à se garder de tout ce qui pourrait le distraire des élévations plus nobles, vers Dieu principe et fin, vers Jésus Sauveur et vers tout ce que Jésus représente : l'Evangile, la vie du Christ en nous, notre vie en lui, oui, notre vie dans le Christ Jésus, doux, souffrant, glorieux. Cela signifie, chers frères et fils, qu'il faut se préparer au Concile dans des sentiments surnaturels élevés, suivant l'esprit de la sainte Eglise, en prenant garde de confondre le sacré et le profane, les intentions de l'ordre spirituel et religieux avec les efforts humains — si respectables soient-ils — tendant uniquement à la recherche des plaisirs, des honneurs, des richesses, de la prospérité, du côté matériel de la vie.

b) *En suivre le développement, guidé par des principes doctrinaux, des connaissances historiques sérieuses et un esprit juste et pratique*

Une autre forme de coopération aux mérites et aux bienfaits du Concile œcuménique consiste à en suivre le cours en se pénétrant profondément de principes doctrinaux, de culture religieuse, de connaissances historiques, permettant à un esprit honnête et bien équilibré de se faire un jugement pratique et juste, et source pour lui de précieux enseignements.

L'idéal de la vie ici-bas de toute âme rachetée, l'idéal suprême de toute société sur la terre : famille, nation, univers entier et, surtout et avant tout, l'idéal de la sainte Eglise catholique et apostolique, auquel un Concile œcuménique peut aspirer et collaborer, c'est le triomphe du Christ Jésus. C'est par la croissance de Jésus en nous : *veritatem facientes in caritate*, que nous trouvons le progrès véritable et définitif. Qu'elles sont élevées ces paroles de saint Paul aux Ephésiens : « Lui, le Christ, est le chef. C'est de lui que tout le corps, coordonné et uni par les liens des membres qui se prêtent un mutuel secours et dont chacun opère selon sa mesure d'activité, grandit et se perfectionne dans la charité ! »

Paroles mystérieuses de saint Paul qui mériteraient bien de figurer sur les portes du Concile œcuménique. Nous nous plaisons à les répéter dans leur texte latin ; quiconque sait le latin devrait les apprendre par cœur : « *Veritatem facientes in caritate, crescamus in illo per omnia qui est caput Christus : ex quo totum corpus compactum et connexum per omnem juncturam subministrationis, secundum operationem in mensuram uniuscujusque membri, augmentum corporis facit, in aedificationem sui in caritate.* » (*Ephés.*, IV, 15-16.)

A travers chacune des phrases dont se compose cette citation de saint Paul, il nous est facile de découvrir les points lumineux dont l'ensemble devrait constituer la beauté et la splendeur de cette grande manifestation de l'Eglise catholique qu'est le Concile œcuménique, dans une organisation parfaite, toujours portée, comme l'Eglise, aux grands succès du présent et de l'avenir. Vérité et charité : le Christ, chef et tête du Corps mystique qui est son Eglise, corps coordonné et uni par tous ses liens, chacun à sa place, et tous ordonnés à l'édification et au progrès de la charité fraternelle, de la paix sainte et bénie.

V. — Aux sources de la grace : l'Esprit-Saint

De cet appel de l'Apôtre des gentils, associé à saint Pierre, pierre fondamentale de l'Eglise, ainsi que Jésus l'a proclamé, il Nous est facile d'élever notre esprit vers les sources de la grâce, c'est-à-dire vers l'Esprit-Saint, auquel est consacrée dans le monde entier la fête liturgique de ce jour.

C'est, en effet, dans l'esprit et la doctrine de la Pentecôte que le grand événement du Concile œcuménique puise sa substance et sa vie. Dans le *Credo apostolique*, deux mots suffisent pour exalter la nature et l'efficacité du rayonnement de l'Esprit-Saint : *Et in Spiritum Sanctum Dominum et vivificantem.*

Seigneur, en tant qu'il appartient à l'Auguste Trinité. *Cum Patre et Filio simul adoratur et conglorificatur.*

Seigneur et vivificateur, en tant qu'il pénètre de sa vertu les deux Testaments, l'Ancien et le Nouveau ; en tant qu'il continue et multiplie son action de force, de douceur et de grâce dans la sainte Eglise, son Epouse bénie.

La première opération de l'Esprit-Saint dans l'Eglise est le choix et l'élection des membres qui doivent la composer. C'est tout l'horizon missionnaire qui s'ouvre devant nous, et c'est le Saint-Esprit qui l'éclaire et l'enflamme.

Sa lumière éclate dès les premiers mots des *Actes des Apôtres*. Des premiers disciples de Jésus, colonne et fondement de l'Eglise, il est dit qu'il les avait choisis « *praecipiens apostolis per Spiritum Sanctum, quos elegit* ». (*Act.*, I, 2.) Le jour même de la Pentecôte, trois mille furent choisis. Peu de jours après, cinq mille autres s'ajoutèrent à eux, à la suite de la prédication de saint Pierre et de saint Jean sous le portique du Temple. Après les juifs, c'est le tour des gentils : voici la rencontre du centurion Corneille qui reçoit le baptême avec ses compagnons. Qui pourrait, après ces premières conquêtes, suivre la marche impétueuse du divin Esprit ? Il précède, accompagne les évangélisateurs, en pénétrant dans les âmes de ceux qui les écoutent, en étendant l'Eglise catholique jusqu'aux derniers confins de la terre, au cours de tous les siècles de l'histoire. Le chemin de l'Eglise du Christ, tout au long de ses vingt siècles d'existence, est souvent, on peut même dire presque toujours, marqué de larmes et de sang. Mais il reste constamment vrai ce témoignage des premiers écrivains de l'Eglise : *Sanguis martyrum, semen est Christianorum* (cf. Tertull., *Apol.* L ; Migne, *P. L.*, I, 534).

Faites bien attention à ce qui se passe devant nos yeux, à ce que nos oreilles entendent. Au cours des derniers siècles qui ont précédé l'époque contemporaine, il est indéniable que la nature humaine, toujours portée à l'erreur et au péché, s'est trouvée en conflit violent avec la grâce spirituelle et céleste, dont la sainte Eglise conserve toujours le dépôt sacré. Mais voyez ce qui arrive. Dans les nations qui se développèrent et furent grandes grâce à l'Eglise et qui lui doivent tout ce qui a été et continue à être leur plus grand honneur, elle rencontre encore çà et là de l'incompréhension, de l'hostilité et même de dures atteintes à sa liberté de culte, de pensée et d'enseignement.

Ne croyez pas, pour cela, que l'Esprit-Saint l'abandonne aux ruines dont on la menace.

L'humble Successeur de saint Pierre ne peut personnellement rendre visite aux diverses régions de la terre, dont il porte la grave sollicitude, mais tous les représentants des différents continents connaissent le chemin de Rome, capitale du monde catholique, et, précisément comme Paul et Barnabé que Nous avons cités au début de ce colloque, ils reviennent ici, au Vatican, pour Nous

raconter les merveilles de la grâce de l'apostolat et les prodiges de la pratique constante des vertus théologales et cardinales, ainsi que des œuvres de miséricorde, gage de la véritable civilisation.

La sainte Eglise catholique, en maintes régions du monde, rencontre donc de graves et douloureuses difficultés et de l'hostilité de la part de ceux dont les pères et les aïeux bénéficièrent de sa maternelle affection. Ne pensez pas que l'Esprit-Saint l'ait abandonnée ou soit sur le point de l'abandonner. Comment peut-on expliquer, sinon par l'effet du souffle de cet Esprit vivificateur, l'accroissement d'année en année des vocations à l'apostolat ? Comment expliquer ce désir, dont nos frères séparés Nous donnent chaque jour de nouvelles preuves, de se rapprocher du centre de l'unité religieuse, *ad unam, sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam ?* Cet heureux phénomène du retour toujours plus fréquent des âmes vers Rome comme vers le centre de l'unité religieuse, va de pair avec la conversion d'autres régions jadis infidèles et aujourd'hui visitées par la flamme de l'Evangile.

VI. — Elévations spirituelles : clergé et fidèles de l'Eglise tout entière en union de prière avec le Pape

Vénérables frères et chers fils, *benedicamus Patrem et Filium cum sancto spiritu.*

Les profondes émotions qu'éprouve Notre âme, particulièrement ces jours-ci, au début de la dure tâche que va Nous imposer le Concile œcuménique, le souvenir de la prompte et si réjouissante réponse qui Nous est venue d'en haut, lors de la célébration du synode romain, dont Nous Nous proposons de promulguer les constitutions en la fête des saints apôtres Pierre et Paul ; les vibrantes manifestations de foi, de piété populaire, de religieuse et filiale affection, dont Notre humble personne a été l'objet, au cours de visites que Nous fîmes dans les quartiers populaires de la banlieue, au cours des dimanches de ce dernier Carême, tout cela met Notre esprit dans une atmosphère si élevée d'abandon à la grâce de l'Esprit-Saint, de désir de sanctification, que Nous Nous sentons ardemment pressé d'inviter, en qualité de père et de pasteur, ceux qui Nous sont plus proches et plus familiers ici dans la Ville sainte, tous ces frères et ces fils qui récitent avec Nous le même *Credo* apostolique, à vouloir Nous suivre plus intimement dans les mêmes sentiments de fervente piété, et à participer sincèrement aux œuvres destinées à purifier, éclairer les cœurs, et être un sujet de grande édification de charité et de bon apostolat religieux et social.

Nous espérons pouvoir, tout le long du chemin, vous parler encore, selon les possibilités, et dans l'intention commune d'obtenir, également en ce qui concerne la paix des âmes et des nations, toutes les grâces et toutes les bénédictions.

VII. — Marie et les saints du Seigneur nous encouragent et intercèdent pour nous.

Puisse Marie, la douce Mère de Jésus, Verbe divin incarné en elle par la grâce de l'Esprit-Saint, et devenue notre Mère, rester toujours avec nous et prier pour nous, afin que le même Esprit-Saint continue de répandre ses dons au sein de l'Eglise et d'opérer ses prodiges pour le salut du monde entier.

Et les saints de Dieu ? Oh ! chacun des sain est un chef-d'œuvre de la grâce de l'Esprit-Sai Ici, autour de saint Pierre, veillent en prière po la sainte Eglise les saints qui en furent les pr mières gloires, disciples immédiats de Jésus, ma tyrs et Pontifes, des plus grands aux pl modestes, de tous les âges et de toutes les régio du monde. Parfois, les restes de leurs corps so réduits à peu de chose, mais leur souvenir et le intercession sont toujours vivants. Récemme encore, nous avons eu l'occasion de rappeler mémoire de plusieurs, parmi les plus insigne venus ici d'Orient, où une heureuse circonstan Nous permit de visiter les traces des monumen encore visibles de leur passage : entre autre *l'Anastasis* où saint Grégoire de Nazianze pr nonça ses admirables discours sur la Trinité. L dépouille mortelle de ce saint repose ici so l'autel de la riche chapelle grégorienne, tand que dans l'autre chapelle somptueuse du chœ des chanoines s'élève le majestueux tombeau saint Jean Chrysostome, dont la voix et celle Grégoire de Nazianze sont les plus autorisé pour souhaiter bénir et implorer le retour d Eglises d'Orient dans le sein de l'Eglise, un sainte, catholique et apostolique.

Oh ! quel événement prodigieux et quel ép nouissement de charité humaine et céleste sera l'acheminement décisif vers le regroupement d frères séparés de l'Orient et de l'Occident da l'unique bercail du Christ, pasteur éternel !

Ce serait là l'un des fruits les plus précie du prochain IIe Concile œcuménique du Vatica pour la gloire du Seigneur sur la terre et da les cieux, et pour la joie universelle dans la plén tude du mystère de la communion des saints.

Oh ! les saints, les saints du Seigneur, qui pa tout nous réjouissent, nous encouragent et no bénissent !

Quant à vous, très chers fils, vous devez bi comprendre que Notre cœur de pasteur et père de la chrétienté soit particulièrement touc et ému au cours de ces semaines à cause d nouveaux saints qu'il Nous a été permis d'ajoute en vertu de l'autorité apostolique, au cortège d élus et privilégiés admis à participer au triomp du Christ.

C'est là pour Nous une bonne et heureuse fo tune. Ce saint évêque et cardinal Grégoire Ba barigo, glorifié en la fête de l'Ascension, et c autre saint, Jean de Ribera, archevêque de Valen sur le front duquel Nous déposerons l'auréo suprême, dimanche prochain, en la fête de la Tr Sainte Trinité, Nous rappellent les paroles enco rageantes de saint Paul à l'Aréopage d'Athènes « C'est le Seigneur du ciel et de la terre qui no donne à tous la vie, le mouvement et tous l autres biens. Nous sommes de la même race q lui. Nous ne devons pas nous confondre avec l'c avec l'argent et avec la pierre, ni avec tout ce q est façonné par l'homme ; nous devons plutôt no faire un honneur de notre ressemblance avec l avec le Christ son Fils et notre Frère, qui no a été donné pour notre salut et notre sancti cation. »

Ainsi soit-il, chers fils, maintenant et toujour faisons un effort spécial en vue de la perfecti chrétienne, durant ces mois de préparation inten au Concile œcuménique, pour la paix et la bén diction de la sainte Eglise et du monde enti Ainsi soit-il.

La Commission pontificale centrale préparatoire au IIe Concile du Vatican (1)

Le Saint-Père a daigné inscrire au nombre des membres de la Commission pontificale centrale préparatoire au IIe Concile du Vatican :

Leurs Eminences les cardinaux :

Eugène TISSERANT, évêque d'Ostie, Porto et Sainte-Ruffine, doyen du Sacré-Collège ;
Joseph Ernest VAN ROEY, archevêque de Malines ;
Manuel GONÇALVES CEREJEIRA, patriarche de Lisbonne ;
Achille LIENART, évêque de Lille ;
Ignace Gabriel TAPPOUNI, patriarche d'Antioche des Syriens ;
James Charles MCGUIGAN, archevêque de Toronto ;
Norman Thomas GILROY, archevêque de Sydney ;
Francis SPELLMAN, archevêque de New York ;
Teodosio Clemente de GOUVEIA, archevêque de Lourenço Marquès ;
Jaime de BARROS CAMARA, archevêque de Sao Sebastio de Rio de Janeiro ;
Enrique PLA Y DENIEL, archevêque de Tolède ;
Manuel ARTEAGA Y BETANCOURT, archevêque de San Cristobal de La Habana ;
Joseph FRINGS, archevêque de Cologne ;
Antonio CAGGIANO, archevêque de Buenos Aires ;
Thomas TIENCHENSIN, archevêque de Pékin ;
Carlos Maria de la TORRE, archevêque de Quito ;
Giuseppe SIRI, archevêque de Gênes ;
John d'ALTON, archevêque d'Armagh ;
James Francis L. MCINTYRE, archevêque de Los Angeles ;
Stefan WYSZYNSKI, archevêque de Gniezno et Varsovie ;
Paul Emile LEGER, archevêque de Montréal ;
Valerian GRACIAS, archevêque de Bombay ;
Joseph WENDEL, archevêque de Munich et Freising ;
José GARIBI Y RIVERA, archevêque de Guadalajara ;
Antonio Maria BARBIERI, archevêque de Montevideo ;
William GODFREY, archevêque de Westminster ;
Frantz KOENIG, archevêque de Vienne ;
Aloisius Joseph MUENCH ;
Peter Tatsuo DOI, archevêque de Tokyo ;
Bernard-Jan ALFRINK, archevêque d'Utrecht ;
Rufino J. SANTOS, archevêque de Manille ;
Laurian RUGAMBWA, évêque de Rutabo ;
André JULLIEN ;
Arcado LARRAONA ;
William-Theodore HEARD ;

S. B. Mgr Stephanos I SIDAROUSS, patriarche d'Alexandrie des Coptes ;
S. B. Mgr Maximos IV SAIGH, patriarche d'Antioche des Melchites ;
S. B. Mgr Paul Pierre MEOUCHI, patriarche d'Antioche des Maronites ;

(1) D'après *l'Osservatore Romano* du 16 juin 1960. Au sujet de cette Commission, voir le *Motu proprio « Superno Dei nutu »*. (*D. C.*, n° 1330 du 19 juin 1960, col. 709.)

S. B. Mgr Paul II CHEIKHO, patriarche de Babylone des Chaldéens ;

LL. EExc. NN. SS. :

Acacio CHACON, archevêque de Merida ;
Octavo-Antonio BERAS, archevêque coadjuteur et administrateur apostolique de Santo Domingo ;
Josip UJCIC, archevêque de Belgrade ;
Patrick-Finbar RYAN, archevêque de Port of Spain ;
Luis CHAVEZ Y GONZALEZ, archevêque de San Salvador ;
Alfredo SILVA SANTIAGO, archevêque de Concepcion ;
Juan-José-Anibal MENA PORTA, archevêque d'Asuncion ;
Josef GROSZ, archevêque de Kalocsa ;
Abel-Isidoro ANTEZANA Y ROJAS, archevêque de La Paz ;
Donald-Alphonsus CAMPBELL, archevêque de Glasgow ;
Thomas B. COORAY, archevêque de Colombo ;
Peter-Thomas MCKEEFRY, archevêque de Wellington ;
Marcel LEFEBVRE, archevêque de Dakar ;
Karl-Joseph ALTER, archevêque de Cincinnati ;
Lawrence-Leo GRANER, archevêque de Dacca ;
Denis-Eugène HURLEY, archevêque de Durban ;
Juan LANDAZURI RICKETTS, archevêque de Lima ;
Paul BERNIER, archevêque-évêque de Gaspé ;
Maurice PERRIN, archevêque de Carthage ;
Luis CONCHA CORDOBA, archevêque de Bogota ;
Victor BAZIN, archevêque de Rangoon ;
François POIRIER, archevêque de Port-au-Prince ;
Michel BERNARD, archevêque de Brazzaville ;
Jérôme RAKOTOMALALA, archevêque de Tananarive ;
Bernard YAGO, archevêque d'Abidjan ;
Alphonse VERWIMP, évêque de Kisantu ;
Johannes-Theodore SUHR, évêque de Copenhague ;
Angelo-Giuseppe JELMINI, évêque titulaire de Thermae basilicae, administrateur apostolique de Lugano ;
Pierre-Martin NGO-DINH-THUC, évêque titulaire de Saesina, vicaire apostolique de Vinh-Long ;
Leo-Isidorius SCHARMACH, évêque titulaire de Mostene, vicaire apostolique de Rabaul ;
Albert SOEGIJAPRANATA, évêque titulaire de Danaba, vicaire apostolique de Semarang ;
Thomas QUINLAN, évêque titulaire de Furnos Major, vicaire apostolique de Chunchon ;

Les Révérends Pères :

Abbé DOM BENNO GUT, Abbé primat des Bénédictins confédérés ;
Augustin SEPINSKI, ministre général des Frères Mineurs ;
Jean-Baptiste JANSSENS, préposé général de la Compagnie de Jésus.

***

D'autre part, le R. P. Tromp, S. J., professeur à la Grégorienne, a été nommé secrétaire de la Commission théologique ; le R. P. Raimondo Bidagor, S. J., professeur à la même Université, a été nommé secrétaire de la Commission des sacrements ; Mgr Sergio Guerri, secrétaire de l'administration des biens du Saint-Siège, a été nommé secrétaire de la section administrative, tandis que S Exc. Mgr O'Connor, président de la Commission pontificale pour le cinéma, la radio et la télévision, a été appelé à diriger le secrétariat de la presse, et que S. Em. le cardinal Alberto di Jorio a été nommé directeur du secrétariat administratif chargé de la préparation économique et technique et de l'organisation du Concile.

La canonisation du cardinal Grégoire Barbarigo

I. L'homélie du Saint-Père à Saint-Jean de Latran (26 mai 1960) (1)

VÉNÉRABLES FRÈRES ET CHERS FILS,

A la cérémonie solennelle que nous célébrons en ce moment, il convient d'ajouter quelques paroles appropriées à cette extraordinaire circonstance.

Nous vous les adressons avec Notre simplicité habituelle qui, Nous le savons, ne vous est pas déplaisante.

Ces paroles, Nous voulons qu'elles soient pour vous un bon, un encourageant, un édifiant enseignement.

1° Tout d'abord sur le mystère de l'Ascension que saint Luc nous décrit dans les *Actes des Apôtres* en termes vivants et sublimes ; 2° puis, sur les phalanges des saints, montant au ciel avec le Christ, au cours des siècles, et participant à sa gloire céleste ; 3° enfin, sur le spectacle particulièrement exaltant que nous offrent aujourd'hui les saints entourant le trône de Dieu, pour fêter l'introduction de saint Grégoire Barbarigo dans les sphères les plus élevées de la glorification que l'Eglise se plaît à décerner à ses fil[…] insignes, pour l'exemple et la protection du peupl[…] chrétien.

I

LE GRAND MYSTÈRE DE L'ASCENSION

Contemplons donc, avant tout, le grand mys[…]tère de l'Ascension de Notre-Seigneur.

Il Nous est agréable de voir qu'en vertu d'u[…] privilège spécial, la célébration plus solennelle d[…] ce mystère revient à cette basilique constanti[…]nienne, cathédrale de Rome. L'un des plus émi[…]nents Souverains Pontifes, saint Grégoire, l'appe[…]lait la basilique d'or, la basilique dorée, dédié[…] au Très Saint Sauveur ; et, dès les temps ancien[…] elle était proclamée : « Mère et tête de toute[…] les églises de Rome et du monde, *urbis et orbis[…] omnium ecclesiarum mater et caput.* »

Oui, la présente cérémonie convient bien à c[…] temple. Et le temple de Latran est tout étince[…]lant de la gloire et du triomphe final de Jésus [...] *via, veritas et vita ; mundi salvator, in aeternum*

Il est certain que l'événement le plus sacré d[…] l'histoire et de l'œuvre rédemptrice de Jésus c'es[…] sa Résurrection ; la fête la plus grande et la plu[…] glorieuse c'est Pâques. Mais il est bien nature[…] qu'après avoir scellé la victoire de la vie sur l[…] mort et accompli la Rédemption, le Verbe divi[…] fait homme retourne triomphant vers son Père pour lui montrer dans son corps glorifié les signe[…] de son triomphe et inaugurer la nouvelle ère de[…] rapports pacifiques entre le ciel et la terre, à l[…] suite du pardon de Dieu et de l'expiation san[…]glante sur la croix.

L'antienne, en effet, que l'on psalmodie aujour[…]d'hui est tirée du prophète David : « *A summ[…] coelo egressio ejus, et occursus ejus usque a[…] summum ejus.* Des divines hauteurs célestes, [...] descend sur le monde pour le racheter et l[…] sauver ; et son œuvre de miséricorde et de piét[…] étant achevée, il remonte auprès de son Pèr[…] d'où il était venu. » (*Ps.* XVIII, 7.)

Quel grand mystère que celui-là ! La victorieus[…] reconquête de tout le genre humain remis sou[…] la domination directe de Celui qui l'avait créé[…] reconquête resplendissante de la lumière évan[…]gélique, du sang divin répandu pour la rénovatio[…] intérieure de toute âme croyante et d'un nouv[…] ordre social dans la succession des peuples [...] des siècles éternels ; prodige de puissance, pro[…]dige de gloire pour Jésus Sauveur, roi glorieu[…] et immortel des siècles et des peuples !

Depuis sa première apparition dans le sein vi[…]ginal de Marie, ses vagissements et ses sourire[…] à Bethléem, en passant par son silence et sa vi[…] cachée, humble et laborieuse, durant trente année[…] l'annonce de l'*evangelium regni* à travers [...] Galilée et la Judée, enfin le tragique épisode d[…] la Passion, jusqu'aux clartés victorieuses de [...] Résurrection, jusqu'à cette admirable Ascensio[…] qui inonde nos yeux de lumière céleste et inon[…] nos cœurs de grâce, oh ! quelle succession me[…]veilleuse et ineffable d'événements, chers frère[…] et fils ! Oh ! quelle variété inattendue dans l[…]

---

(1) Traduction de J. THOMAS-D'HOSTE, d'après le texte italien publié par *l'Osservatore Romano* des 27-28 mai 1960. Les sous-titres en italique sont de notre rédaction.

Gregorio Barbarigo naquit à Venise le 18 septembre 1625, dans une famille patricienne. En 1648, il accompagna l'ambassadeur de Venise, Contarini, aux négociations entrepises en vue de la conclusion du Traité de Westphalie, et c'est à Münster qu'il fit connaissance du nonce, Fabio Chigi, qui l'eut bientôt en très haute estime. Le nonce Chigi étant devenu Pape sous le nom d'Alexandre VII nomma, en 1655, Gregorio Barbarigo chanoine de Padoue et prélat de la Maison pontificale. Deux ans plus tard, le même Pape, qui régna de 1655 à 1667, plaça Gregorio Barbarigo à la tête du diocèse de Bergame. En 1660, le nouveau saint était nommé membre du Collège des cardinaux et, en 1664, évêque de Padoue, où il mourut le 18 juin 1697. Gregorio Barbarigo avait été proclamé bienheureux par Clément XII en 1761.

Le cœur du saint est conservé au séminaire de Padoue, auquel il avait consacré le meilleur de son activité. Après l'avoir installé dans l'ancien monastère de Vanzo, il fit venir pour y enseigner des professeurs remarquables de toutes les régions d'Italie et aussi de l'étranger. Il le dota d'une des meilleures imprimeries que connut alors l'Italie, d'où sortirent des ouvrages religieux dans les langues orientales et slaves destinés à favoriser le retour des dissidents.

A l'arrivée du Saint, le diocèse de Padoue comptait vingt-quatre écoles de la doctrine chrétienne ; à sa mort, trois cent cinquante-six. Il fonda une Compagnie de la doctrine chrétienne pour l'enseignement de la religion, une Congrégation mariale (appelée alors Collège des nobles), une Congrégation des pères de famille pour l'éducation de la jeunesse, des écoles pour le peuple, sans compter une Congrégation des Oblats, sur le modèle de celle de saint Charles Borromée.

Gregorio Barbarigo fonda des écoles ménagères. Il pourvut à l'assistance sanitaire des pauvres par une organisation rattachée à la Compagnie de la doctrine chrétienne. Dans la seule ville de Padoue, cette assistance s'étendait à 7 000 adultes et à 6 000 enfants.

Il fonda des maisons pour accueillir les jeunes filles pauvres.

L'évêque de Padoue s'employa de toutes ses forces au retour des chrétientés dissidentes d'Orient. Le problème de l'unité brisée le tourmentait. Il dota spontanément d'une rente annuelle de 300 écus le séminaire de Corfou, entretint des rapports étroits avec les chrétientés orientales, multiplia ses charités à l'égard des Orientaux.

Gregorio Barbarigo séjourna à Paris. A son retour du Congrès de Westphalie, où il avait accompagné l'ambassadeur de Venise, il passa par la France et s'arrêta à Paris. L'ambassadeur de Venise le présenta même à Louis XIV.

multiples aspects de l'intime communication du divin avec l'humain, du ciel avec la terre !

Arrêtons-nous encore un instant pour contempler un autre trait de ce sublime tableau :

A son arrivée au ciel, Jésus accomplit ses promesses. Voici l'Esprit-Saint dans l'éblouissement des langues de feu posées au-dessus des têtes de ceux qui sont réunis au Cénacle : alors se produit en eux cette fécondation de la grâce dont a jailli la sainte Eglise dans sa physionomie propre de société surnaturelle et hiérarchique inaugurant ainsi son histoire qui est celle du royaume de Dieu militant sur la terre, souffrant dans l'au-delà et finalement triomphant dans le ciel.

II

La gloire des saints dans l'Ascension

Chers frères et fils, c'est de ce sommet que la lumière de l'Ascension rayonne, en vertu d'un dessein de la divine Providence, pour le bien de l'humanité régénérée : c'est un nouvel enchantement, un prodige ineffable de grâce et de gloire.

Avec Jésus qui monte s'asseoir à la droite du Père, s'ouvre la voie du ciel pour les enfants des hommes, désormais rétablis dans leur destinée primitive de créatures spirituelles faites pour les biens éternels.

Déjà saint Matthieu, le premier des évangélistes, avait dit qu'à la mort de Jésus sur le Golgotha, non seulement le voile du temple se déchira en deux, tandis que la terre tremblait et que les rochers se fendaient, mais les tombeaux eux-mêmes s'ouvrirent : « Et de nombreux corps de saints trépassés ressuscitèrent ; ils sortirent des tombeaux après sa résurrection, entrèrent dans la ville sainte et se firent voir à bien des gens. » (*Matth.*, XXVII, 52-53.)

Comment ne pas entrevoir dans ce prodige inattendu la première image de la procession qui, quarante jours après, devait monter du jardin des Oliviers et s'envoler vers le ciel, précisément pour accompagner le divin Rédempteur triomphant, au moment où, sous sa forme humaine, il allait prendre possession du royaume éternel auquel lui, Agneau sacrifié pour les péchés du monde, il nous avait donné un droit sacré et glorieux ?

Parmi les Pères et les Docteurs qui ont interprété diversement ce passage de saint Matthieu, saint Thomas d'Aquin, dans son *Commentaire,* se place délibérément aux côtés de ceux qui affirment que « les corps des saints trépassés ressuscitèrent » en ajoutant, « comme devant entrer au ciel avec le Christ ». (*Super Evang. St Matth.*, Lectura, c. XVII, ed. IV, 1951, n. 2395, p. 367 ; I. Knabenbauer, S. J., *Comment. in Evang. St Matth., Pars altera,* Parisiis, 1893, p. 538-539.)

Il revient donc aux morts de l'Ancien Testament les plus rapprochés de Jésus — nommons-en deux parmi ceux qui ont vécu le plus intimement avec lui, Jean-Baptiste le Précurseur et Joseph de Nazareth, son père nourricier et gardien — il leur revient, et nous pouvons le croire pieusement, l'honneur et le privilège de prendre la tête de cet admirable cortège à travers le ciel, et d'entonner les premiers le *Te Deum* sans fin des générations humaines, s'élevant, sur les traces de Jésus Rédempteur, vers la gloire promise à ceux qui sont fidèles à sa grâce.

Sans vouloir aborder ici la grave question du nombre des élus, il est bien certain que le total durant vingt siècles, des bons disciples et des amis de Jésus, marqués au front de son nom et conservant sa grâce dans leur cœur et dans leur vie, dépasse tout calcul que l'on peut faire et que le cortège qui a commencé à l'Ascension doit réconforter et encourager toute âme croyante et confiante dans les promesses du Christ.

Quant à nous, humbles prêtres du Seigneur et aussi tous les bons laïcs qui nous suivent de près, parce que nous vivons dans la familiarité des livres saints des deux Testaments, les horizons de notre esprit s'ouvrent facilement à des visions réconfortantes concernant les biens assurés à la pratique des vertus chrétiennes dans la vie et à la fidélité aux préceptes du Seigneur. On est agréablement surpris de constater que, des vingt-sept livres du Nouveau Testament, le dernier de la série soit l'Apocalypse de saint Jean. A part quelques difficultés portant sur l'interprétation immédiate de certains passages particuliers dont le sens est incertain, l'Apocalypse nous ravit au point de nous faire découvrir les lumineux horizons de la gloire des élus, pour lesquels les trois qualificatifs de l'Eglise sainte de Jésus : militante, souffrante, triomphante, se déploient en une richesse d'énergies spirituelles, qui répandent en nous une tranquillité profonde et courageuse en face de toute tâche, de toute souffrance, à la condition d'avoir constamment le regard fixé sur le visage du Christ, serein, doux et réconfortant.

Ecoutez comment la voix du Voyant de Pathmos nous dévoile les secrets de tous ceux qui suivent avec fidélité et docilité la voix du Seigneur. Voici tout d'abord la foule des douze mille marqués dans chacune des douze tribus d'Israël. Cette immense multitude se déploie dans le vaste horizon, si nombreuse que personne ne peut la compter avec précision, composée de tous peuples, de toutes langues et de toutes nations.

Ce spectacle fait naître spontanément en nous cette question : ceux-ci vêtus d'habits de pourpre, ceux-là, portant une robe blanche, et ces autres tenant en main des rameaux d'olivier, qui sont-ils ? d'où viennent-ils ? d'où continuent-ils de venir ?

Oh ! ce sont les saints familiers à notre esprit, à nos yeux, à notre admiration. Les premiers, les plus anciens, et aussi les modernes, ce sont les apôtres de l'Evangile, les martyrs, les confesseurs, les vierges, les missionnaires, les Pontifes, les prêtres et les religieux de tout âge, de toute condition, de tout pays.

Tous ils sont heureux à présent, mais tous ils sont sortis de la tribulation qui les a purifiés, et ils continuent à en sortir, et tous ils se rangent autour du trône de l'Agneau, autour de Jésus, qui est monté le premier, qui habite désormais pour toujours avec eux et est leur vie, la source inépuisée et inépuisable du bonheur des siècles éternels (*Apoc.*, VII, 17).

Oh ! très chers frères et fils, ce spectacle qui remplit de joie nos yeux et notre cœur, c'est toujours la solennité de l'ascension du Seigneur ; il se prolonge, se répète et se complète dans la fête de la Toussaint.

Saint Luc a écrit la première page du poème de notre vie spirituelle. Le Voyant de Pathmos en chante la conclusion. Ses dernières paroles sont : *Veni, Domine Jesus* (*Apoc.*, XXII, 20).

III

Saint Grégoire Barbarigo lui aussi parmi les saints de l'Ascension

Evêque et cardinal, confesseur et Pontife, en vertu de la proclamation d'aujourd'hui il prend, dans le culte de la piété liturgique et populaire, la place d'honneur et d'intercession que la coutume séculaire de l'Eglise reconnaît aux plus éminents.

Il lui est réservé — comme auparavant d'ailleurs, mais maintenant plus que jamais — de répandre sur l'Eglise universelle un rayon éblouissant de cette lumière divine de sainteté pastorale qui sauve le peuple et étend les triomphes du royaume du Seigneur.

Un saint qui fut présent à son temps sans en partager les errements

En vérité, la Providence a voulu qu'un très long espace de temps s'écoulât entre sa mort à Padoue en juin 1697 et le couronnement de sa glorification en ce 26 mai 1960, avec sa canonisation. Mais si l'on regarde les choses bien à fond, il est facile de découvrir dans ce retard lui-même un dessein de la céleste bonté qui dispose tout en vue de salutaires rappels et avertissements pour la présente génération.

Les progrès des sciences modernes, la découverte d'énergies insoupçonnées mises au service de la vie présente, créent un tel enchantement que l'esprit affronte facilement les inévitables difficultés de l'existence, difficultés que la volonté, décidée à faire honneur aux responsabilités individuelles et collectives, doit savoir vaincre ou supporter.

La pratique des vertus chrétiennes dans la vie de tous les jours est jugée comme plus ou moins importante pour notre salut éternel et notre sanctification, ou fait l'objet de compromis faciles avec l'esprit du monde. Il en résulte une adaptation sensible aux soi-disant exigences de la pensée moderne, un laisser-faire et un laisser-aller devant les goûts et les bizarreries du siècle. On répète ces malheureuses expressions courantes : C'est ainsi qu'on fait aujourd'hui ; c'est ce qui est le plus en vogue ; c'est une conquête sur les temps passés. Tout cela est un affaiblissement, mais cependant pas une négation de l'essentiel de la doctrine révélée que nos pères, à leur plus grande gloire, ont transmise jusqu'à nous.

Notre saint Grégoire Barbarigo fut un prélat moderne au sens le plus juste et le plus vaste du mot. Evêque de Bergame, venant un demi-siècle après saint Charles Borromée, il en fut l'admirable imitateur dans l'application de la législation qui suivit le Concile de Trente relative à l'administration du diocèse. Transféré à Padoue, il s'y montra pasteur infatigable de son troupeau. Durant trente-trois ans, il créa tant de florisantes institutions ecclésiastiques, culturelles, d'assistance, d'apostolat que sa personne fut l'objet d'une profonde vénération et que son nom est resté immortel même pour les siècles qui ont suivi sa féconde existence. Prélat très versé dans les sciences, la physique et les mathématiques, la littérature latine, italienne et de différentes langues européennes et orientales, soucieux des formes les plus efficaces d'apostolat, il fut vraiment l'un des grands personnages de son temps. Mais sous cette précieuse apparence d'esprit moderne, il cultiva avant tout une exquise, authentique et très pure sainteté qui lui permit de conserver l'innocence baptismale et de croître d'année en année dans la pratique des vertus sacerdotales les plus hautes et les plus édifiantes. Il possédait, en effet, une foi qui le mit en garde contre les subtilités du quiétisme et du gallicanisme, une confiance en Dieu qui lui rendait aussi familière que les battements de son cœur l'élévation de son esprit vers Jésus, à qui il adressait constamment des oraisons jaculatoires, véritables flèches d'amour, confiance qui était une forteresse inébranlable dans les circonstances angoissantes et qui lui faisait dire, le poing serré sur sa poitrine : « Couleur de pourpre, couleur de sang ; cela veut dire que pour la justice et pour le bon droit de Dieu, je suis disposé à sacrifier ma vie » ; il brûlait, en outre, d'un amour de père et de pasteur qui s'exprimait dans les formes multiples et les plus variées du dévouement d'un grand cœur d'homme remarquable et de prêtre vénérable. La charité est l'essence de la sainteté et Nous tenons, chers frères et fils, à vous donner encore un témoignage de la charité de saint Grégoire Barbarigo, ce soir, auprès du tombeau de saint Pierre.

Les canonisations par équipollence

Arrivé presque à la fin de notre simple entretien et heureux encore une fois du mystérieux et mystique événement que scellent Nos paroles, lesquelles s'ajoutent à tant d'autres documents manuscrits ou officiels de ces derniers jours, Nous éprouvons une nouvelle et légitime satisfaction en voyant appliqué à saint Grégoire Barbarigo ce qui, selon le bon enseignement du Pape Benoît XIV dans son ouvrage « *De servorum Dei beatificatione* », livre IV, c. XLI, n. 1, fait honneur aux saints de Dieu, proclamés tels, en vertu d'une canonisation équipollente : « par laquelle le Souverain ordonne de vénérer dans l'Eglise universelle, par la récitation de l'office, la célébration de la messe à un certain jour déterminé et d'autres choses, un serviteur de Dieu dont le culte est déjà ancien, dont l'héroïcité des vertus ou le martyre, ainsi que les miracles sont unanimement attestés par des historiens dignes de foi, et dont la réputation miraculeuse n'a jamais cessé. »

Notre saint entre donc ainsi pleinement dans la lumière de cette doctrine qui trouve en lui son application. Quant à Nous, Nous aimons Nous réjouir saintement avec lui de le voir élevé par la Sainte Eglise à ce rang : « Debout devant le trône et devant l'Agneau, vêtu d'une robe blanche et une palme à la main. » (*Apoc.*, VII, 9.)

Et pour ajouter encore à la joie de cette fête Nous sommes heureux, très chers frères et fils de vous montrer la singulière et belle couronne d'âmes d'élite qui, suivant le témoignage du Pape Benoît XIV, eurent les honneurs et le titre de la canonisation équipollente comme aujourd'hui notre saint Grégoire Barbarigo. Les voici qui défilent devant Nous, en un magnifique cortège de grands saints hautement vénérés : saint Romuald, saint Norbert, saint Bruno, saint Pierre Nolasque, saint Raymond Nonnat, saint Jean de Matha et saint Félix de Valois, sainte Marguerite d'Ecosse, saint Etienne de Hongrie, saint Wenceslas de Bohême, saint Grégoire VII, sainte Gertrude d'Einsleben.

D'autres saints se sont ajoutés à eux après

Benoît XIV. Léon XII accueillit, en effet, dans cette phalange : saint Pierre Damien, Pie IX, saint Boniface, apôtre de la Germanie ; Léon XIII procéda à quatre canonisations équipollentes, toutes les quatre très intéressantes : les saints Cyrille et Méthode (1880), saint Augustin de Cantorbery, saint Jean Damascène, Saint Bède le Vénérable ; Pie XI y ajouta saint Albert le Grand, le 16 décembre 1931, et Pie XII, sainte Marguerite de Hongrie.

Les Séminaires

C'est pour Nous, également, une joie bien chère de voir réunie, comme en un banquet de grâce et de gloire, l'élite des élèves de nos séminaires et des collèges ecclésiastiques de Rome, d'Italie et de toutes les nations et langues de la terre.

Le séminaire pontifical romain, dépositaire de la vénérable tradition du Concile de Trente, est ici tout près de la basilique de Latran, tel un arbre vigoureux devant la porte du sanctuaire, où il fut transféré du centre la Ville de Rome en 1913 par le geste hardi de saint Pie X. Avec une vive satisfation, Nous aimons saluer, à côté de lui, un institut dont l'activité bienfaisante est plus ancienne : le Collège Capranica qui, en vertu d'une vieille tradition, accueille aujourd'hui, jour de l'Ascension, le Pape à son entrée au Latran. Il est bon de conserver ou de faire revivre d'antiques coutumes propres à exciter la piété des fidèles. Le Collège Capranica précéda modestement durant un siècle (1457-1565), à la façon d'une petite étoile annonciatrice d'une aurore providentielle, l'éveil des premières énergies, destinées à assurer une formation plus substantielle du clergé séculier, en coopérant à l'heureux apostolat transformateur d'âmes, de diocèses, de nations. Dans ce domaine des séminaires, la plus grande gloire revient à saint Charles Borromée, à Milan, gloire déjà entrevue lors des précieuses consultations de Trente et de Rome ; consultations auxquelles saint Charles participa à Rome, mais dont l'application fut résolument entreprise dans son diocèse. De Rome et de Milan, le feu se propagea, suscitant ça et là d'ardentes flammes. Mais le plus grand imitateur de saint Charles fut saint Grégoire Barbarigo, à Padoue, où, grâce à sa sainte activité, le séminaire, toujours debout après trois siècle *in aedificationem gentium,* fut remarquable.

Le séminaire de Padoue est sa plus grande gloire, mais c'est aussi une invitation à rechercher plus profondément le trésor des précieuses énergies et des sublimes vertus auxquelles la proclamation de la sainteté de Grégoire Barbarigo ouvre la voie.

Durant son épiscopat, il étudia et vit tout dans de vastes proportions. A deux siècles de sa béatification en 1761, à plus de trois siècles de sa vie active et glorieuse, ces proportions se sont accrues quant aux luttes et aux victoires de la sainte Eglise : accrues dans le sens d'une compréhension plus vive des grandes exigences requises aujourd'hui pour la pratique de la vie chrétienne, non pour déprimer, mais pour encourager notre esprit.

Pureté d'intention

Parmi les écrits inédits de saint Grégoire Barbarigo, il reste quelques extraits de ses discours prononcés, soit à Bergame, soit à Padoue, en la fête de l'Ascension. Dans leur simplicité, ils respirent une grande élévation d'esprit et sont un grand encouragement à nous détacher de la vanité de la terre et à rectifier les grandes et les petites intentions de notre vie quotidienne.

C'est à cela que doit nous inciter le noble exemple que saint Grégoire nous donne à tous avec ses soixante-douze ans de vie de perfection sacerdotale et épiscopale, ainsi qu'avec la doctrine chrétienne très pure qu'il a transmise à ses fils.

C'est une grande richesse pour le chrétien que de ne pas se contenter de pratiquer les vertus morales, mais de toujours agir en union avec le Christ et en participant d'une façon vivante à sa grâce.

La vertu est si belle, disait le saint, qu'elle invite tout le monde à la suivre et à orienter vers elle ses actions. C'est ainsi que firent tant d'aimables âmes vertueuses, et c'est ainsi que font encore un grand nombre de chrétiens, celui-ci en servant sa patrie, celui-là en pratiquant la justice, cet autre encore en vivant avec tempérance. On ne peut pas dire qu'ils vivent mal ni que leurs actions ne sont pas approuvées par Dieu qui reconnaît toutes les vertus comme ses chères filles. Il les approuve, mais ne les récompense pas par la vie éternelle, car elles obtiennent des récompenses temporelles, comme ce fut le cas des anciens Romains qui reçurent de Dieu la faveur d'être les maîtres du monde à cause des différentes vertus qu'ils pratiquèrent.

C'est à la seule pureté d'intention qu'est réservée la récompense de la vie éternelle. Et cette pureté d'intention consiste en une chose très raisonnable et très juste : faire chacune de nos actions pour faire plaisir à Dieu, pour servir Dieu.

Qu'elles sont consolantes ces paroles de saint Paul : « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez et quoi que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu. » (*I Cor.*, X, 31.)

Ces choses, saint Grégoire les disait à ses fils, et bien d'autres plus simples et plus vivantes encore, pour leur correction et leur édification.

Et tout cela à propos de l'Ascension de Notre-Seigneur au ciel et de notre ascension avec lui, qui résument les beautés de notre vie de bons chrétiens, pour le présent et pour l'avenir.

⁂

Arrivé à ce point, l'évangéliste saint Luc s'arrête sur ces mots qui sont parmi les plus significatifs et les plus riches de son récit : « Puis il les conduisit hors de la ville, jusque vers Béthanie, et, ayant levé les yeux au ciel, il les bénit. Pendant qu'il les bénissait, il se sépara d'eux et il fut élevé au ciel. Pour eux, après l'avoir adoré, ils retournèrent à Jérusalem avec une grande joie. Et ils étaient continuellement dans le Temple, louant et bénissant Dieu. » (*Luc*, XXIV, 52.)

Chers, très chers frères et fils, arrêtons-Nous ici pour reprendre la sainte et solennelle célébration. Restons en bonne compagnie avec notre nouveau saint Grégoire Barbarigo, afin qu'il unisse sa prière à la nôtre.

Après la messe, qu'il Nous suive jusqu'à la loggia extérieure de la basilique où, reprenant l'usage ancien de Nos Prédécesseurs, Nous donnerons, au nom de Jésus, Notre Bénédiction *urbi et orbi.*

A la fin de l'après-midi, Nous vous attendons dans la basilique vaticane pour goûter, nous aussi, la paix et la joie des apôtres quand ils descendirent du mont des Oliviers d'où Jésus s'était élevé au ciel avec ses saints.

II. Le discours prononcé en la basilique Saint-Pierre

Dans l'après-midi du même jour (26 mai), le Saint-Père a prononcé le discours suivant, lors de l'audience qu'il a accordée en la basilique vaticane aux pèlerins venus pour la canonisation du cardinal Gregorio Barbarigo (1) *:*

VÉNÉRABLES FRÈRES, CHERS FILS,

Nous voici transférés de la très sainte basilique de Saint-Jean à la majestueuse basilique de Saint-Pierre, pour renouveler l'exaltant hommage à notre nouveau saint, Grégoire Barbarigo.

La basilique de Latran est la cathédrale de l'évêque de Rome, et Nos yeux et Notre cœur la considèrent comme la première église du monde, allant encore au delà de ce que suggèrent les mots gravés sur son frontispice : *Mater et caput omnium Ecclesiarum urbis et orbis.* Par un sentiment de pieux hommage à Notre cathédrale, à laquelle Nous lient tant de titres de révérente estime, Nous avons voulu y déposer — sous les regards, pour ainsi dire, de toutes les églises de Rome et du monde — la couronne des honneurs suprêmes sur le front du glorieux évêque.

Ainsi, les heureuses circonstances qui ont voulu faire coïncider la canonisation de ce jour avec la fête de l'Ascension, Nous ont incité à répartir les honneurs rendus au nouveau saint, en commençant par la basilique de Latran et en terminant ici, au Vatican.

En réalité, Saint-Pierre est le plus grand temple du peuple chrétien : *Petrus omnium pater !* Et c'est ici, en même temps que dans les basiliques romaines, que l'on ressent la majesté de l'Eglise catholique, aussi bien dans les manifestations liturgiques les plus solennelles que dans les rencontres simples et familières, et néanmoins si éloquentes.

Nous sommes par ailleurs enclin à penser que les émotions les plus vives de Notre jeunesse, au moment de l'offrir au Seigneur, avant notre ordination sacerdotale, Nous reportent toujours à la basilique Saint-Jean de Latran, sous les voûtes majestueuses de laquelle Nous Nous prosternâmes pour recevoir le sous-diaconat et le diaconat.

Devant l'autel de Dieu, préparé au grand pas par la paroie et l'exemple d'insignes et très pieux maîtres spirituels, Nous contemplâmes dans ces années lointaines de féconde préparation passées au séminaire, les figures des pasteurs d'âmes qui, en tous temps et en tous lieux, exaltèrent l'image du *Bon Pasteur*, de l'ecclésiastique parfait en œuvres et en paroles, *in opere et sermone* (cf. *Jean*, x, 10, 11 ; *Luc*, xxiv, 19).

Nous devons dire que le respect, l'amour, la dévotion envers le nouveau saint Nous furent tout d'abord transmis au séminaire de Bergame, puis — à Notre grande joie — ces sentiments furent renforcés en Nous au séminaire romain. Et Nous sommes heureux de souligner ici que ses règlements ont toujours visé à cette seule fin : former des prêtres tout à fait irréprochables, préparés à tout, c'est-à-dire au labeur du ministère, au service direct du Saint-Siège, mais spécialement à la prière ininterrompue, à l'effusion de charité.

Vénérables frères et chers fils, par ces souvenirs de Notre jeunesse, que Nous conservons intacts dans Notre cœur, avec tout leur parfum et toute leur suavité — et que Nous confions, comme le ferait un père à ses fils recueillis et attentifs réunis autour de lui — vous pouvez vous faire quelque idée de la profonde émotion que Nous avons éprouvée pour avoir pu, en cette basilique, ceindre de l'auréole des saints le patricien vénitien qu[i] sut faire de la noblesse de sa famille et de so[n] éducation un instrument pour la plus grand[e] louange de Dieu et le plus exemplaire service d[e] l'Eglise et des âmes ; vous pouvez comprendre com[bien] il fut consolant pour Nous d'avoir décerné le[s] honneurs suprêmes et impérissables à celui qu[i] durant six années, fut le Pasteur très vigilant d[e] Notre Bergame et, pendant trente-trois ans, celui d[e] l'illustre diocèse de Padoue, qui Nous est également cher.

Et aujourd'hui, pour rendre plus éclatant l'hommage au nouveau saint, voici que s'est joint a[u] cardinal archevêque de Venise et aux très digne[s] évêques de Padoue et de Bergame, le cardina[l] archevêque de Milan, successeur de saint Charle[s] qui fut le modèle de Grégoire Barbarigo.

Nous proposons saint Charles Borromée et sai[nt] Grégoire Barbarigo à l'édification et à la joie de[s] évêques et des prêtres du monde entier.

La physionomie de saint Grégoire Barbarig[o] insigne parmi les grands pasteurs d'âmes, parm[i] les évêques et les cardinaux de la Sainte Eglis[e] Romaine, révèle aujourd'hui, en outre, un de se[s] traits particuliers.

En recherchant les coïncidences qui unissent le[s] héros de la sainteté, parvenus au faîte de la glor[i]fication, au cours des siècles qui ont précédé [et] suivi Urbain VIII, Nous avons pensé — et ce mati[n] Nous l'avons senti présent — à saint Vincent d[e] Paul, le grand apôtre de la charité.

Il est, en effet, caractéristique que l'année mêm[e] où mourut saint Vincent (lui aussi canonisé a[u] Latran), Grégoire Barbarigo, évêque de Bergam[e] était nommé cardinal. Après trois siècles, les deu[x] figures se trouvent donc réunies dans le rayonnement des fêtes du tricentenaire de saint Vincen[t] qui remplissent encore d'émotion toutes les âme[s].

Mais saint Vincent et saint Grégoire sont spécialement unis par le puissant élan de charité qu[i] bien qu'en des formes différentes, est l'expressio[n] héroïque de leur vie. Charité très pure, toujou[rs] en harmonie avec le retentissant message d[e] l'amour de Dieu pour l'homme, qui constitue l[a] particularité sublime de la religion chrétienne.

Or, quatre expressions caractéristiques de l[a] charité définissent merveilleusement la figure d[e] notre saint, et ce sont elles que Nous voulon[s] maintenant illustrer, comme couronnement de[s] cérémonies de ce jour, pour la joie et l'édificatio[n] communes de l'esprit : 1° le souci des pauvres[;] 2° le catéchisme au peuple ; 3° le séminaire [et] le clergé ; 4° la bonne culture catholique.

1° *La charité envers les pauvres.*

Jeune prélat de trente ans, Grégoire Barbarig[o] ne se laissa pas éblouir par le charme brillant d[e] la cour et par les divagations, fussent-elles élevée[s] de la culture profane. Il se contenta des directive[s] du Pape et se voua volontiers au soin des populations du Transtévère, éprouvées par la tragiqu[e] épidémie de la peste de 1656.

La description que font les biographes de so[n] ministère au Transtévère, où il organisa les services de la santé publique, semble évoquer celu[i] d'un saint Jean de Dieu. Mais ce qui le rend[it] populaire et vénéré auprès de l'humble peupl[e] romain, ce ne fut pas seulement la sollicitud[e] qu'il manifesta jusque dans les détails dans l[a] direction des œuvres de charité, mais le conta[ct] direct qu'il eut avec chaque famille, avec le[s] malades, avec les pauvres, allant de maison e[n] maison, tel un ange bienfaisant de consolatio[n] et de paix.

Cette première expérience fut suivie de ses sep[t] années d'épiscopat à Bergame, années très riche[s]

(1) Traduction de J. THOMAS-D'HOSTE, d'après le texte italien publié par l'*Osservatore Romano* des 27-28 mai 1960.

d'enseignements, d'œuvres et de saintes et mémorables initiatives. Plus tard, devenu évêque de Padoue, l'estime qu'avait pour lui Innocent XI l'empêcha, en le retenant à Rome durant quatre années entières, de s'occuper directement du gouvernement du diocèse de Padoue.

Ce qui le caractérisa cependant, tant à Bergame qu'à Padoue, au cours de ses tournées épiscopales et dans toutes ses autres rencontres avec son peuple, ce fut sa continuelle effusion de charité désintéressée partout où il y avait une souffrance à soulager.

Sa préoccupation des pauvres transparaît à travers ses lettres et ses discours, rendue pour ainsi dire tangible dans sa conduite quotidienne, dans son attitude, dans ses préférences ; on en trouve la preuve dans le cortège d'humbles gens qui, souvent, le suivaient, bénissant sa munificence, large et discrète, selon l'Evangile.

Cette charité est la flamme allumée sur le candélabre de son âme innocente ; elle trouve son explication non dans un sentiment tardif de responsabilité, mais dans l'épanouissement spontané d'une jeunesse sans tache. Parlant, en effet, du jeune aristocrate Barbarigo et de son contemporain Pierre Duodo, affectés tous les deux aux services diplomatiques de la République de Venise, Alvise Contarini, dans son rapport sur le Congrès de Münster adressé au Sénat vénitien, a pu écrire : « Sont restés auprès de moi, durant cinq années, messieurs Grégoire Barbarigo et Pierre Duodo..., la conduite de l'un et de l'autre fut si noble que je puis bien les traiter d'anges plutôt que d'hommes, car par leurs vertus et par leurs mœurs ils se sont élevés bien au-dessus du comportement naturel à leur âge. » (*Uccelli*, p. VI.)

Ici, encore et toujours, c'est l'éclatant exemple de la plus haute charité, entretenue par de ferventes prières, par la pureté de mœurs, par une profonde droiture au service de la société et de la religion, en un mot par le bon témoignage de la conscience. A l'époque à laquelle se réfère Alvise Contarini, Barbarigo était âgé de dix-neuf à vingt-trois ans ; c'est ce qui donne l'émouvante explication de la magnifique floraison de charité de ses années de ministère épiscopal. La charité envers les frères se développe pleinement quand elle trouve un cœur débarrassé de toute affection mondaine, de toute ambition, calcul et arrière-pensée. Telle fut l'âme de Grégoire dès son adolescence chargée de radieuses promesses.

2° *Catéchisme au peuple.*

Mais il existe une charité qui, non contente de s'intéresser aux besoins corporels des indigents, s'élève jusqu'à la vision et la sollicitude de la misère spirituelle. Ce n'est pas sans raison que la première des quatorze œuvres de miséricorde correspond au précepte divin d' « évangéliser les ignorants » (*Luc*, IV, 18).

Ces continuels motifs d'anxiété pour la sainte Eglise que sont la décadence des mœurs de toutes les classes du peuple et les incertitudes doctrinales d'ecclésiastiques et de laïques, requièrent en tout temps la corrélation de ces deux tâches : transmettre intégralement la doctrine et la pratiquer fidèlement sur le plan individuel et social.

Ce fut là, également, le double programme de Barbarigo à une époque de relâchement général de la discipline ecclésiastique, où les décrets du Concile de Trente et les exemples entraînants de saint Charles Borromée commençaient à produire leurs effets certains, mais où, par ailleurs, les ferments d'indiscipline pouvaient être plus actifs et les obstacles provenant d'habitudes séculaires plus radicaux.

Son catéchisme était celui de saint Robert Bellarmin et son souci de le faire connaître et apprendre répondait bien aux prescriptions très sages du Concile de Trente. Mais l'école de doctrine chrétienne pour adultes et enfants — dans ses multiples applications, dictées par le désir d'atteindre tout le monde — fut son œuvre personnelle, inspirée de ses longues études et de son zèle méthodique de pasteur.

Oh ! quel exemple émouvant que cette recherche des âmes, en vue de leur répartir le pain de la doctrine ! Comme il suscite dans le cœur de tout prêtre aujourd'hui les plus salutaires examens de conscience ! Que de fatigues affronta saint Grégoire en parcourant le *Lungotevere* aux heures les plus chaudes pour se rendre aux catéchismes des petits à San Tommaso di Parione ! Quelle sollicitude maternelle à l'égard des enfants de Padoue pour lesquels il ne dédaignait pas de préparer les bancs et les sièges et sonner lui-même la cloche !

Aujourd'hui encore, à Bergame et à Padoue, qui furent le champ de son apostolat, le sillon tracé par lui produit une abondante moisson, et, en général, les efforts accomplis à cette époque bénie, ont donné de très consolants résultats.

Le catéchisme fut donc une forme excellente de sa charité envers le peuple.

Nommé évêque à trente-deux ans, Grégoire prit pour modèle celui qui était le plus proche et le plus familier à son temps, non sans s'attirer la critique des inévitables mauvaises langues, qui se plaisaient à répéter que Barbarigo posait à l'austérité de saint Charles.

En réalité, il en eut l'esprit et en imita les exemples, surtout par ses sages lettres pastorales, consacrées en grande partie aux problèmes pastoraux ; par l'organisation des Synodes et par l'institution des écoles et congrégations « de doctrine chrétienne ». Cependant, malgré les points de ressemblance, Grégoire apparut en son temps et ensuite aux yeux des historiens, comme un prélat ayant une personnalité bien marquée, au point qu'aujourd'hui il est proposé en exemple aux évêques du monde catholique pour susciter en eux l'admiration et le désir de rivaliser avec lui en cette charité et cette clairvoyance qui caractérisèrent ses quarante années d'épiscopat.

Cet exemple survit, lumineux et irrésistible, et peut révéler le secret d'une pénétration toujours plus efficace de la pensée chrétienne dans la société actuelle, moyennant l'enseignement continu et patient de la doctrine chrétienne au peuple, spécialement aux petits et aux jeunes, espoirs de demain.

3° *Clergé et séminaires.*

Chers fils, saint Grégoire Barbarigo, par l'activité éclairée, généreuse et diligente qu'il déploya pour la formation spirituelle et intellectuelle du clergé nous enseigne à faire la charité aussi et avant tout à l'Eglise.

En effet, la première et la plus urgente charité dont l'Eglise veut être l'objet de la part des familles et des paroisses, est celle-ci : la recherche de nombreuses et sûres vocations à l'état ecclésiastique.

Barbarigo eut une très claire intuition des besoins immédiats du peuple de Dieu et sut employer tous les moyens de son éminente piété et de sa fine culture pour y apporter un remède efficace et salutaire : la préparation du clergé.

Pour guider le troupeau vers les pâturages salutaires, il faut un pasteur d'âmes ; celui-ci doit sortir de son sein, connaître ses besoins, ses habitudes, ses exigences spirituelles, pour y subvenir avec la charité la plus empressée. Nous touchons ici au fond d'un problème qui, en tout temps, a été urgent et grave et que Barbarigo a formulé en des termes inoubliables : « Et voici, mes enfants, l'un des signes les plus grands de notre vocation : ne jamais se lasser, ne jamais dire : cela suffit..., penser constamment à promouvoir la gloire de Dieu. En sommes-nous là ? » (A. Uccelli, *Scritti inediti...*, Parme, 1877, p. 46.)

Cette interrogation du saint fait l'objet de l'anxieuse sollicitude de chaque pasteur d'âmes.

Mais il faut qu'à cette œuvre sublime corresponde la formation intérieure de l'esprit et du cœur dans la recherche d'un parfait équilibre personnel ; il est donc nécessaire que les candidats au sacerdoce aient une bonne santé physique, intellectuelle et morale, une piété intense, une culture humaniste et sacrée bien harmonisée, la première servant de point de départ pour la seconde, qu'ils soient équilibrés dans leur jugement et leur travail, qu'ils soient capables de tout supporter.

La préparation complète de la vocation ainsi conçue trouve son cadre naturel dans le séminaire, cœur du diocèse. C'est une institution de première grandeur, c'est même la plus importante, car c'est dans ses murs que se développent les énergies de l'apostolat de demain. Il doit s'insérer dans la plus saine tradition qui, dans chaque diocèse, possède un patrimoine inestimable de saints pasteurs, de maîtres éclairés et ardents, d'exemples lumineux ; cela tout en s'adaptant aux nécessités toujours nouvelles, afin d'être de son temps.

Tout cela fut compris par Barbarigo et réalisé avec une volonté inébranlable et un admirable génie. Nul ne pourra célébrer les gloires du saint aussi parfaitement que les pierres de son séminaire de Padoue, qui est son monument le plus durable : *Te saxa loquuntur !* Ce fut là vraiment le chef-d'œuvre du saint, auquel il prodigua les trésors de son âme de pasteur. Nous en avons un témoignage, ainsi que de l'esprit qu'il voulut donner à son séminaire, dans un document impérissable : les sages principes d'éducation contenus dans l'*Institutionum Epitome* et dans la *Ratio studiorum* par lesquels il voulait vraiment faire de ses prêtres le sel de la terre et la lumière du monde (*Matth.*, v, 13), chez qui les humanités romaines et classiques constitueraient un solide fondement pour une formation théologique et biblique profonde, favorisée par la connaissance complète des sciences auxiliaires.

La splendide figure du nouveau saint rayonne encore plus intensément quand on pense à ce qui est et demeure son titre de gloire le plus caractéristique.

4° *La bonne culture catholique.*

La glorieuse Université de Padoue fut la première à bénéficier du soin qu'apporta Barbarigo à la parfaite préparation ecclésiastique de ses prêtres, et cela nous fait comprendre la place qu'il prit dans la défense et dans la diffusion de la vraie culture, au milieu de laquelle il fait encore figure de géant solitaire. Et, là aussi, c'est la charité qui éclate : charité admirable qui procure à l'Eglise et à l'humanité les trésors éternels de l'esprit.

Les biographes mettent en juste lumière cet aspect très intéressant de sa personnalité, mais nous ne pourrions les suivre dans l'énumération des mérites du saint. Il suffira de rappeler ce qu'il entreprit pour doter la bibliothèque du séminaire d'ouvrages précieux qu'il faisait rechercher en Europe par des personnes de confiance avec une libéralité princière ; pour fonder une imprimerie très bien équipée pour son temps, pourvue de machines et de caractères rares ; pour créer des bibliothèques et enfin des collèges destinés aux enfants de bonne famille et du peuple. C'est avec raison aussi qu'on rappela l'impulsion qu'il donna à l'étude des langues et des mathématiques, et qui fut à l'origine de la magnifique floraison d'humanistes et de savants qui honorèrent les lettres et la culture italienne et européenne de l'époque.

Tout cela n'était pas inspiré par de vagues sentiments humanitaires ou un froid intellectualisme, mais s'insérait dans une vivante recherche de rapports humains pour la diffusion de la vérité, dans un effort continuel d'authentique apostolat. En introduisant dans son imprimerie les caractères orientaux les plus divers et les plus coûteux, il pensait, en bon Vénitien connaissant bien les voies maritimes, établir des relations culturelles entre les Européens et les Orientaux, sans jamais perdre de vue le rapprochement et l'union religieuse de ces populations séparées de Rome.

Ce dernier trait de la figure de Barbarigo nous fait maintenant comprendre pleinement sa grandeur, reflet de la profondeur de la parole de Dieu : « Dieu, en effet, n'aime que celui qui habite avec la sagesse, car elle est plus belle que le soleil et que l'arrangement harmonieux des étoiles ; comparée à la lumière, elle l'emporte sur elle... » (*Sag.*, VII, 28-29.)

***

Vénérables frères et chers fils, la fête de l'Ascension de cette année restera mémorable pour vous et pour Nous.

Voir associées en cette solennité les deux basiliques de Latran et du Vatican, rappelant les noms des Apôtres Pierre et Paul et des deux Jean, les préférés de Jésus ; avoir évoqué, même en passant, les figures à la fois austères et aimables de saint Charles Borromée et de saint Vincent de Paul ; Nous être arrêté, un instant, ce matin, près de l'urne si chère de saint Philippe de Néri, pour l'inviter à honorer lui aussi de sa présence la glorification d'un ecclésiastique qui, comme lui, aima tant la ville des Papes, tout cela suffit pour réjouir Notre esprit et embellir à jamais les lettres décrétales de la canonisation de ce jour.

A présent, Notre regard se tourne vers vous, vénérables frères et chers fils, et Nous trouvons difficilement des termes pour exprimer l'intime satisfaction de Notre âme, à la vue de cet édifiant spectacle de fraternité que vous offrez au monde, évêques, prêtres, séminaristes et fidèles entourant si magnifiquement la figure du nouveau saint.

Saint Grégoire Barbarigo ne vient pas à Nous du fond lointain d'époques oubliées ; mais à plus de trois siècles de sa mort, il est toujours vivant au milieu du peuple vénitien, et l'exemple, les encouragements qu'il leur donne ne sont pas pour lui seulement, mais, ainsi qu'ils le furent en son temps, pour tous les ecclésiastiques et fidèles.

Courage ! L'Eglise connaît sa tâche de magistère, de ministère, de gouvernement. Malgré les blessures qui la font souffrir et saigner, malgré les murmures confus de censeurs improvisés qui voudraient lui indiquer des voies nouvelles, en la menaçant de malheurs hypothétiques parce qu'elle serait en retard sur son temps et sur les événements, l'Eglise, patiente et longanime, poursuit l'exercice de sa divine mission.

La présence de tous les curés de Padoue à la cérémonie de canonisation de Grégoire Barbarigo est, à ce sujet, très significative. Elle montre bien l'unanimité des pasteurs d'âmes à rester en contact direct avec le peuple, à exalter dans le nouveau saint la figure du pasteur sage, prudent, qui sut deviner les temps et les méthodes pour le triomphe du royaume de Dieu dans les consciences individuelles, dans les familles et dans les peuples.

A chaque époque, l'Eglise s'efforce d'accomplir sa tâche, qui est d'aider l'homme à prendre conscience de sa vocation terrestre et éternelle, à apprécier, selon une juste hiérarchie, les dons de la Providence, à faire bon usage de la liberté, à faire passer l'intérêt et les caprices personnels après la fidélité aux principes et le service du prochain.

Chers curés et prêtres, dans toutes les circonstances de votre vie souvent difficile, parfois épineuse, tournez vos regards vers les figures austères des grands évêques de l'Eglise de tous les siècles, de l'Orient et de l'Occident, des vieilles chrétientés et des tout récents diocèses couronnant l'œuvre missionnaire des temps modernes.

Sous des aspects différents, vous trouverez en chacun la même sève très pure dont s'alimenta le zèle pastoral de saint Grégoire Barbarigo.

La charité envers les pauvres, l'enseignement de

la doctrine, les vocations, l'honneur rendu à l'éclat de la culture suffisent à la gloire d'un pasteur ; ils assurent le succès de l'apostolat en tous temps et en tous lieux.

C'est une joie de savoir rassemblées et représentées ici les plus belles énergies de Venise, de Bergame, de Padoue et de toutes les églises de Vénétie, dans une parfaite fraternité avec l'Eglise mère de Rome, et avec de nombreux autres diocèses, instituts religieux et civils, tout débordant d'une grande joie encourageante.

Padoue surtout veut se faire l'heureuse annonciatrice au monde de la gloire qui couronne en ce jour le nouveau saint.

Qu'il en soit ainsi, chers frères et fils, pour l'honneur de la Très Sainte Trinité, pour l'exaltation de la sainte Eglise, pour le profit spirituel de nos âmes, de toutes les âmes, que Nous bénissons encore une fois de grand cœur, non sans un regard tout spécial vers les petits, vers les malades, vers les pauvres, vers nos fils et frères égarés, qui sont l'objet de notre affection et que nous voudrions, par notre apostolat et la flamme de nos exemples, ramener à l'amour de Jésus et à sa douce intimité.

Motu Proprio « Majora in Dies »

Conférant le titre d'Académie pontificale à l'Académie mariale internationale (1)

C'est un fait que le culte marial prend, en notre temps, une extension chaque jour plus grande. En effet, les arts, et surtout la théologie, semblent rivaliser de zèle pour affermir et accroître la foi du peuple chrétien et sa dévotion envers la Vierge Marie qui, inspirée par l'Esprit-Saint, avait prédit d'elle-même, dans un cantique admirable : « Toutes les générations me proclameront bienheureuse. » (*Luc*, I, 48.)

Notre Prédécesseur immédiat d'immortelle mémoire, Pie XII, a écrit ces lignes très à propos : « C'est pour Nous une grande consolation de voir des manifestations publiques et vivantes de la foi catholique, de voir la piété envers la Vierge Marie, Mère de Dieu, en plein essor et croître chaque jour davantage et offrir presque partout des présages d'une vie meilleure et plus sainte. Il en résulte que, tandis que la Très Sainte Vierge remplit amoureusement ses fonctions de Mère en faveur des âmes rachetées par le sang du Christ, les esprits et les cœurs des fils sont incités à contempler avec plus de soin ses privilèges. » (Pie XII, Const. apostolique *Munificentissimus Deus ; A. A. S.*, XLII, 1950, p. 753.) (2)

C'est précisément ce développement de la doctrine mariale et de la piété envers la Sainte Vierge qui est à l'origine de l'Académie mariale internationale. Celle-ci fut fondée « dans le but de promouvoir et de stimuler les études, surtout scientifiques, de la mariologie, dans le domaine de la spéculation aussi bien que dans celui de la critique historique » (*Stat. Acad. Mar. Inter.*, art. 1); et c'est pour atteindre cette fin qu'elle eut soin de publier des articles de revues. Un autre objectif : « tenir, en temps utile, des Congrès mariaux internationaux, des semaines d'études, des sessions ou conférences mariales » (*ibid.*, art. 2), a été, semble-t-il, pleinement atteint, en particulier par les Congrès internationaux de 1950, de 1954 et de 1958. Les travaux de ces derniers furent publiés dans d'excellentes revues telles que *Alma Socia Christi, Virgo Immaculata, Maria et Ecclesia* (cf. *Nuntia periodica*, n° 6, Rome, 1959, p. 78-84).

Ce qui précède montre à l'évidence les mérites que s'est acquis l'Académie mariale dans le développement de la mariologie et de la dévotion envers la Très Sainte Vierge.

Ainsi, donc, en considération des résultats splendides que la dite Académie a su réaliser, Nous avons décidé de l'honorer du titre, des droits et privilèges d'*Académie pontificale*.

Et Nous formulons le vœu que Notre Académie s'emploie dans l'avenir, avec le même empressement que par le passé, à unir ses efforts et ses buts à ceux des autres Académies et Associations mariales qui existent dans le monde, pour une collaboration fraternelle, capable de procurer louange et gloire à la Vierge Marie, et cela conformément aux consignes énoncées par Notre Prédécesseur d'immortelle mémoire Pie XII, à l'occasion du IIe Congrès international de mariologie (Pie XII, *Message radiophonique aux membres du Congrès international de mariologie de Rome ; A. A .S.*, XLVI, 1954, p. 677-680). En demandant que ces consignes soient fidèlement suivies, Pie XII insiste pour que la mariologie s'appuie sur les principes d'une doctrine saine et solide, se gardant, d'une part, d'une exaltation fausse et excessive qui dépasserait la vérité, et, d'autre part, d'une timidité excessive qui restreindrait la dignité unique de la Mère de Dieu, la divine Associée du Christ Rédempteur.

Par ailleurs, afin d'assurer à ces Congrès mondiaux un régime plus stable et leur permettre de se réunir plus régulièrement, Nous ordonnons, par la présente lettre apostolique qu'un Conseil spécial et permanent soit créé qui soit chargé de leur organisation.

Il Nous paraît bon de prescrire ces mesures, pour la gloire de Notre Seigneur Jésus-Christ l'unique médiateur entre Dieu et les hommes, ainsi que pour l'honneur de la Très Sainte Vierge, notre Mère, celle que Notre Prédécesseur d'immortelle mémoire, Léon XIII, nomme « un très grand secours pour l'unité chrétienne » (LÉON XIII, lettre encycl. « *Adjutricem populi* », in *Leonis* XIII, *Acta*, XV, p. 308), et que depuis des siècles l'Eglise a saluée comme la Mère de l'unité catholique, la Mère qui unit la tête au corps, le Christ à l'Eglise, l'époux à l'épouse, celle par qui — selon saint Jean Damascène — « nous avons été inscrits au nombre des citoyens de l'Eglise, une, sainte, catholique et apostolique ». (S. JEAN DAMASCÈNE, « *In Annuntiationem sanctissimae Dominae nostrae Dei Genitricis sermo* » ; *P. G.*, XCVI, 656.)

Nous établissons et décrétons toutes ces choses, par le présent *Motu proprio*, nonobstant toutes autres choses contraires.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 8 décembre 1959, en la fête de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, de Notre pontificat la deuxième année.

JEAN PP. XXIII.

---

(1) Traduction de *l'Osservatore Romano* (édition hebdomadaire française) du 12 février 1960. Le texte original latin a été publié dans *l'Osservatore Romano* (édition quotidienne) du 4 février 1960.

(2) *D. C.*, n° 1082 du 19 novembre 1950, col. 1474. (*N. D. L. R.*)

Prière pour les missionnaires

composée par S. S. Jean XXIII (1)

Jetez un regard, Seigneur, sur vos missionnaires, prêtres, religieuses et laïcs, qui ont tout laissé pour rendre témoignage à votre parole et à votre amour. Soyez pour chacun d'eux « un puissant protecteur, un soutien plein de force, un abri contre le vent du désert, un ombrage contre l'ardeur du midi, une protection contre les obstacles, une assurance contre les chutes ». Soutenez-les dans les moments difficiles, dirigez leurs forces, consolez leurs cœurs, couronnez leurs travaux de conquêtes spirituelles. Ils ne recherchent pas des succès humains ni des biens éphémères, mais seulement votre triomphe et le bien des âmes. Votre adorable image sur la croix, qui les accompagne dans toute leur vie, leur parle d'héroïsme, d'abnégation, d'amour, de paix. Soyez leur réconfort et leur guide, donnez-leur lumière et force, afin que par eux votre nom béni soit toujours plus connu dans le monde et que, entourés d'un nombre toujours plus grand de vos fils, ils puissent vous chanter un hymne de reconnaissance, de rédemption et de gloire. Ainsi soit-il.

INDULGENCES

Le 4 avril 1960, en vertu des pouvoirs qui lui ont été donnés par S. S. Jean XXIII, la Sacrée Pénitencerie apostolique a bien voulu accorder les indulgences suivantes : 1° *partielle de cinq cents jours*, pouvant être gagnée par les fidèles qui réciteront cette prière avec dévotion et contrition ; 2° *plénière*, pouvant être gagnée une fois par mois, aux conditions habituelles, par ceux qui la réciteront pieusement chaque jour pendant un mois. Les présentes vaudront perpétuellement en l'absence de tout bref apostolique. Nonobstant toutes choses contraires.

N. card. CANALI, *grand pénitencier.*
I. ROSSI, *régent.*

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte italien publié dans les *Acta Apostolicae Sedis* du 2 juin 1960.

Litanies du Précieux Sang

Les *Acta Apostolicae Sedis* du 2 juin 1960 publient le texte latin des « *Litanies du Précieux Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, approuvées et devant être insérées dans le Rituel romain », dont voici la traduction française (1) :

Seigneur, *ayez pitié de nous* ; Christ, *ayez pitié de nous* ; Seigneur, *ayez pitié de nous*.
Christ, *écoutez-nous* ; Christ, *exaucez-nous*.
Notre Père dans le ciel qui êtes Dieu, *ayez pitié de nous*.
Fils, rédempteur du monde, qui êtes Dieu, *ayez...*
Esprit-Saint, qui êtes Dieu, *ayez...*
Sainte Trinité, qui êtes un seul Dieu, *ayez...*
Sang du Christ, fils unique du Père éternel, *sauvez-nous* (2).
Sang du Christ, Verbe de Dieu incarné,
Sang du Christ, Nouveau et Ancien Testament,
Sang du Christ, répandu sur la terre pendant son agonie,

(1) Traduction de *la D. C.*
(2) A toutes les invocations qui suivent, jusqu'à « Agneau de Dieu », on répond : *Sauvez-nous !*

Sang du Christ, versé dans la flagellation,
Sang du Christ, émanant de la couronne d'épines,
Sang du Christ, répandu sur la croix,
Sang du Christ, prix de notre salut,
Sang du Christ, sans lequel il ne peut y avoir de rémission,
Sang du Christ, nourriture eucharistique et purification des âmes,
Sang du Christ, fleuve de miséricorde,
Sang du Christ, victoire sur les démons,
Sang du Christ, force des martyrs,
Sang du Christ, vertu des confesseurs,
Sang du Christ, source de virginité,
Sang du Christ, soutien de ceux qui sont dans le danger,
Sang du Christ, soulagement de ceux qui peinent,
Sang du Christ, consolation dans les larmes,
Sang du Christ, espoir des pénitents,
Sang du Christ, secours des mourants,
Sang du Christ, paix et douceur des cœurs,
Sang du Christ, gage de vie éternelle,
Sang du Christ, qui délivre les âmes du purgatoire,
Sang du Christ, digne de tout honneur et de toute gloire,
Agneau de Dieu, qui ôtez les péchés du monde, *épargnez-nous, Seigneur,*
Agneau de Dieu, qui ôtez les péchés du monde, *exaucez-nous, Seigneur,*
Agneau de Dieu, qui ôtez les péchés du monde, *ayez pitié de nous.*
V. — Vous nous avez rachetés, Seigneur, par votre sang.
R. — Et vous avez fait de nous le royaume de Dieu.

Prions. — Dieu éternel et tout-puissant, qui avez constitué votre fils unique Rédempteur du monde, et avez voulu être apaisé par son sang, faites, nous vous en prions, que, vénérant le prix de notre salut et étant par lui protégés sur la terre contre les maux de cette vie, nous recueillions la récompense éternelle dans le ciel. Par le même Jésus-Christ, Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

URBIS ET ORBIS

Désirant que le culte envers le très Précieux Sang de l'Agneau immaculé de Dieu, par lequel nous avons été rachetés, s'étende toujours davantage, S. S. le Pape Jean XXIII a daigné approuver ces litanies, recueillies par la Sacrée congrégation des Rites, et il a permis de les répandre dans le public et de les insérer dans le rituel romain, au titre XI, après les litanies du Sacré-Cœur de Jésus, afin qu'elles puissent être récitées par les fidèles du monde catholique tout entier, tant en privé qu'en public.
Nonobstant toutes choses contraires.
Le 24 février 1960.

C. cardinal CICOGNANI, *préfet.*
ENRICO DANTE, *secrétaire.*

INDULGENCES

S. S. Jean XXIII, Pape par la divine Providence, a bien voulu accorder les indulgences qui suivent : 1° *Partielle de sept ans*, pouvant être gagnée par les fidèles qui réciteront avec contrition ces litanies avec le verset et l'oraison; 2° *Plénière*, pouvant être gagnée aux conditions habituelles une fois par mois par ceux qui les réciteront pieusement chaque jour pendant un mois entier. Les présentes vaudront perpétuellement en l'absence de tout bref apostolique. Nonobstant toutes choses contraires.

N. cardinal CANALI, *grand pénitencier.*
I. ROSSI, *régent.*

L'indulgence de la Portioncule reportée pour les fidèles participant au Congrès Eucharistique de Munich

Décret de la Sacrée Pénitencerie apostolique (1).

S. S. Jean XXIII, Pape par la divine Providence, répondant volontiers à la demande faite par S. Em. le cardinal Joseph Wendel, archevêque de Munich et de Freising, au cours de l'audience qui lui a été accordée le 7 mai dernier par le cardinal grand pénitencier soussigné, a bien voulu accorder que pour les fidèles qui participeront au Congrès eucharistique international de Munich, du 31 juillet au 7 août de cette année, l'indulgence de la Portioncule, au lieu du 2 août ou du dimanche suivant, puisse être gagnée le 14 de ce même mois d'août, en maintenant ce qui doit être observé aux termes du décret *Ut septimi pleni*, du 10 juillet 1924, de la Sacrée Pénitencerie apostolique (*A. A. S.*, vol. XVI, p. 345).

Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à la Sacrée Pénitencerie apostolique, le 12 mai 1960.

N. CANALI, *grand pénitencier*.
I. ROSSI, *régent*.

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte latin publié par les *A. A. S.* du 2 juin 1960, p. 421.

Décision du Saint-Office

Archevêché d'Avignon — Déclaration (1).

La suprême Congrégation du Saint-Office a examiné une nouvelle fois le cas de Mlle Jacqueline Bouche. Le mercredi 11 mai 1960, les Eminentissimes Pères ont finalement émis le décret suivant :

« Que l'archevêque d'Avignon, en sa qualité de métropolitain de Montpellier, conjointement avec les évêques de Montpellier et de Rodez — diocèses directement intéressés dans l'affaire, — publie une déclaration dans laquelle,

1° On dénonce la fausseté de la soi-disant mission surnaturelle de Mlle Bouche ;

2° On réprouve l'attitude des défenseurs de cette personne.

Ce décret a reçu l'approbation personnelle du Souverain Pontife.

— Monseigneur l'évêque de Rodez, par mission spéciale reçue du Saint-Office, a, le 30 mars 1960, frappé Mlle Jacqueline Bouche de la sanction canonique de la privation des sacrements.

— Monseigneur l'évêque de Montpellier, sur mission spéciale reçue du Saint-Office le 5 février 1960 a déjà porté un certain nombre de sanctions canoniques contre des prêtres de son diocèse qui se sont solidarisés avec Mlle Jacqueline Bouche. Par lettre du 16 mai 1960, le Saint-Office, approuvé par le Saint-Père, a décidé que soient prises par Mgr l'évêque de Montpellier « contre les rebelles toutes les mesures susceptibles de les amener à la soumission ».

Archevêché d'Avignon, le 25 mai 1960.

† JOSEPH, archevêque d'Avignon,
† JEAN, évêque de Rodez,
† CYPRIEN, évêque de Montpellier.

(1) *Semaine religieuse de Rodez*, 12 juin 1960.

Les clercs d'Amérique Latine et des Philippines émigrant en Amérique du Nord

Décret de la S. C. Consistoriale (1).

Pour renforcer la discipline ecclésiastique des prêtres qui, pour quelque raison que ce soit, y compris pour leurs études, se rendent d'Amérique latine et des Iles Philippines en Amérique du Nord, temporairement ou définitivement, cette Sacrée Congrégation a estimé qu'il fallait leur appliquer les lois édictées dans la Constitution apostolique *Exsul familia*, titre II, art. 3 (*A. A. S.* XLIV (1952) pp. 693-694) (2) pour les prêtres qui, d'Europe ou des pays méditerranéens, veulent émigrer vers les régions d'outre-mer.

En conséquence : § 1. 1) Seule la Sacrée Congrégation consistoriale peut autoriser à demeurer ou à séjourner un certain temps aux Etats-Unis ou au Canada les prêtres venant d'Amérique latine ou des Philippines qui désirent émigrer vers ces pays pour n'importe quel laps de temps, bref, long ou indéfini — ou définitivement.

2) Les nonces, internonces et délégués apostoliques pourront donner la même autorisation aux prêtres de la nation près de laquelle ils remplissent d'une façon stable leur légation, pourvu que cette faculté leur ait été attribuée et réservée.

§ 2. 1) Les prêtres dont il est question au § 1, n° 1 doivent obtenir cette autorisation pour être incardinés dans un autre diocèse d'outre-mer, toutes les autres prescriptions de droit étant observées.

2) Ont aussi besoin de cette même autorisation : les religieux, sauf ceux envoyés par leurs supérieurs à d'autres maisons de leur institut ; les religieux exclaustrés durant le temps de leur exclaustration ; et les religieux sécularisés reçus par un évêque bénévole, soit purement et simplement, soit *ad experimentum*.

§ 3. Cette autorisation — les autres prescriptions du décret *Magni semper negotii* (3) restant inchangées — ne doit être accordée que moyennant :

1) Une attestation de l'honorabilité du demandeur ;

2) Une cause juste et raisonnable pour émigrer ;

3) L'autorisation tant de l'évêque du diocèse que l'on quitte — ou du supérieur s'il s'agit de religieux — que de l'évêque du diocèse où l'on va ;

4) Un indult de la Sacrée Congrégation du Concile s'il s'agit de curés dont l'absence doit dépasser deux mois.

§ 4. Les prêtres, soit séculiers, soit religieux,

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte latin publié par les *Acta Apostolicae Sedis* du 2 juin 1960, p. 410-411.
(2) *D. C.*, n° 1145 du 19 avril 1953, col. 493. (*N. D. L. R.*)
(3) Décret de la S. C. Consistoriale du 30 décembre 1918 sur les « clercs émigrants dans certaines régions » (*A. A. S.*, t. XI, 1919, p. 39-43). (*N. D. L. R.*)

qui, après avoir obtenu cette autorisation d'émigrer, désirent passer d'un pays à un autre ont besoin d'une nouvelle autorisation.

§ 5. Les prêtres qui émigreront d'une façon téméraire et arrogante, en n'observant pas ces prescriptions, seront *ipso facto* suspens *a divinis*. Si néanmoins (Dieu les en préserve) ils osent célébrer la messe, ils tombent dans l'irrégularité. Ils ne pourront être absous de ces peines que par cette Sacrée Congrégation (Décret *Magni semper negotii* du 30 décembre 1918, III, 16 — *A. A. S.* / XI (1919) p. 43).

Toutes ces choses ont été soumises au cours de l'audience du 13 février de cette année par le cardinal soussigné, secrétaire de cette Sacrée Congrégation, à S. S. le Pape Jean XXIII qui les a ratifiées et confirmées et a ordonné de publier un décret à leur sujet.

Donné à Rome, au Palais de la Sacrée Congrégation consistoriale, le 13 février 1960.

Marcello MIMMI, évêque de Sabina et Poggio Mirteto, *secrétaire*
Giuseppe FERRETTO, archevêque de Sardica, *assesseur*.

L'apostolat intellectuel

Allocution de S. Em. le cardinal Tardini

Le jour de la Pentecôte, S. Em. le cardinal Tardini était reçu à la maison généralice des Assomptionnistes à Rome, ayant été nommé par S. S. Jean XXIII cardinal protecteur de cette congrégation. Salué par le P. Wilfrid Dufault, supérieur général, il répondit en ces termes :

Les louanges que vous, mon Révérendissime Père, avez voulu adresser à mon humble personne m'ont causé une certaine confusion, mais elles ne m'ont pas étonné, car je sais bien que la charité est toujours prompte à cacher les défauts des autres, que la bonté est toujours disposée à grandir leurs mérites et que la courtoisie d'une âme délicate est toujours habile à trouver des expressions cordiales et affectueuses.

Vous m'avez devancé en évoquant la grande figure du saint Pontife Pie XII, auquel j'ai le grand honneur de succéder comme protecteur des Augustins de l'Assomption. Sa chère et vénérée mémoire vit continuellement dans mon âme : il m'est présent comme un sublime modèle de toutes les vertus, comme un maître inégalable de divine et humaine sagesse, comme une lumière et un réconfort dans ma dure fatigue quotidienne.

Vous savez, mon Révérendissime Père, combien j'ai eu de plaisir à accepter d'être le protecteur des fils du vénéré P. d'Alzon. Je vois là, en effet, un don qu'a voulu me faire la bonté de S. S. Jean XXIII, accueillant votre aimable proposition ; j'y vois aussi une source de joie et de faveurs spirituelles, trésor dont est si riche votre famille religieuse, à laquelle j'ai l'honneur d'être dorénavant étroitement lié.

L'idéal du P. d'Alzon

Si vous me demandiez maintenant quel est le motif fondamental de la vive satisfaction que j'éprouve en ce moment, je vous répondrais que ce motif s'identifie avec ce qui fut le principe inspirateur et constitue la note caractéristique de votre congrégation. Votre fondateur, dans le désir de concourir à l'avènement du règne du Christ, voulut rassembler en une famille religieuse des prêtres qui se consacreraient de façon particulière à l'étude et à l'apostolat doctrinal. Ce fut l'idée centrale, l'idée-mère, comme on dit aujourd'hui, qui donna à votre congrégation sa physionomie particulière : idée qui n'exclut pas d'autres activités apostoliques, mais qui les inspire toutes, les soutient et les vivifie.

L'apostolat des intelligences...

L'étude est sans doute un précieux ornement et complément de la personnalité humaine ; elle est de plus source de joie et de satisfaction pour qui s'y consacre. Vous comprenez bien que si tout se réduisait à cela, nous ne sortirions pas des limites d'un certain égoïsme.

Votre fondateur a voulu que ses fils se consacrent sérieusement à l'étude, et spécialement à l'étude des sciences sacrées. Mais celles-ci, dans son idée, ne devaient pas être seulement un titre d'honneur et de mérite pour chacun des religieux et pour toute la congrégation : elles devaient constituer avant tout l'instrument et l'arme essentielle de leur apostolat, cet apostolat que nous pouvons bien appeler *l'apostolat des intelligences*, et qui est précisément la forme la plus *noble*, la plus *utile*, la plus *large* de l'apostolat : la plus noble en elle-même, la plus utile dans ses effets, la plus large par sa diffusion.

... est l'apostolat le plus noble...

C'est l'apostolat le plus noble pour trois raisons. D'abord parce qu'il s'adresse directement à l'intelligence, cette lumière qui éclaire et guide toute la vie humaine, ce merveilleux reflet de la splendeur divine dans l'homme.

En second lieu, parce que l'apostolat intellectuel requiert de celui qui s'y consacre, et et vous le savez bien, mes Révérends Pères, l'application soutenue et vigoureuse des plus hautes énergies de l'âme, soit pour approfondir, par une étude assidue, la connaissance de la vérité, soit pour l'exposer aux autres dans sa beauté intégrale et d'une manière attrayante et efficace.

En troisième lieu, l'apostolat intellectuel est le plus noble parce qu'il exige que l'apôtre soit orné des plus belles vertus : persévérance dans l'effort, habitude de la réflexion, promptitude au sacrifice de son temps et de ses énergies, et surtout profonde humilité, qui entretienne en lui la conscience de sa propre faiblesse et le rende capable de renoncer à ses opinions chaque fois que l'enseignement ou les directives de l'Eglise l'exigent.

... L'APOSTOLAT LE PLUS UTILE...

L'apostolat intellectuel est l'apostolat le plus utile parce qu'il prévient ou élimine l'erreur dans ses racines mêmes, qui se trouvent surtout dans l'intelligence ; c'est pourquoi — et j'en appelle à l'expérience qu'ont faite beaucoup d'entre vous — enseigner la vérité, c'est jeter dans les âmes une semence qui germera et produira des fleurs et des fruits pour toute la vie ; c'est enrichir une âme d'un trésor inestimable, auquel elle pourra ensuite toujours puiser, quelles que soient les vicissitudes de l'existence. Car ce sont les idées qui inspirent et dirigent les actions de l'homme. Elles ne restent pas enfermées dans l'esprit, mais se projettent, pour ainsi dire, au dehors et donnent leur coloration à toutes les manifestations de l'existence humaine. Ce n'est pas pour rien que les sournois émissaires de l'erreur font tant d'efforts pour « endoctriner », comme ils disent, les individus, familles et peuples entiers. Ils savent bien que l'esclavage intellectuel est le plus solide appui de l'esclavage social et politique. Au contraire, c'est dans la vérité qu'est le fondement de la liberté. Jésus a dit : « *Veritas liberabit vos.* » Ceux qui se consacrent — comme l'ont fait et le font les Augustins de l'Assomption — à l'étude et à l'enseignement de la vérité, ont vraiment bien mérité de la civilisation humaine et chrétienne.

... L'APOSTOLAT LE PLUS LARGE

L'apostolat intellectuel est, de tous, le plus large. A première vue, c'est le contraire qui semblerait vrai. De fait, ceux qui étudient sérieusement et s'adonnent à l'enseignement et à la défense de la vérité ne sont qu'une petite minorité, et ceux qui sont atteints directement par cet enseignement, tout en étant plus nombreux, restent malgré tout, eux aussi, une minorité.

Et pourtant, il est toujours arrivé dans le monde — et il arrive aujourd'hui encore — que les grandes masses soient ébranlées, guidées, dominées par des minorités ayant embrassé et assimilé des idéologies particulières et des programmes qu'elles savent inculquer aux autres.

Aujourd'hui, les admirables progrès de la science et de la technique rendent plus facile, plus rapide, plus vaste la pénétration des idées dans les masses. Ainsi les livres, les revues, les journaux publiés par les Assomptionnistes : votre enseignement, votre inlassable activité dans le domaine de l'éducation et dans celui des missions ; toute cette floraison lumineuse d'énergies et d'œuvres s'irradie à travers ceux qui savent apprécier la valeur de vos études historiques, théologiques, liturgiques ; elle se répand et se multiplie à travers tant de prêtres que vous formez ; elle pénètre dans les masses à travers les milliers de lecteurs de votre presse périodique.

Il est touchant de penser que tout ce vaste mouvement d'idées, cette large diffusion et communion de bons sentiments et de saintes résolutions a son centre et son point de départ dans la petite cellule où l'Augustin de l'Assomption prie, étudie, écrit ses livres, rédige ses articles, médite ses discours et ses leçons, prépare ses programmes d'action apostolique et missionnaire.

Devant un spectacle si beau et si consolant, le premier mot que votre protecteur vous adresse ne peut être qu'un mot de félicitations et d'encouragement : félicitations pour ce que vous avez fait — et c'est déjà tant, — encouragment pour ce que vous ferez, et ce sera plus encore, avec l'aide de Dieu.

Soutenus par les trois grands amours que le P. d'Alzon laissa en précieux héritage a ses fils : l'amour du Christ, l'amour de la Vierge sa Mère, et l'amour de l'Eglise son épouse, vous apporterez une contribution toujours plus grande à la défense, à la diffusion et au triomphe du règne de Dieu, fidèles en et une prière, mais aussi l'idéal et le programme de votre fondateur : *Adveniat regnum tuum !*

Lettre de S. Em. le cardinal Montini, archevêque de Milan, à son clergé, sur « l'ouverture à gauche »

Il giornale dei Lavoratori, *du* 8 *juin* 1960, *d'après* l'Italia, *du 4 juin, a publié l'avis que S. Em. le cardinal Montini, archevêque de Milan, a adressé par la poste à tous les prêtres de son diocèse, pour répondre aux demandes de directives qui lui arrivaient nombreuses de la part de son clergé, touchant l'attitude à suivre dans les circonstances politiques actuelles. En voici la traduction* (1) *:*

1. Le trouble dans les esprits et la diversité des opinions que nous rencontrons encore dans le camp catholique, à propos des circonstances délicates actuelles, nous font un devoir de rappeler à nos prêtres :

Que nous estimons, conformément aux avertissements répétés du Saint-Siège et aux instructions publiées par l'épiscopat lombard qu'on ne doit pas favoriser ce que l'on appelle l' « ouverture à gauche », dans le moment présent et dans la forme envisagée actuellement ; c'est pourquoi nous faisons appel à leur obéissance filiale pour qu'ils s'en tiennent à ce jugement dans une prompte et loyale adhésion d'esprit, de parole, d'écrit et d'action.

2. Ce jugement de notre part, s'il touche matériellement au domaine politique, n'est pas formellement politique, mais pastoral, c'est-à-

(1) Traduction de *la D. C.* Ce texte a également été publié par *l'Osservatore Romano* du 5 juin.

dire qu'il découle de ces principes doctrinaux et pratiques et de ces intérêts religieux et moraux que nous avons le devoir et le droit de proclamer et de défendre.

Pénétré, en effet, du sens de notre propre responsabilité et informé le mieux qu'il nous a été possible de la situation actuelle, nous sommes convaincu en conscience d'une double réalité :

a) Cette « ouverture à gauche » comporte de très graves conséquences pour les âmes, dans l'ordre de la foi et de la vie chrétienne, et pour la situation de l'Eglise de notre pays.

b) Il n'est pas apporté de garanties suffisantes que l' « ouverture à gauche » ne devienne pas un danger et un déshonneur pour la cause catholique.

3. Nous ne voulons pas par conséquent que soit contestée, surtout dans notre camp, la compétence de l'Eglise à intervenir et à se prononcer sur l'illicéité et l'inconvenance de l'attitude éventuellement favorable des catholiques par rapport à la démarche politique susdite, dangereuse pour la situation religieuse et morale de notre peuple, car c'est à l'Eglise que revient le jugement suprême à porter sur les raisons de principe qui sont en jeu et la suffisance des garanties en question.

4. Inspiré comme nous le sommes par notre charge pastorale, nous désirons de plus en cette circonstance exprimer notre vif regret devant l' « impossibilité d'élargir — comme on dit — l'aire démocratique » de cette manière, dont le résultat serait plutôt de la laisser occuper par ceux qui professent des idées et des méthodes qui lui sont contraires ; et, pour ce qui nous regarde, devant le spectacle de tant de nos fils encore incapables de se libérer du vieux marxisme, toujours plein de prévention et d'hostilité contre la religion, toujours imprégné de matérialisme et d'anticléricalisme. Encore que cette douloureuse contingence ne nous empêche pas, mais au contraire nous suggère, de souhaiter qu'un ferment de sociologie nouvelle et, plus encore, de vision chrétienne de l'histoire et de la vie arrive à émouvoir les âmes, dont certaines sont droites et nobles et beaucoup sont ignorantes et bonnes, de ces Italiens, pour qu'ils fassent bénéficier le pays de leur évolution démocratique et nous permettent de rétablir un dialogue spirituel.

Nous voulons d'autant moins taire notre désir et notre espérance, forts de la doctrine et de l'exhortation de l'Eglise, que les classes dirigeantes de notre pays doivent avoir conscience du besoin d'élévation des classes ouvrières, dans le cadre d'une économie de plus en plus orientée vers le bien commun ; bien plus, nous exprimons le vœu et la confiance qu'aucune contingence ne puisse changer l'orientation claire et acquise de notre pays vers un progrès social toujours meilleur.

5. Nous comprenons les difficultés de l'heure présente, et nous comprenons aussi celles qui peuvent découler de cet appel que nous faisons à la cohésion et à la fidélité des catholiques ; mais nous sommes soutenu par l'espoir que, même dans le domaine des réalités temporelles, la préférence que nous réclamons pour les considérations du royaume de Dieu s'avérera la plus profitable, comme sera également profitable la concorde que cette discipline spirituelle et pratique entend réaffirmer, car nous estimons que la forte union des catholiques est encore nécessaire dans les circonstances critiques actuelles.

6. Et puis, il est à peine nécessaire de rappeler que par ces directives, qui nous sont dictées par de purs motifs religieux, nous n'entendons aucunement prendre parti pour l'un plutôt que pour l'autre courant politique ou indiquer une solution gouvernementale déterminée, mais seulement préciser avec autorité la ligne spirituelle et pratique que nos prêtres ont à suivre dans le moment actuel.

Nous n'entendons pas, en outre, nous priver de la faculté, si nous jugeons que les circonstances ont changé, de vous donner d'autres instructions.

7. Nous aimons donc avoir l'assurance de la parfaite uniformité de vues et d'action que nous vous demandons ouvertement, en ce moment, sur ce point.

Vous appartenez à notre clergé, vous êtes des collaborateurs de notre ministère qui embrasse tout le diocèse.

Vous serez certainement empressés et heureux de *sentire cum Ecclesia* et de réconforter votre archevêque par votre filiale adhésion.

A Milan, le 21 mai 1960.

† G. B. card. MONTINI.

Lettre pastorale de l'épiscopat sicilien sur la collaboration avec les marxistes

Le cardinal Ruffini, archevêque de Palerme, et tous les autres évêques de la Sicile, ont adressé une lettre au clergé et au laïcat catholique de l'île, qu'a reproduite l'Osservatore Romano *du 9 juin d'après la* Voce Cattolica *de Palerme. En voici la traduction* (1) *:*

Nous, évêques de Sicile, conscients de notre grave responsabilité de pasteurs d'âmes, nous sentons encore une fois qu'il est de notre devoir d'exhorter les fidèles, nos fils, à se méfier de toute tendance les incitant, directement ou indirectement, à incliner vers le communisme et le socialisme, son allié.

Dans la hiérarchie des valeurs humaines, la première place revient à la religion et à la moralité qui lui est indissolublement unie, notre salut éternel dépendant de l'une et de l'autre. C'est pourquoi, dans toutes les activités, privées et publiques, il faut avant tout sauvegarder le bien

---

(1) Traduction de J. THOMAS-D'HOSTE. Les sous-titres sont de notre rédaction.

e l'âme, en lui portant notre intérêt, même au rix de sacrifices personnels, et en veillant conti-uellement à ce que ce bien ne soit lésé en rien ar faiblesse ou par condescendance excessive.

L'ÉQUIVOQUE DU LANGAGE MARXISTE.

Parmi les plus grands dangers du moment ctuel, on doit signaler le langage équivoque, dont e servent les ennemis de Dieu et de l'Eglise our séduire et, si possible, tromper les catho-ques.

Démocratie, orientation à gauche ou à droite, berté..., sont des mots qui ont en soi un sens on et tout à fait acceptable ; mais ils sont, au ontraire, employés par un grand nombre, dans s discours et dans la presse, pour masquer des léologies et des mouvements inconciliables avec otre sainte religion.

Les communistes, par exemple, se posent en romoteurs de toutes les réformes sociales que on désire, et, tout en s'en réservant le mono-ole, ils se déclarent disposés à accepter la col-boration de n'importe qui, à condition cepen-ant qu'on adopte leurs plans, lesquels, présentés omme ayant un caractère purement économique social, sont en réalité basés sur une conception otalement matérialiste de la vie, conception amais désavouée ni reniée.

LA DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE EST UNE DOCTRINE D'AVANT-GARDE.

En parlant ainsi, nous ne voulons pas nous ttirer le reproche d'être opposés au juste progrès à l'élévation du peuple dans tous les domaines. a doctrine de l'Eglise est, à ce sujet, à l'avant-arde.

Il est indéniable que l'apostolat chrétien au ours des siècles a été le facteur le plus efficace e la civilisation sous tous les aspects, en proté-eant et en favorisant la culture, en prenant la éfense et la protection des malheureux et des pprimés, en s'efforçant de faire triompher par-ut le respect de la personnalité humaine dans ute sa grandeur et sa noblesse, en faisant fra-rniser les hommes de toute race et de toute ondition sociale, tous fils de Dieu créateur, édempteur, juge universel.

L'Eglise a résisté à la force brutale avec ses artyrs, elle a envoyé dans les diverses parties du onde d'héroïques missionnaires pour briser les haînes de l'esclavage et pour restituer aux euples, victimes d'injustice et de passions idomptées, la conscience de leurs droits et de urs devoirs, au profit de chacun et pour le bien ommun.

Dans le présent, l'Eglise romaine ne s'écarte as de ses glorieuses traditions ; il suffirait de ter les directives et les exhortations des derniers ouverains Pontifes, de Léon XIII à Jean XXIII our établir le code social le plus complet et le lus moderne.

Nous entendons donc être parmi les premiers affirmer énergiquement l'urgence d'aller vers eux auxquels manque le nécessaire pour vivre écemment. Nous ne renonçons pas aux formes e charité qui ont fait la gloire de nos saints ; ais à elles seules, aujourd'hui, elles ne sont pas iffisantes pour donner une maison à ceux qui 'en ont pas, pour fournir du travail à ceux qui n attendent , un moyen honorable de subsis-tance ; elles ne sont pas suffisantes non plus pour procurer l'eau, l'école, le légitime confort et d'autres biens aux villages dispersés dans les montagnes et les vallées, qui ont bien du mal à faire parvenir leurs doléances aux pouvoirs publics.

UNION DES CATHOLIQUES CONTRE LE MARXISME.

Honni soit donc le communisme et le socia-lisme marxiste, comme aussi tout système éco-nomique qui ignore pratiquement les justes ins-tances des travailleurs. Notre doctrine est celle de l'Evangile et si tous les catholiques en avaient une connaissance profonde et étaient fermement unis pour la mettre en pratique, sans prêter l'oreille, en aucune occasion, à de faux prophètes qui visent à les troubler et à les diviser, on pour-rait encore espérer dans un avenir prochain — au moins pour notre patrie — un plus grand pro-grès des conditions de vie. D'ailleurs, une double expérience, assez récente, confirme ce que nous affirmons. Il y a des nations qui n'admettent pas le communisme et qui ont réalisé d'énormes pro-grès, alors qu'ici, chez nous, il n'a servi à rien d'avoir fait crédit à l'appui des matérialistes organisés.

Si le socialisme et le communisme ont réussi à charmer même des personnes honnêtes, c'est parce qu'elles ont arrêté leur regard sur quelques éléments qui ont été arrachés au riche contenu de la doctrine catholique. On sait, par ailleurs, que les communistes et les pro-communistes ne cessent jamais, une fois arrivés au pouvoir, de faire la guerre à la religion et d'empêcher que la religion ne s'affermisse, spécialement par l'école, dont ils soutiennent en paroles la liberté, tandis que dans la pratique ils la refusent à l'Eglise dès qu'ils en ont ou croient en avoir la possibilité.

Vénérables prêtres et très chers fils, nous sommes bien convaincus que sans l'aide de Dieu notre intervention et vos généreuses résolutions n'aboutiront à rien ; c'est pourquoi, nous vous invitons à vous unir avec nous dans la prière, en invoquant la puissante intercession de la très Sainte Vierge Marie, reine et mère de miséricorde.

Animés donc de la plus grande confiance, nous vous bénissons de tout cœur.

— *L'Homme et les groupes sociaux*, par le Groupe lyonnais d'études médicales. — Un vol. de 240 pages. Prix : 8,50 NF. Editions Spes, Paris.

Le Groupe lyonnais d'études médicales est connu par la Collection « Convergences », que ne déparera pas le présent ouvrage. Un groupe médical s'occupe tout naturellement de médecine, mais, comme dans *l'Homme devant l'échec* et d'autres volumes de la Collection, ici la préoccupation sociale s'impose. C'est le phénomène de la pression sociale et ses répercussions pathologiques qui deviennent de plus en plus de nos jours un problème tout simplement humain. Le docteur Kohler, dans l'avant-propos, marque bien l'angle sous lequel les différentes études trouvent leur unité. Les auteurs sont connus : Joseph Folliet, Joseph Hours, M. et Mme Chombart de Lauwe, le professeur M. Colin, Henri Joubrel, Jean Labbens, le professeur M. Porot et le R. P. Martelet, S. J., et, naturellement, le docteur Kohler, qui dirige le groupe. Nous retrouvons dans ces pages les qualités de compétence, de clarté dans l'exposé, qui, loin d'esquiver les problèmes, en cherchent loyalement une solution, d'accord avec la morale chrétienne. Le présent problème est des plus actuels, sinon le plus actuel ; il mérite d'être étudié en pareille compagnie.

Les intentions de la Semaine de l'Unité

par le R. P. Charles Boyer, S. J. (1)

L'Octave ou Semaine de l'Unité, que l'on célèbre chaque année du 18 janvier, fête de la Chaire de saint Pierre à Rome, au 25, fête de la Conversion de saint Paul, devient chaque année davantage un événement mondial. Les principales confessions chrétiennes ont adopté cette pratique, dans laquelle elles trouvent une occasion de manifester leur regret des divisions présentes, leur désir de retrouver l'unité perdue et leur ferme propos de réaliser ce qu'elles reconnaissent toutes être la volonté de Jésus-Christ : « Qu'ils soient un ».

Le Conseil mondial des Eglises en a fait une des manifestations de l'œcuménisme.

Un très grand nombre de paroisses catholiques observent avec ferveur ces jours de prière. A Rome, l'Octave est célébrée au *Gesù* avec un grand concours de fidèles et de la façon la plus solennelle : sermons, chants, bénédictions du Saint Sacrement. La cérémonie est souvent présidée par un cardinal.

On prie donc beaucoup pour l'Unité. Mais voici que l'on nous interroge, et depuis quelque temps avec une insistance et une inquiétude croissantes, sur un problème que nous aurions cru assez simple, mais qui, en fait, s'est un peu compliqué. Quelles intentions doivent orienter la prière pour l'Unité pendant les jours de cette grande Semaine ? Nous nous en tiendrons ici au point de vue catholique. Nous savons que le Conseil mondial des Eglises s'occupe aussi de la question et qu'il s'est déjà tenu en février dernier à Bossey une consultation à ce sujet.

L'ŒUVRE DU P. WATTSON

Pour comprendre la question et sa réelle difficulté, un peu d'histoire est nécessaire. On sait que l'Octave fut conçue, proposée et commencée par un ministre épiscopalien, Paul Wattson, en 1908. A cette époque, le P. Wattson croyait encore à la légitimité de l'Eglise anglicane ; mais convaincu de la nécessité de l'unité, il travaillait pour que cette Eglise se mît en communion avec le successeur du prince des Apôtres. Aussi, quand il conçut l'idée d'une prière pour l'unité, voulut-il qu'elle eut lieu à une date qui rappelât le primat de saint Pierre, et il choisit l'octave qui va de la fête de la Chaire de saint Pierre à Rome à la Conversion de saint Paul. Ainsi se trouvaient commémorés à la fois les deux apôtres dont le martyre illustra la Ville éternelle.

Le but général de l'institution était de prier et de travailler pour promouvoir la véritable unité catholique. Il n'y avait encore qu'une intention générale pour la prière de l'Octave, mais elle était précise : « Le retour de tous les chrétiens au Siège apostolique ». Il est manifeste qu'à ce premier moment, le P. Wattson ne comptait engager dans son mouvement que les chrétiens persuadés comme lui des titres de l'Eglise romaine ; et il s'efforçait d'amener à cette persuasion toute l'Eglise d'Angleterre.

(1) Cet article inédit nous a été communiqué par la revue *Unitas* (édition française), 8, rue François-Ier, Paris, VIIIe. Les sous-titres et les références à la *D. C.* sont de notre rédaction.

En 1909, le P. Wattson fut reçu dans l'Eglis catholique avec les deux congrégations, l'un d'hommes, l'autre de femmes, qu'il avait fondées et qui contenaient encore peu de membres. Comm anglican, il n'avait célébré l'Octave que deux foi seulement. En 1911, apparurent des intention spéciales pour chacun des jours de l'Octave. Voic celle du premier jour : « Pour que tous les chré tiens reconnaissent la Chaire de Pierre comm divinement établie centre de l'unité ». L'anné suivante la même intention fut ainsi formulée : « Pour le retour de toutes les autres brebis à l'unique bercail de Pierre ». En 1913, le P. Watt son proposa des intentions qu'il conserva ensuit sans changement : elles étaient distribuées selon les différences de doctrine, tandis que les précé dentes l'étaient davantage selon la géographie Elles étaient ainsi formulées :

18 janvier : fête de la Chaire de saint Pierr à Rome :

Le retour de toutes les autres brebis à l'unique bercail de Pierre.

Janvier 19 : le retour de toutes les sectes orien tales à l'unité catholique.

Janvier 20 : pour que les luthériens et les autres protestants de l'Europe continentale puissen trouver la voie du retour à la sainte Eglise.

Janvier 21 : la soumission des anglicans à l'autorité du Saint-Siège qu'ils ont rejetée.

Janvier 22 : que tous les chrétiens en Amérique s'unissent dans la communion avec le Vicaire du Christ.

Janvier 23 : la solide conversion de tous les mauvais catholiques.

Janvier 24 : la conversion des juifs.

Janvier 25, jour de saint Paul : la conversion de tout le monde païen.

Même après la mort de leur fondateur, les Pères de l'Atonement ont propagé l'Octave de l'Unité en conservant à peu près la même teneur des intentions.

Ces intentions sont proposées aux catholiques, ou encore à tous ceux qui sans être catholiques, sont pourtant convaincus que l'unité doit se faire par la communion avec le Siège apostolique. Elles sont inspirées en effet par la doctrine de l'unité que professe l'Eglise catholique : pour appartenir à l'Eglise du Christ, il faut se soumettre à l'autorité de l'Evêque de Rome, successeur de celui à qui Jésus-Christ a donné les clefs de son royaume.

Pendant une vingtaine d'années, l'Octave resta partout ce que son fondateur l'avait faite. La pratique s'en répandait toujours davantage dans le monde catholique. Le P. Wattson travaillait pour qu'elle y devînt même obligatoire. En 1926 le cardinal Bourne, archevêque de Westminster, pria le P. Paul de modifier le titre de l'institution qui jusque-là s'appelait l'Octave de l'Unité de l'Eglise ; il jugeait préférable, au moins pour l'Angleterre, le nom suggéré par la Mère Lurana, de l'Atonement : Octave de la Chaire de l'Unité. En 1931, le P. Paul approuvait ainsi ce changement : « Ce nom indique de façon plus explicite la nature de l'unité que nous désirons et pour laquelle nous prions. Hors de l'Eglise catholique chacun a sa propre théorie et sa propre concep-

on de l'unité ; le titre « Chaire de l'Unité » éclare définitivement que la communion avec la haire de Pierre est l'unique marque infaillible e l'unité catholique » (ONE FOLD, *Hanano*, p. 89).

L'ÉVOLUTION DE LA PRIÈRE POUR L'UNITÉ AVEC L'ABBÉ COUTURIER.

Mais voici qu'un autre grand apôtre de l'unité ommençait d'apparaître à Lyon. On sait que cette lle a vu naître d'admirables initiatives cathoques, comme l'œuvre de la Propagation de la oi, celle de la Sainte-Enfance, celle des Congrès ucharistiques, le Prado. L'abbé Paul Couturier, mple professeur de collège, se dépensait depuis 923 au service des réfugiés russes que les évéements avaient amenés nombreux à Lyon ; amour des Russes le conduisit en 1932 au onastère d'Amay (aujourd'hui transféré à Chetogne) que Dom Beauduin avait fondé pour le avail de l'Union. Il y puisa, disait-il lui-même, un dévouement averti et inébranlable à la cause e l'unité » (*l'Abbé Paul Couturier*, par MAURICE ILLAIN, p. 43). Revenu à Lyon, il se met au avail pour préparer l'Octave de janvier 1933. out d'abord, on reste entre catholiques. Bienôt quelques invitations aux orthodoxes, aux oines de Nashdom étendent le cercle des priants. nfin, l'idée nouvelle a resplendi : la prière pour Unité n'est pas seulement faite pour tous les rétiens : elle doit être faite par tous les rétiens : « Nous comprenons cette Octave omme une convergence de prières de chaque onfession chrétienne en pleine liberté et indéendance vers le Christ que nous aimons, adorons prêchons. » (*Ibid.*, p. 54.)

Désormais on ne demandera plus seulement ux catholiques de célébrer l'Octave : on le emandera à tous les chrétiens. Cet élargissement st un progrès. Et ce progrès ne pouvait déplaire u P. Paul Wattson, qui le connut, et qui, en fait, en réjouit, écrivant peu avant sa mort : « Si la ratique de l'Octave devient universelle, non eulement parmi les catholiques en toutes les arties du monde, mais aussi parmi les « autres rebis » qui sont maintenant hélas ! séparées du iège apostolique, quel autre résultat pouvonsous attendre de cette universelle répétition de a part des croyants chrétiens de la prière oriinaire de Notre Béni Seigneur « afin que tous oient un », si ce n'est une réponse proporonnée du Tout-Puissant et le prompt accomplisement de la prophétie de Notre-Seigneur luiême : « J'ai d'autres brebis qui ne sont pas e ce troupeau ; je dois aussi les appeler et elles ntendront ma voix et il y aura un seul troueau et un seul pasteur. » (*The Lamp*, janvier 940, p. 29.) Et lui-même invitait à observer Octave tous ceux qui portent le nom du Christ.

Dès lors l'intention de l'Octave, étant proposée tous, devait rester plus générale et ne plus emander « que tous les chrétiens reconnaissent a Chaire de Pierre comme divinement établie entre de l'Unité ». Comment aurait-on pu prooser une telle prière à ceux qui souvent egardent le Pape comme l'antéchrist et qui epuis leur enfance entendent répéter autour 'eux « No popery » ou « Los von Rom » ? omme dit le P. Villain : « Tout est demandé ar une question de loyauté ; il ne peut être emandé à personne, dans une prière pour Unité, de transiger avec sa foi. » (*L'abbé Couurier*, p. 50.) On ne pouvait demander à tous que de prier pour l'Unité ; laissant chacun libre d'ajouter les précisions que lui dicterait sa foi. Comme on l'a vu dans le texte cité plus haut, le P. Wattson en voyait l'expression dans la formule même du Christ : « Que tous soient un ! »

L'abbé Couturier ne demande rien autre dans l'intention générale : « L'unité de tous les chrétiens telle que le Christ l'a voulue pour son Eglise. » Tout au plus, dans ce « telle que... » pourrait-on entendre l'aveu d'une ignorance qui, pour les catholiques, ne pourrait être entière.

LES INTENTIONS PROPOSÉES PAR L'ABBÉ COUTURIER ET LES DIFFICULTÉS QU'ELLES SOULÈVENT

Mais pour ceux qui « désireraient une intention particulière pour chaque jour », l'abbé Couturier suggérait deux schèmes, à peu près identiques, sauf que l'un d'eux, celui qui fut retenu, mentionnait les Juifs, le voici :

18 janvier : unité de tous les chrétiens.
19 janvier : sanctification des catholiques.
20 janvier : sanctification des orthodoxes.
21 janvier : sanctification des anglicans.
22 janvier : sanctification de tous les protestants.
23 janvier : sanctification des Juifs.
24 janvier : sanctification des non-chrétiens.
25 janvier : unité de tous les hommes dans la charité et la vérité du Christ.

Ces intentions n'ont rien de proprement catholique. Non seulement elles diffèrent de celles que l'on proposait auparavant ; mais avec le cours des années, elles apparaissent en opposition avec les intentions premières et par beaucoup elles sont jugées comme telles. C'est là qu'est le problème que je voudrais examiner.

Je le ferai en toute liberté. Mais je tiens à le déclarer tout d'abord, je ne voudrais diminuer chez personne l'admiration que méritent le zèle et l'œuvre de l'abbé Couturier. Cet humble prêtre a ressenti profondément le mal de la division des chrétiens et il s'est donné corps et âme, avec une charité intense et industrieuse. Il a présenté aux non-catholiques le visage tout maternel de l'Eglise. Son esprit de totale abnégation pour avancer l'unité chrétienne a fait de lui un modèle sympathique et un entraîneur. Si je dois défendre un point de vue qui lui a peut-être échappé, je répète avec lui : « Rien ne serait plus triste que des disputes nouvelles et des séparations nouvelles à propos de prières pour l'unité chrétienne. » (*Ibid.*, p. 64.)

Considérées en elles-mêmes, les intentions proposées par l'abbé Couturier sont excellentes. Prier pour la sanctification des diverses communautés chrétiennes, des Juifs et des infidèles ; quoi de meilleur ? Mais nous devons les regarder dans leur contexte, c'est-à-dire, dans l'Octave où elles s'insèrent, après les intentions qu'elles remplacent, et en tenant compte des interprétations qu'elles reçoivent. L'abbé Couturier n'est plus là pour les expliquer ou les corriger.

Aucune difficulté ne surgit encore lorsqu'on propose ces intentions aux non-catholiques. A ceux-ci, nous l'avons dit, on ne peut présenter les formules du P. Wattson, qui impliquent le désir de la communion avec l'Evêque de Rome.

Tout change si le but ou du moins le résultat des intentions proposées est de porter les catholiques à demander l'unité sans la précision qui appartient à la foi catholique. Plus grave encore sera le danger si par ce manque voulu de préci-

sion les fidèles sont conduits à rêver d'une unité encore inconnue, réalisée dans un avenir plus ou moins lointain par des sacrifices réciproques d'ampleur à peu près égale.

EXAMEN CRITIQUE DES RAISONS INVOQUÉES EN FAVEUR DE LA FORMULE DE L'ABBÉ COUTURIER.

Selon la foi catholique, le dogme est immuable. Il peut se développer, mais dans le même sens. Dans le plus lointain avenir, tout catholique professera que le Pontife romain, parlant « *ex cathedra* » est infaillible, que la Vierge Marie ne fut pas conçue dans le péché originel, qu'après sa vie terrestre, elle alla au ciel en corps et en âme, que la tradition est une source de la révélation, et beaucoup d'autres vérités actuellement niées par les protestants. Si l'on suppose que l'unité un jour sera réalisée, — la véritable unité dans une même foi, un même culte, un même gouvernement, — on entend par là-même que tous les chrétiens confesseront alors toutes ces vérités. Demander l'unité, c'est, pour un catholique, demander que tous les chrétiens acceptent la foi catholique. Si vous dites à un catholique de prier pour l'unité chrétienne, vous lui dites de prier pour que orthodoxes et protestants deviennent catholiques. C'est ce que faisait le P. Wattson, c'est ce que beaucoup continuent de faire. Mais c'est ce qu'on veut éviter de faire en proposant la formule de l'abbé Couturier. Et pour cela, on invoque surtout deux raisons : la prière, pense-t-on, sera plus efficace, si tous les chrétiens font exactement la même, en même temps ; ensuite, il est à craindre que nos frères séparés refusent de prier avec nous si nous prions pour qu'ils deviennent catholiques.

Première raison : la prière serait plus efficace.

La première raison est vraiment bien faible. On peut croire sans doute que la prière pour l'unité sera plus agréable à Dieu si elle est faite par tous les chrétiens, et qu'elle sera plus facilement universelle et plus fervente si elle est faite par tous dans un même temps. Mais il suffit pour cela de l'intention générale que tout chrétien peut et doit accepter, celle de prier pour l'unité, à l'imitation du Christ et en union avec lui. Chacun toutefois comprend l'unité selon sa propre confession, de sorte que, aussi longtemps qu'ils sont divisés, les chrétiens ne peuvent réellement pas faire tous la même prière. Des protestants de grande autorité le reconnaissent : « Dès que dans nos prières pour l'unité, dit M. Oscar Cullmann, nous pensons à la *manière* de réaliser l'unité de l'Eglise, nous ne prions plus pour la même chose... Si les catholiques prient, en tant que catholiques croyants, pour l'unité de l'Eglise, ils doivent nécessairement prier pour notre soumission à Rome. Si nous prions pour l'unité telle que nous la concevons, nous devons prier pour que les catholiques cessent d'être exclusifs dans le sens catholique, autrement dit : pour qu'ils cessent d'être catholiques romains. » (O. CULLMANN, *Catholiques et Protestants, Un projet de solidarité chrétienne*, Delachaux et Niestlé, p. 39.) Cullmann explique même que les catholiques sont encore plus limités par leur foi que les protestants : « Les catholiques eux-mêmes, dit-il, ne devront pas cacher aux protestants qu'ils ne *peuvent* pas discuter avec nous sur l'unité avec cette absence d'*a priori* dont nous pouvons faire preuve lorsque nous engageons un dialogue œcuménique. En vertu de leur foi à l'Eglise, ils sont obligés d'être exclusifs sous ce rapport, alors que notre foi en l'Eglise ne nous empêche pas de reconnaître d'autres Eglises comme telles. » (P. 25.)

Les directives pour la Semaine de l'Unité en 1959 données par la Commission *Foi et Constitution*, que préside l'évêque anglican O. Tomkins, constataient l'impossibilité d'une prière pour l'unité, qui fût la même pour tous les chrétiens. On y lisait : « Plus les chrétiens apprennent à se connaître, plus ils sont aussi conscients de leurs différences. » Et encore plus fortement : « La prière catholique est réaliste. La contradiction que nous voyons dans les pratiques présentes de la prière pour l'unité est simplement un reflet de l'état réel de division dans l'Eglise du Christ. Notre prière pour l'unité chrétienne doit pouvoir comprendre la situation actuelle que nous avons en face. Si notre prière évitait ou ignorait la réalité de notre condition tragique, elle ne serait pas une vraie prière. » La conclusion était celle-ci : « Malgré les conceptions très diverses que nous avons de l'unité, il est bon que nous fassions monter vers Dieu ensemble et au même moment de l'année nos prières pour la réunion des chrétiens, même si ces prières n'ont pas exactement la même résonance. » (Voir *Unitas*, 1959, p. 8.)

La Commission *Foi et Constitution* a répété cette déclaration pour la Semaine de 1960.

On dira : mais pourquoi ne pas faire abstraction des différences, les mettre entre parenthèses, ne penser qu'à la seule volonté du Christ, prier tous unis à la seule prière du Christ ? Je réponds : la volonté et la prière du Christ sur ce point ne sont pas indéterminées ; elles sont sans abstraction ni parenthèses ; elles demandent l'unité dans l'Eglise fondée par Jésus-Christ. Tout catholique sait quelle est cette Eglise. S'il ne prie pas pour que tous les chrétiens appartiennent à l'Eglise catholique, il ne prie pas comme le Christ.

Cela est si vrai que lorsque des catholiques, dans une intention de pure charité, acceptent de taire cette doctrine, certains protestants comprennent qu'ils l'ont abandonnée. Qu'il me suffise d'un exemple. M. Visser 't Hooft, secrétaire général du Conseil mondial des Eglises, prêchant à Saint-Pierre de Genève le 17 janvier 1960, disait : « Nous nous réjouissons de ce que beaucoup de nos frères catholiques ont compris que la seule prière adéquate pour l'unité est celle qui demande à Dieu de nous montrer son chemin vers l'unité et renonce à demander directement ou indirectement à Dieu de bien vouloir résoudre le problème selon nos idées ou nos conceptions préconçues. » Que le chemin vers l'unité soit le chemin de Rome, ce n'est pas une conception préconçue, à laquelle on puisse renoncer, c'est la doctrine catholique. Que tous les chrétiens prient donc pour l'unité ; qu'ils le fassent en même temps pour marquer leur volonté d'union ; mais que chacun prie selon sa croyance.

Deuxième raison : éviter que nos frères séparés refusent de prier avec nous.

On invoque une autre raison pour proposer aux catholiques les intentions que nous discutons. Si nous demandons leur retour à l'Eglise catholique, nos frères séparés refuseront de prier avec nous. Il paraît en effet que certains Réformés français ont menacé de le faire. J'avoue ne pas comprendre cette difficulté. Nul ne prétend que les protestants s'unissent à la prière des catholiques qu

prient en tant que catholiques. Qu'ils demandent l'unité à leur manière, sachant que les catholiques la demandent d'une autre manière. Dans l'esprit des catholiques le mot *retour*, que l'on peut d'ailleurs éviter, ne contient rien d'offensant. Il figure souvent dans les documents du Saint-Siège, jusqu'aux plus récents (2). Il a un sens historique : dans le passé, des membres de l'Eglise catholique se sont séparés des autres membres et ont fondé les confessions protestantes ; si maintenant ces protestants entraient dans l'Eglise catholique, ils *retourneraient* là d'où les fondateurs de la Réforme sont sortis. Cela ne fait point supposer que les protestants d'aujourd'hui soient coupables, ni qu'ils aient eux-mêmes causé la séparation. On ne veut pas dire non plus qu'aucun changement ne survient dans l'Eglise catholique ; mais ceux qui se sont produits, comme ceux qui se produiront, ne touchent pas à la substance, de sorte que c'est bien à la même Eglise dont ils sont partis que reviendraient aujourd'hui les protestants, s'ils devenaient catholiques ; comme c'est à la même Eglise que dans l'avenir ils reviendraient. C'est un mythe de supposer que toutes les Eglises sont dans la même situation par rapport à l'unité et qu'elles vont se trouver un jour unies sans qu'aucune ait à modifier sa doctrine. Ou l'unité ne se fera jamais, ou ceux qui ne sont pas catholiques le deviendront. Les changements que l'on peut raisonnablement attendre de la part de l'Eglise catholique sont tous accidentels et ils pourraient être accomplis dès aujourd'hui sans que cette Eglise ne perde rien de son caractère propre.

Puisque telle est la foi catholique, les non-catholiques, et en particulier les protestants, doivent comprendre que nous demandions l'unité comme nous le faisons. Même les catholiques qui emploient les formules moins explicites savent très bien que dans la mesure où ils demandent l'unité, ils demandent qu'elle se réalise au sein de leur Eglise.

En fait, comment se comporte à ce sujet le Conseil mondial des Eglises, et surtout la Commission *Foi et Constitution*, plus spécialement chargée de cette question ? Cette Commission déclara à Evanston qu'elle promouvait la pratique de la Semaine de Prière du 18 au 25 janvier (ou à une autre date, là où cela conviendrait mieux). Elle en donnait cette excellente raison : « Nous ne pouvons attendre que Dieu nous donne l'unité si nous ne nous préparons pas à recevoir ce don par une pénible (« *costly* ») et purifiante prière. » (BELL, *Documents*, 4ᵉ série, p. 240.) Chaque année, elle publie une sorte de guide pour la « Semaine de prière pour l'Unité chrétienne ». Ses intentions sont différentes de celles qui d'ordinaire sont alors proposées aux catholiques. Mais l'intention la plus générale est de prier pour l'unité : et on désire que tous les chrétiens prient dans le même temps.

En 1958, la Commission proposait un commentaire du *Pater ;* en 1959, une recommandation des vertus de l'unité : amour, joie, paix patience, bonté, fidélité, amabilité, tempérance. En 1960, l'intention générale était : l'unité de la paroisse locale dans l'unité de l'Eglise universelle (par manière de commentaire de *I Cor.*, 27-28).

Le Rev. Waddams, alors secrétaire de l'Eglise d'Angleterre pour les affaires étrangères, avait réuni une commission pour examiner les formules d'intentions. La conclusion fut de distribuer simplement dans les jours de la Semaine les différentes confessions.

Par exemple :
1ᵉʳ jour : tous les chrétiens.
2ᵉ jour : les catholiques.
3ᵉ jour : les anglicans.
4ᵉ jour : les orthodoxes, etc.

Chacun restait libre, en pensant à la confession indiquée pour chaque jour, de prier pour cette confession en vue de l'unité de la manière qui lui semblait convenir. Il n'y a rien à objecter à cette façon de procéder.

QUE LA PRIÈRE DE TOUS LES CHRÉTIENS POUR L'UNITÉ SOIT SANS ÉQUIVOQUE

Nous pouvons terminer ici notre recherche ; elle autorise, croyons-nous, les conclusions suivantes.

Il convient que tous les chrétiens s'affligent de la présente division, qu'ils veuillent la faire cesser et qu'ils s'unissent à la prière du Christ pour l'unité.

Il est désirable qu'ils prient tous dans le même temps, chaque année : ils montrent ainsi leur désir d'union et ils se préparent à recevoir les grâces qui conduisent à l'unité.

Tous les chrétiens peuvent prier en général pour l'unité véritable, qui est celle que veut le Christ.

Les catholiques tiennent comme une vérité de foi que leur Eglise est la seule véritable Eglise du Christ et que par suite l'unité n'est possible que par l'acceptation de sa doctrine et de son autorité de la part des autres chrétiens. Quand ils prient pour l'unité. Ils prient donc afin que les autres chrétiens entrent dans l'Eglise catholique romaine. Les intentions proposées par le P. Wattson appliquent simplement aux divers groupes de chrétiens ce que requiert cette doctrine. On pourrait faire de même avec d'autres expressions.

Par exemple on pourrait, pour les catholiques, employer les formules suivantes :

18 janvier : Pour l'union de tous les chrétiens dans la vraie foi et dans l'Eglise.

19 janvier : Pour la réconciliation de nos frères séparés d'Orient avec le Siège apostolique.

20 janvier : Pour la réconciliation des anglicans avec le Saint-Siège.

21 janvier : Pour la réconciliation des protestants d'Europe avec le Saint-Siège.

22 janvier : Pour que les chrétiens d'Amérique soient tous unis à la Chaire de Pierre.

23 janvier : Pour que les mauvais catholiques reviennent à la vie sacramentelle de l'Eglise.

24 janvier : Pour que le peuple juif entre dans la possession de son héritage en Jésus-Christ.

25 janvier : Pour l'extension missionnaire du royaume du Christ dans le monde.

Les intentions particulières que formula l'abbé Couturier ont l'inconvénient de ne pas demander directement l'unité ; elles peuvent laisser croire que les catholiques hésitent sur leur doctrine, et que l'unité puisse être atteinte autrement que par l'entrée des autres chrétiens dans l'Eglise de Rome.

---

(2) Le mot se trouvait dans l'encyclique *Ad Petri cathedram : sinite alamus spem, quam de reditu vestro paterno amantique animo fovemus* (*D. C.*, n° 1308 du 19 juillet 1959, col. 910, n° 43) ; le sens est dans le *Motu proprio* de la Pentecôte : *ad unicam Christi veniant Ecclesiam* (*D. C.*, n° 1330 du 19 juin 1960, col. 705).

Pour tout motif raisonnable et, en particulier, si catholiques et non-catholiques ont à rédiger des programmes communs, on peut très bien, dans le respect réciproque des diverses positions doctrinales, ou bien se contenter de l'intention générale, sans assigner un jour aux diverses confessions, ou bien simplement nommer ces confessions, en laissant à chacun le soin de déterminer dans sa prière ce qu'il demande pour cette confession en vue de l'unité.

❊

Ces quelques pages déplairont peut-être à quelques personnes dont l'amitié m'est chère. Qu'elles veuillent bien considérer mes raisons. Je crois que l'œcuménisme n'atteindra son but que si les catholiques suivent à la lettre cet[te] prescription de l'*Instruction* sur le mouveme[nt] œcuménique : « Toute la doctrine catholique do[it] être proposée et exposée dans son intégrité [;] qu'on se garde de passer sous silence ou [de] dissimuler par un langage ambigu ce que co[n]tient la vérité catholique sur la vraie nature [et] le mode de la justification, sur la constitution [de] l'Eglise, sur le primat de juridiction du Ponti[fe] romain, et sur l'unique union véritable par [le] retour des dissidents à l'unique véritable Eglis[e] du Christ (3). »

CHARLES BOYER, *S. J.*

(3) *D. C.*, n° 1 064 du 12 mars 1950, col. 332.

L'Eglise et le célibat sacerdotal

Article du R. P. Spiazzi, O. P.

Sous le titre « Sainteté d'une loi », le R. P. Spiazzi, O. P., a publié dans l'Osservatore Romano *(15 juin* 1960), *l'article suivant* (1) :

A un article paru en décembre 1959, dans le *Monitor Ecclesiasticus,* où il était question du problème du célibat ecclésiastique (2), discuté en maints endroits, certains organes de presse, en Italie et à l'étranger, ont donné une interprétation trop large, comme si l'article en question visait à l'abolition de cette loi millénaire, ou comme s'il en proposait de trop faciles dérogations, au point de déterminer un bouleversement de l'actuelle discipline ecclésiastique que l'Eglise latine a fixée et défendue pour des raisons toujours très valables, fondées sur des principes théologiques et ascétiques et appuyées par le témoignage de l'histoire.

De plus, on a voulu voir dans une opinion absolument personnelle exprimée timidement et avec beaucoup de précautions et de réserves, concernant la possibilité d'admettre dans l'Eglise latine, comme dans les Eglises orientales, différentes catégories de clergé séculier, un indice de l'orientation actuelle du Saint-Siège en la matière, alors que la position du Saint-Siège est diamétralement opposée, ainsi qu'il résulte de la seconde allocution du Souverain Pontife lui-même, Jean XXIII, au Synode diocésain de Rome (cf. *l'Osservatore Romano,* 27 janvier 1960) (3).

LE CÉLIBAT DU PRÊTRE, EXIGENCE DE SON CARACTÈRE SACRÉ ET DE SON MINISTÈRE

Fermement et profondément attaché aux enseignements et aux directives du Saint-Siège, en cette matière comme en toute autre, et avec l'intention de dissiper tout malentendu ou toute équivoque qu'auraient pu faire naître notre pensée — au risque de frayer la route à de graves abus, — nous résumons ici un autre article qui vient de paraître dans le *Monitor Ecclesiasticus* (1960, fasc. 1), dans lequel, commentant les allocutio[ns] de S. S. Jean XXIII au Synode romain, nous avo[ns] traité amplement du problème du célibat ecclésia[s]tique, considéré non seulement du point de vu[e] de la vertu de chasteté, pratiquée de façon parfait[e] mais aussi des effets et des difficultés qu'elle com[]porte pour celui qui la pratique (4).

Il faut le situer dans un cadre bien plus larg[e] dominé par la logique de la consécration intim[e]ment inhérente au sacerdoce, tendant avant to[ut] à la chasteté parfaite, selon les dispositions d[e] l'Eglise pour le clergé de rite latin, mais auss[i] dans une certaine mesure, à la pratique (avec o[u] sans vœux) de la pauvreté et de l'obéissance, e[n] excluant toute ambition de carrière et d'honneu[rs] de ce monde ; tendant en somme à la réalisatio[n] la plus parfaite possible de l' « esprit » des co[n]seils évangéliques et des béatitudes, éventuellemen[t] concrétisée, sinon dans la forme canonique d[u] vœu religieux proprement dit, du moins da[ns] d'autres formes semblables qui, aujourd'hui, [se] répandent avec l'approbation des supérieurs eccl[é]siastiques.

Il est une exigence du *caractère sacré,* leque[l] de soi, postule l'aspiration à ce qui est plus pa[r]fait, même s'il est vrai que la vocation au célib[at] et aux conseils évangéliques et la vocation a[u] sacerdoce ne coïncident pas et ne sont pas uni[es] essentiellement par la nature des choses ou p[ar] le droit divin. Et il est une exigence du *ministè[re] sacerdotal,* puisqu'il convient qu'au moins cel[ui] qui est appelé à annoncer l'Evangile et à dirig[er] les âmes selon ses maximes incarne pour ainsi di[re] en lui le message de perfection morale proclam[é] par Jésus-Christ, même au delà de ce qui est stri[c]tement requis pour le salut, afin d'être dans [le] monde un témoignage de l'éternel et un app[el] plus fort à la vie spirituelle.

A cela s'ajoute la nécessité pour le ministre d[u] Christ, au moins quand il est chargé d'un mini[s]tère pastoral, de jouir d'une liberté de temps, [de] mouvement, de travail, de sacrifice et, encore plu[s] d'une « liberté d'esprit », qui serait difficileme[nt] accordée à un homme marié, responsable d'u[ne] famille, comme le fait remarquer saint Thom[as]

(1) Traduction, sous-titres et notes de *la D. C.*
(2) *D. C.*, n° 1325 du 3 avril 1960, col. 402-404.
(3) *D. C.*, n° 1323 du 6 mars 1960, col. 269.
Au cours d'une audience accordée à M. Pierre Gérard, supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice, le Saint-Père évoqua le Synode de Rome et les enseignements qu'il tenait à donner à ses prêtres, leur rappelant, à eux prêtres de rite latin, les exigences de la loi du célibat ecclésiastique. Le Pape souligna devant M. Gérard qu'il avait voulu réagir contre l'illusion que la rigueur de cette loi pourrait être atténuée, alors que, répéta-t-il, la chasteté parfaite du prêtre est l'honneur de l'Eglise catholique. (*La Croix,* 23 juin 1960.)

(4) A partir d'ici, le P. Spiazzi reprend l'article qu['il] avait publié dans *Settimana del Clero* (17 avril 196[0]) sous le titre *Le cœur du prêtre dans les exhortatio[ns] de « l'humble Jean XXIII »,* qui débutait par d'ampl[es] extraits du discours du Pape au Synode romain c[ité] plus haut.

d'Aquin quand il parle du vœu religieux de chasteté (IIa-IIae, q. 186, a. 4). L'Eglise, à son tour, pour des raisons évidentes, peut compter beaucoup plus sur des hommes dégagés des liens de la famille et plus généreusement voués à la cause du règne de Dieu du fait de leur condition de cœur et de vie.

Ajoutons enfin la facilité des abus et des déviations en matière sexuelle qui pourraient constituer pour le prêtre une tentation plus proche et pressante et une continuelle occasion de péché, et on comprendra que pour ces raisons, et d'autres encore, l'Eglise latine, depuis le temps du Concile d'Elvire, en 300, et du Concile romain de 386, a prescrit aux prêtres et aux diacres le célibat, qui, en tant que consacré et consolidé par le vœu de chasteté, rentre, partiellement du moins, dans la sphère de cette consécration totale qui a lieu dans la profession religieuse et qui, sans être essentielle au sacerdoce, lui convient si bien.

Si le problème du célibat sacerdotal existe, il doit être affronté soit sur le plan individuel, soit sur le plan institutionnel, en renforçant ses défenses et en créant des conditions qui en puissent favoriser la pratique plus parfaite.

La question des candidats au sacerdoce inaptes au célibat

Il s'agira avant tout de bien choisir et former les candidats au sacerdoce, suivant des critères concernant tous les aspects de la personnalité : physiques, psychiques, intellectuels, moraux, de sorte que la personnalité du prêtre soit saine, complète, robuste, consciente (5).

Pour ceux qui, bien préparés et expérimentés, seront admis au sacerdoce, il s'agira de vivre de plus en plus dans des conditions telles qu'elles permettront de réaliser les traits véritables de l'*homo Dei*, voué à la contemplation, à la prière, à la célébration des saints mystères, à la dispensation des biens salutaires : la vérité, la loi, la grâce du Christ. Une vie intérieure plus intense, l'élimination de certaines occasions de chute que présentent les conditions d'isolement dans lesquelles est parfois contraint de vivre le prêtre, la réalisation de la vie commune dans des formes et mesures qui, dans le temps présent, se révèlent possibles et convenables, l'accroissement de l'amitié loyale et généreuse entre confrères, la bonne répartition des confesseurs, directeurs spirituels, conseillers (même itinérants) pour le clergé, l'assistance spirituelle et le réconfort moral offerts par les supérieurs — et spécialement par l'évêque — à tous les prêtres, et en particulier à ceux qui, pour des raisons de milieux, de ministère, et d'autres circonstances spéciales se trouvent en plus grand danger : voilà tous les secours et aides qui facilitent et garantissent mieux l'observance d'une loi qui, certes, peut coûter de graves sacrifices, mais précisément à cause de cela offre la possibilité de réaliser, avec le secours de la grâce, une mesure plus abondante de sainteté et de fécondité spirituelle.

Reste posé le problème de la rareté des vocations, spécialement en certains pays, et, par là, la difficulté de pourvoir à l'assistance spirituelle de nombreux fidèles et même de populations entières : rareté qui, en partie du moins, est déterminée par la difficulté que représente pour beaucoup le lien entre sacerdoce et célibat. En conséquence, le sacerdoce (sinon nécessairement l'Eglise) se trouve privé de beaucoup d'hommes riches d'énergies, de talents, de générosité apostolique, qui, pourtant, ne se sentent ni appelés ni aptes au célibat.

Mais le fait demeure que la voie marquée par l'Eglise latine pour le prêtre est celle du célibat, comme l'a répété Jean XXIII ; et c'est l'Eglise qui, seule, a compétence pour discerner et déterminer ce qui vaut le mieux dans tout l'ordre de la vie morale et spirituelle. C'est dans l'Eglise qu'il faut avoir confiance, sachant que par elle l'Esprit du Seigneur guide les hommes au port du salut. Et c'est encore à l'Eglise qu'il faut s'en remettre pour traiter certaines questions plus graves, même s'il est licite et obligatoire pour tous ses fils d'offrir à la hiérarchie, avec humilité et loyauté, toute la collaboration dont on est capable non seulement dans le domaine de l'action, mais encore dans celui de la pensée.

Aujourd'hui, malheureusement, il en est qui prétendent affronter le problème du célibat sacerdotal depuis des tribunes peu indiquées pour débattre de questions aussi graves pour la vie spirituelle, la discipline ecclésiastique, l'apostolat. Il n'est pas rare que s'en préoccupent certains laïcs auxquels, sans doute, on ne doit pas prêter *a priori* de mauvaises intentions, mais qui, certainement, ne sont pas en mesure de voir le problème dans toutes ses dimensions et d'en peser toute la portée. Il n'a pas manqué de brochures pour donner à ce problème une importance excessive et une publicité inopportune, dues à la plume d'hommes qui, ayant violé la loi avec obstination et étant allés jusqu'à des formes même publiques de désertion et de trahison, sont les moins indiqués pour réclamer l'abolition ou l'allègement du célibat sacerdotal. S'il est vrai que le cas de celui qui est tombé peut être digne de compassion et de miséricorde, et que, pour un bon prêtre, ce sera toujours une âme particulièrement chère qu'il faudra traiter avec une grande bonté et que la charité poussera à sauver, ce cas pourtant ne pourra fournir une raison déterminante ou donner autorité à quiconque en vue de modifier l'ordre législatif et de changer l'ordre des valeurs de l'Eglise en matière d'ascèse.

C'est en ce sens, croyons-nous, que s'est élevée, forte et sans équivoque, la voix de Jean XXIII, qui a repoussé les tentatives d'abolir la loi du célibat sacerdotal. Et il est intéressant de noter que, à ce passage de son allocution, l'assemblée du Synode éclata en applaudissements, ce qui était le signe d'une pleine adhésion au Souverain Pontife pour être fidèles — individuellement et en tant que corps sacerdotal — à une loi vénérable dont le Pape avait encore une fois proclamé la sainteté et l'utilité.

P. Raimondo Spiazzi, O. P.

(5) Dans l'article publié dans *Settimana del Clero* (17 avril 1960), le R. P. Spiazzi ajoutait ici : « Dans ce but, beaucoup pensent qu'il serait opportun de faire terminer la période de formation dans les séminaires avec l'ordre du diaconat, et de n'admettre au sacerdoce qu'après une période d'activité dans le ministère ceux que l'expérience aurait éprouvés et révélés comme aptes au ministère et capables de supporter les charges du sacerdoce, entre autres l'obligation du célibat. C'est là un point hérissé de difficultés pratiques, sans doute, mais qui laisse entrevoir les notables avantages qui résulteraient d'une préparation et d'une expérience plus poussées des candidats au sacerdoce. Ceux qui ensuite seraient reconnus inaptes à porter toutes les charges inhérentes au sacerdoce pourraient déployer dans l'Eglise d'autres activités fructueuses en collaboration avec la hiérarchie et avec les prêtres. »

— *Le Mystère de l'amour divin.* Théologie et culte du Sacré-Cœur, par Marcel Denis, P. S. C. — Un vol. de 236 pages. (Sans indication de prix.) Apostolat de la Prière, Toulouse.

Le sous-titre dit bien l'objet de ces pages : d'abord l'étude du fondement dogmatique, après avoir rappelé les origines lointaines de ce culte qu'aucune époque n'a méconnu dans l'Eglise. Puis l'auteur précise les éléments essentiels de cette dévotion et comment il convient de la présenter. Comme on le pense bien, l'encyclique *Haurietis Aquas* est le guide sûr dont il met en valeur toutes les richesses théologiques.

La puissance paternelle et la religion de l'enfant

Enfant naturel reconnu, puissance paternelle appartenant à la mère, droit de critique du père sur l'éducation religieuse de l'enfant, distinction entre choix de la religion et éducation religieuse.

(Dlle X... C.Y...). Jugement.

LE TRIBUNAL ;

Attendu que Dlle X... est accouchée le 16 juin 1954, à Paris (14e), d'une enfant prénommée Christiane, Eliane, Gisèle ; que Y... a, postérieurement à la mère, reconnu en être le père ; qu'un jugement rendu le 14 juin 1956 par le tribunal civil de L... a condamné Y... à servir pour l'enfant une pension alimentaire mensuelle de 4 000 francs ; — Attendu que Dlle X... a, suivant exploit du 7 juin 1958, attrait Y... devant le tribunal civil de ce siège en sollicitant l'élévation de ladite pension à 20 000 francs par mois à compter du jour de la demande et l'exécution provisoire du jugement à intervenir ; — Attendu que Y... estime la demande exagérée et offre de payer une pension mensuelle de 6 000 francs ; qu'il sollicite en outre la fixation d'un droit de visite aux premier et troisième dimanches de chaque mois, de 10 à 18 heures, ainsi que pendant la première moitie de toutes vacances scolaires ; qu'il demande enfin au tribunal d'ordonner que l'enfant soit élevée dans la religion catholique ; — Attendu que Dlle X... s'oppose à ce qu'un droit de visite soit accordé au père et soutient, d'autre part, que, titulaire de la puissance paternelle sur l'enfant, elle seule est en droit de fixer éventuellement la religion de cet enfant.

Sur la fixation de la pension et sur le droit de visite : (sans intérêt).

Sur la fixation de la religion de l'enfant : — Attendu en fait qu'il n'est ni allégué ni établi que Dlle X... ait opté ou non en faveur d'une éducation religieuse de l'enfant, âgé de quatre ans, dans une confession quelconque ; — Attendu, en droit, que la puissance paternelle est conférée par la loi à Dlle X... qui a reconnu l'enfant en premier ; qu'il s'ensuit que la détermination de l'appartenance ou de la non-appartenance de l'enfant à une religion est un droit qu'en l'espèce Dlle X... peut seule exercer ; — Attendu, d'autre part, que la puissance paternelle instituée moins dans l'intérêt des parents que dans celui de l'enfant ne saurait en principe être exercée de façon exclusive par son titulaire vis-à-vis de l'autre parent ; que sans doute Y... ne saurait, en ce qui concerne le choix d'une religion, faire prévaloir sa volonté contre la décision positive ou négative de la mère ; qu'il lui appartient seulement, dans l'intérêt de l'enfant, de critiquer éventuellement les dispositions prises par la mère dans le cadre choisi par cette dernière en matière d'éducation religieuse ; que Y... est donc mal fondé en sa demande et doit en être débouté :

Par ces motifs, dit Y... mal fondé en sa demande de fixation de la religion de l'enfant, l'en déboute.
Du 4 février 1959. Tribunal civil de Versailles, 1re Chambre — MM. Brochut, pr. — Lemant, proc. de la Rép, adj. — Damien et Trouble, av.

COMMENTAIRE

Ce jugement, publié dans le Recueil Dalloz (6 *avril* 1960), *est précédé d'une longue étude sur la question de la religion de l'enfant dans le droit français de M. Jean-Denis Bredin, professeur agrégé à la Faculté de droit et des sciences économiques de Rennes. Nous en citons les passages suivants qui se rapportent plus directement au jug[...] ment en question :*

... La mère avait en l'espèce la première recon[...] son enfant, et avait donc l'exercice plein et exclus[...] de la puissance paternelle (*C. civ.*, art. 383). [...] père, demandant au tribunal que sa fille se[...] élevée dans la religion catholique, pouvait êt[...] débouté au seul motif que, n'étant investi d'a[...] cune part de la puissance paternelle, il n'ava[...] aucun droit à critiquer l'éducation civile ou re[...] gieuse donnée à son enfant. Le tribunal ne cè[...] pas à cette solution de facilité. Il décide que [...] le père ne peut, en ce qui concerne le *choix d'u[...] religion* « faire prévaloir sa volonté contre [...] décision positive ou négative de la mère », il [...] appartient en revanche de critiquer dans l'inté[...] de l'enfant les dispositions prises par la mè[...] « dans le cadre choisi par cette dernière en matiè[...] d'*éducation religieuse* ». Le tribunal ne dit pas [...] fondement du droit généreusement reconnu [...] profit de celui des parents naturels qui n'est p[...] titulaire de la puissance paternelle. Est-ce u[...] sorte de puissance paternelle « virtuelle » qui ti[...] rait notamment argument de l'alinéa premier [...] l'art. 383 C. civ., et suffirait à justifier un tel dr[...] de contrôle ? Est-ce par contagion des règles de [...] famille légitime ? Est-ce simplement parce que [...] liens du sang suffisent à fonder l'intervention d'[...] père en face des actes les plus graves de la vi[...] Du moins faut-il retenir de ce jugement d'une pa[...] la résistance du juge à tenir le problème religie[...] pour un simple aspect de l'éducation, d'autre pa[...] la distinction, rarement faite, entre le choix de [...] religion et l'éducation religieuse. Or, cette distin[...] tion nous paraît essentielle...

Distinction entre la religion et l'éducati[...] religieuse, entre la foi et la pratique, ent[...] ce que le bon sens populaire appelle « av[...] une religion » et ce qu'il appelle « av[...] de la religion », distinction que la société f[...] volontiers à contresens (les rites observés l'in[...] ressent plus que la foi donnée), mais que [...] religions marquent vigoureusement en affirmant [...] permanence du lien religieux à travers les défa[...] lances de l'éducation et de la vie religieuse [...] rituel du baptême catholique insiste sur le cara[...] tère ineffaçable, indélébile du sacrement). Si la re[...] gion est tenue pour un élément de l'état des pe[...] sonnes, cette qualification ne concerne que le ra[...] tachement religieux proprement dit, non l'éduc[...] tion qui en est la suite...

Et telle est la solution que suggère, à trave[...] l'équivoque des termes, le jugement... du tribun[...] de Versailles. Il marque heureusement la distin[...] tion entre le « choix » de la religion qui apparti[...] à un seul et devrait, durant la minorité religieu[...] rester immuable, et « les dispositions prises da[...] le cadre de ce choix pour l'*éducation religieuse* [...] qui peuvent être critiquées par celui auquel n'a[...] partient pas ce choix. Un tel système ne devr[...] décevoir ni la loi civile ni la loi religieuse.

Il demeure que la solution la meilleure... ser[...] que la loi fixe une majorité religieuse, et peut-êt[...] affirme durant la minorité l'immutabilité du rat[...] chement religieux...

Droit de visite des parrain et marraine

La première Chambre supplémentaire de la Cour d'appel de Paris, dans un arrêt du 30 avril 1959, a reconnu aux parrain et marraine d'un enfant un droit de visite que leur refusaient les parents, considérant que le lien de parenté spirituelle créé par le parrainage trouve sa consécration dans un usage multiséculaire auquel se sont volontairement soumis les intéressés.

Il s'agissait en l'espèce d'une demoiselle Jeannine P..., domestique chez les époux Van L... Ces derniers l'aidèrent à élever un enfant né hors mariage, Françoise, dont le père se désintéressait, et ils acceptèrent d'en être parrain et marraine. Par la suite, Jeannine P... se maria avec Guy L... quitta la maison de ses patrons avec sa fille pour vivre avec son mari, lequel avait légitimé l'enfant. Des liens de profonde affection réciproque s'étant créés entre Françoise et les époux Van L..., il fut d'abord entendu que ceux-ci continueraient à voir l'enfant et la recevraient chez eux pendant les vacances. Puis, brusquement, les parents interdirent toute visite aux époux Van L...

Voici les considérants relatifs aux droits découlant des liens de parenté spirituelle sur lesquels s'appuie le tribunal pour reconnaître le droit de visite aux parrain et marraine (1) *:*

Considérant, au fond, que pour refuser aux époux Van L... tout droit de visite sur leur fille, les époux L.-P. font valoir au soutien de leur appel que, titulaires de la puissance paternelle, ils sont en droit de déterminer souverainement les relations de l'enfant avec des tiers, et qu'en fait ces relations seraient nuisibles à l'éducation qu'ils entendent donner à celle-ci ; considérant, en premier lieu et en droit, qu'il est traditionnellement admis que l'ensemble des droits reconnus aux parents sur la personne et sur les biens de leurs enfants mineurs leur sont conférés par la loi non dans leur intérêt personnel, mais dans l'intérêt de l'enfant, et dans la mesure où ils sont nécessaires à l'accomplissement des devoirs qu'ils ont assumés ; que la puissance paternelle, pouvoir de protection, trouve dans cette définition sa justification et ses limites ; qu'ainsi le droit de déterminer les relations de l'enfant avec des tiers n'est que l'expression du devoir impérieux d'éviter à l'enfant tout ce qui serait nuisible à sa santé morale, intellectuelle ou physique ; qu'il ne saurait dès lors, et sous le couvert du respect dû à l'autorité parentale, trouver prétexte à s'exercer dans une intention de malveillance ou de vengeance, voire pour des motifs de convenance exclusivement personnelle, en méconnaissance de devoirs d'autre nature, également impérieux, qui s'imposent aux parents ou à ceux qui prétendent légitimement au droit d'entretenir des relations avec l'enfant ; qu'ainsi il n'est pas douteux que le devoir réciproque d'entretenir et de conserver les liens de famille et les relations étroites que la parenté comporte est assez impérieux pour que, à moins de circonstances particulières, l'on puisse admettre le père ou la mère à y mettre obstacle ; que singulièrement il est généralement admis que la parenté légale (légitime ou naturelle) confère sur le mineur soumis à l'autorité parentale le droit de le voir (droit de visite) ou de le recevoir (droit d'hébergement) dans la mesure où l'exige l'intérêt de l'enfant et ne l'interdit pas l'exercice normal et légitime de la puissance paternelle ; qu'il ne saurait en être différemment du lien de parenté, dans son essence spirituelle, qui (bien que les intéressés n'en aient pas toujours une exacte notion), existe entre parrain et marraine et filleul ou filleule et trouve sa consécration dans un usage plusieurs fois séculaire, constant, généralement suivi et non contraire à la loi, auquel, de surcroît, en l'espèce, se sont volontairement, formellement et solennellement soumis les intéressés, de l'aveu même de la mère, seule titulaire à l'époque de la puissance paternelle ; que semblable lien implique l'observance, tant sur le plan moral que matériel, des devoirs correspondants, qui, s'ils ne sont soumis à aucune sanction du droit positif, ne s'en imposent pas moins en conscience, et confèrent à ceux qui les ont acceptés et entendent les assumer la faculté de revendiquer l'exercice des droits qu'exige leur exact accomplissement ; que la légitimation *a posteriori* par L... (ensuite de la reconnaissance par lui de l'enfant Françoise) ne peut modifier rétroactivement la situation existante ; — Considérant en second lieu que si, de la coexistence de devoirs d'origine différente et de la confrontation des droits qu'implique leur accomplissement, naissent des conflits, il appartient au juge du fond — à défaut de dispositions légales précises difficilement concevables en une matière que sa complexité exclut des cadres trop rigides d'une réglementation — de les arbitrer en considération des circonstances particulières de la cause (temps, lieu, âge de l'enfant, usages, milieu social, liens plus ou moins étroits de la parenté) et de concilier ensemble les prérogatives de l'autorité parentale et les droits de la parenté qui s'affrontent, en s'inspirant essentiellement de l'intérêt supérieur de l'enfant qui doit au premier chef dominer semblable débat. [...]

Par ces motifs, et adoptant ceux non contraires des premiers juges ; — Reçoit les époux L.-P. et les époux Van L... en leurs appels respectifs ; — Dit les époux L.-P., mal fondés et les époux Van L... partiellement bien fondés ; — Confirme le jugement entrepris, sauf en ce qui concerne le droit d'hébergement ; émendant et statuant à nouveau de ce chef, dit que les époux Van L... auront le droit de prendre avec eux l'enfant Françoise au cours des vacances scolaires d'été pendant un mois au choix des époux L... et à charge par les époux Van L... de prendre et de reconduire l'enfant à leurs frais chez ses parents ; — Ecartant et rejetant toutes autres demandes contraires ou plus amples des parties comme inutiles, irrecevables ou mal fondées, condamne les époux L.-P. aux dépens d'appel.

MM. Lécharny, *prés.* ; Nepveu, *av. gén.* (*concl. conf.*) ; Mes Bonnaud. Dufour et Delmont, av.

(1) D'après *la Semaine juridique*, 3 juin 1959.

Bourses nationales dans l'enseignement secondaire privé

Habilitations et retraits d'habilitation (1)

I. Habilitation a recevoir des boursiers nationaux

Le ministre de l'Education nationale,

Vu la loi n° 51-1115, du 21 septembre 1951, portant ouverture de crédits sur l'exercice 1951 (Education nationale) ;

Vu les articles 5 et 9 du décret n° 59-38 du 2 janvier 1959 et l'article 6 du décret n° 59-39, du 2 janvier 1959 ;

Vu les avis des Conseils académiques ;

Vu les propositions des recteurs ;

Après avis du Conseil supérieur de l'Education nationale,

Arrête :

Art. premier. — Sont habilités à recevoir des boursiers nationaux dans leurs classes secondaires les établissements d'enseignement secondaire privés figurant au tableau annexé au présent arrêté.

Art. 2. — Les habilitations accordées en vertu

(1) *Journal Officiel*. « Lois et décrets » n° 125 du 29 mai 1960, p. 4874.

de l'article premier ci-dessus prennent effet au 1er octobre 1960 ; elles sont soumises aux dispositions du quatrième alinéa de l'article 6 susvisé du décret n° 59-39, du 2 janvier 1959.

ART. 3. — Les demandes d'habilitation des établissements qui n'étaient pas habilités au 1er octobre 1959 et dont le nom ne figure pas sur le tableau annexé au présent arrêté sont rejetées.

ART. 4. — Le directeur général de l'enseignement du second degré et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal Officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 mai 1960.

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur du Cabinet,
PIERRE ESCOUBE.

TABLEAU

Etablissements habilités à recevoir, dans leurs classes secondaires, des boursiers nationaux de l'enseignement du second degré à dater du 1er octobre 1960.

ACADÉMIE DE BORDEAUX

Gironde : Cours Albert-le-Grand, à Bordeaux.
Basses-Pyrénées : Centre d'études Saint-Louis, villa Pia, à Bayonne.

ACADÉMIE DE CAEN

Manche : Institution Guérard, à Coutances.
Orne : Ecole de l'Immaculée-Conception, à Flers.
Seine-Maritime : Institution Saint-Dominique, à Rouen.

ACADÉMIE DE GRENOBLE

Drôme : Institution Notre-Dame-des-Champs, à Romans.

ACADÉMIE DE LYON

Loire : Institution Notre-Dame-de-l'Hermitage, à Izieux. — Institution Notre-Dame-des-Victoires, à la Valla-en-Gier.
Saône-et-Loire : Institution Saint-Lazare, à Autun.

ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Hérault : Pensionnat de l'Immaculée-Conception, à Montpellier.

ACADÉMIE DE PARIS

Oise : Institution Notre-Dame, à Beauvais.
Seine : Institution Sainte-Marie-de-Monceau, à Paris. — Institution Sainte-Geneviève, à Asnières.
Seine-et-Oise : Pensionnat de Passy, à Brétigny-sur-Orge.

ACADÉMIE DE RENNES

Maine-et-Loire : Cours secondaire Sainte-Marie, à Angers.
Morbihan : Ecole Sainte-Marie, à Sainte-Anne-d'Auray.

ACADÉMIE DE STRASBOURG

Moselle : Séminaire Saint-Vincent-de-Paul, à Cuvry. — Collège moderne libre, à Peltre.

ACADÉMIE DE TOULOUSE

Aveyron : Institution Saint-Joseph, à Villefranche-de-Rouergue. — Institut Notre-Dame-des-Treize-Pierres, à Villefranche-de-Rouergue.
Haute-Garonne : Ecole secondaire privée de la Salle, à Pibrac.
Tarn : Institut Saint-Joseph-de-l'Apparition, à Gaillac.

II. RETRAITS D'HABILITATION
A RECEVOIR DES BOURSIERS NATIONAUX

Le ministre de l'Education nationale,
Vu la loi n° 51-1115, du 21 septembre 1951, portant ouverture de crédits sur l'exercice 1951 (Education nationale) ;
Vu l'article 5 du décret n° 59-38, du 2 janv 1959, et l'article 6 du décret n° 59-39, du 2 janv 1959 ;
Vu les avis des Conseils académiques ;
Vu les propositions des recteurs ;
Après avis du Conseil supérieur de l'Educati nationale ;
Considérant que les établissements secondai privés ci-dessous désignés ne remplissent plus conditions de qualification des maîtres exigées l'article 5 du décret n° 59-38, du 2 janvier 19 susvisé,

Arrête :

ART. PREMIER. — Est retirée, à compter du 1er tobre 1960, l'habilitation à recevoir des boursi nationaux, précédemment accordée aux établiss ments ci-dessous désignés :

ACADÉMIE DE BORDEAUX

Dordogne : Institution Saint-Front, à Berger

ACADÉMIE DE CAEN

Seine-Maritime : Institution Rey, 26, bouleva de la Marne, à Rouen.

ACADÉMIE DE DIJON

Côte-d'Or : Maîtrise de la cathédrale, à Dij

ACADÉMIE DE PARIS

Seine-et-Oise : Institution La Source, 11, r Ernest-Renan, à Meudon-Bellevue.

ART. 2. — Le directeur général de l'enseigneme du second degré et les recteurs des académies Bordeaux, Caen, Dijon et Paris sont chargés, chac en ce qui le concerne, de l'exécution du prése arrêté, qui sera publié au *Journal Officiel* de République française.

Fait à Paris, le 27 mai 1960.

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur du Cabinet,
PIERRE ESCOUBE.

Le ministre de l'Education nationale,
Vu la loi n° 51-1115, du 21 septembre 1951, p tant ouverture de crédits sur l'exercice 1951 (Ed cation nationale) ;
Vu l'article 5 du décret n° 59-38, du 2 janv 1959 et l'article 6 du décret n° 59-39, du 2 ja vier 1959 ;
Vu les avis des Conseils académiques ;
Vu les propositions des recteurs ;
Après avis du Conseil supérieur de l'Educati nationale ;
Considérant que les établissements ci-desso désignés ont demandé le retrait d'habilitati à recevoir des boursiers nationaux,

Arrête :

ART. PREMIER. — Est retirée, à compter du 1er tobre 1960, l'habilitation à recevoir des boursi nationaux, précédemment accordée aux établis ments ci-dessous désignés :

ACADÉMIE D'AIX

Alpes-Maritimes : Cours Devienne, 2, aven Villebois-Mareuil, à Nice.

ACADÉMIE DE POITIERS

Indre-et-Loire : Pensionnat Saint-Mart à Tours.

ART. 2. — Le directeur général de l'enseignem du second degré et les recteurs des académies d' et Poitiers sont chargés, chacun en ce qui le c cerne, de l'exécution du présent arrêté, qui s publié au *Journal Officiel* de la République fr çaise.

Fait à Paris, le 27 mai 1960.

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur du Cabinet,
PIERRE ESCOUBE.

Événements et Informations

M. 27 AVRIL. — A l'*Assemblée nationale,* le premier ministre, *M. Debré,* déclare qu'en dehors des « Projets agricoles » à long terme, le gouvernement prévoit aussi des mesures pour aider les paysans en difficulté actuellement.

— A *Paris,* M. Soustelle, exclu de l'U. N. R., fait la critique de ses juges et du parti. Quatre députés le suivent en sécession, par fidélité au programme initial du parti.

A L'ÉTRANGER. — A *San Francisco,* magnifique réception de la ville au *général de Gaulle.* Après avoir parcouru la magnifique baie sur le plus puissant garde-côte, le général reçoit les 3 000 membres de la colonie française.

— *Tunis* dénonce de nouveaux incidents de frontière, qui font reparler du « droit de suite ».

— En *Corée, M. Chung* forme un Cabinet de transition pour préparer les élections qui doivent avoir lieu dans trois mois. *M. Syngman Rhee* a quitté le palais.

— En *Guinée,* une forte opposition se développe contre *M. Sékou Touré.*

J. 28 AVRIL. — Devant l'Assemblée nationale, le ministre de l'Agriculture, *M. Rochereau,* affirme aux agriculteurs que le gouvernement est d'accord avec eux et convient que les prix de leurs produits doivent permettre *une rentabilité normale aux exploitations normales.*

— A *Paris, M. Sudreau,* ministre de la Construction, annonce un programme supplémentaire pour les H. L. M. de 1960.

A L'ÉTRANGER. — A *La Nouvelle-Orléans,* accueil chaleureux du général de Gaulle. *Mgr Rummel* reçoit le général dans la cathédrale, au milieu d'une double haie de « Chevaliers de Colomb ». Un chœur chante en français Jeanne d'Arc.

— A *Washington,* au cours d'une conférence de presse, le *président Eisenhower* précise les positions de l'Occident avant la Conférence au sommet : 1° Droit à l'autodétermination de l'Est allemand ; 2° réunification de l'Allemagne avec Berlin ; 3° non-reconnaissance d'un régime de Berlin-Est ; 4° création d'un Comité permanent des « Quatre » ; 5° désarmement, objet principal de la Conférence.

— A *Bonn,* le *chancelier Adenauer* est réélu président de l'Union chrétienne démocrate (C. D. U.).

— A *Bruxelles,* visite officielle de la *grande-duchesse de Luxembourg* à la Belgique.

— En *Corée,* le lieutenant *Kang Suk,* fils du vice-président et fils adoptif du *président Syngman Rhee,* assassine toute sa famille et se tue, pour avoir perdu la face.

— *L'Osservatore Romano* annonce la mort, le 25 avril, de *Mgr Helvetio Gomez de Oliveira,* archevêque de Mariana (Brésil) ; il appartenait à l'Ordre des Salésiens et était assistant au trône pontifical.

V. 29 AVRIL. — Publication au *Journal Officiel* (n° 101), de quatre décrets du 26 avril, amorçant d'importantes réformes législatives, administratives et financières concernant les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion). Entre autres, ils accroissent les pouvoirs des conseils généraux et étendent les initiatives des préfets.

— A l'Assemblée nationale se poursuit le *débat agricole.* Les orateurs sont favorables aux projets du gouvernement, sauf quelques réserves, qui feront l'objet d'amendements préparés en commission.

A L'ÉTRANGER. — A *La Nouvelle-Orléans,* suite du programme réservé au *général de Gaulle :* cérémonies aux monuments des grands Français, premiers colonisateurs du pays ; promenade sur le Mississipi, grand feu d'artifice. Le soir, départ du général pour la Guyane.

— Au *Caire,* au terme de leur ultimatum aux dockers américains et canadiens, les dockers arabes décident, à titre de représailles, le boycottage des navires de ces deux nationalités dans tous les ports.

— A *Istanbul* et à *Ankara* (*Turquie*), violentes émeutes d'étudiants contre le régime de M. Menderès ; l'état de siège est proclamé.

— A *Nowa Huta* (*Pologne*), violentes manifestations contre les envoyés de l'Etat venus enlever la grande croix élevée par la population sur l'emplacement de la future église ; intervention d'énormes forces de police, isolement de la ville.

— La revue *Ecclesia,* organe de l'Action catholique espagnole, révèle que 18 000 religieux venus d'Espagne, répondant à l'appel du Saint-Siège, travaillent déjà en Amérique latine : 8 009 hommes, 9 485 Sœurs et 350 prêtres séculiers. L'effort doit encore s'intensifier.

S. 30 AVRIL. — A *Paris,* ouverture du Conseil national de l'Action catholique générale des hommes qui réunit les responsables des paroisses et des régions. La campagne 1960-1961 sera axée sur la nécessité pour le chrétien de participer à la vie missionnaire.

— A *Paris,* au *Palais de la Mutualité,* l'A. C. O. (Action catholique ouvrière) fête son 10[e] anniversaire en présence de *S. Em. le cardinal Feltin* et de *Mgr Renard.*

— A *Paris,* à la *Maison de la Chimie,* aujourd'hui et demain, journées d'études des *Informations catholiques internationales.*

— A *Blois,* clôture d'un Congrès scientifique mondial, où l'on a étudié l'organisation la plus rationnelle de la recherche scientifique et encouragé la vocation des chercheurs indépendants.

— A *Cayenne* (*Guyane française*), arrivée du *général de Gaulle.* Les conseillers généraux lui présentent un cahier de doléances auxquelles le général promet son aide.

— A *Vincennes,* 400 à 500 adeptes de la « non violence » manifestent. Parmi eux des personnalités.

— *La Semaine religieuse de Paris* relate que le 15 mars dernier, la S. C. des Rites a traité de l'introduction de la cause de béatification du *P. Maximilien Kolbe,* « martyr de la charité », mis à mort, en 1941, dans un camp de concentration nazi. Religieux polonais de l'Ordre des Frères Mineurs Conventuels, fondateur de l'œuvre de la presse et du livre catholique de Niepokolanow, le P. Kolbe s'offrit pour prendre la place d'un père de famille, désigné parmi les condamnés à mourir de faim.

A L'ÉTRANGER. — A *l'O. N. U.,* le président de la F. A. O., M. Sen, lance une campagne mondiale contre la faim et montre, chiffres en main, que le sixième de l'humanité ne mange pas décemment.

— En *Italie,* le Sénat italien vote l'investiture du gouvernement *Tambroni* par 128 voix contre 110.

— En *Inde*, devant le Parlement qui l'approuve, *M. Nehru* expose son attitude envers la Chine : lier avec elle des relations amicales et des litiges de frontières, tenter, par toutes les voies possibles, un règlement pacifique des litiges de frontières.

— A *Séoul*, bilan officiel de l'émeute : 171 tués et 1 428 blessés ; 22 officiers de la police ont donné leur démission. L' « homme fort » du régime, le général Song Yo Chan, refuse le ministère de la Défense.

— A *Istanbul*, la loi martiale est décrétée pour trois mois et 2 000 étudiants sont internés par l'armée.

— Au *Paraguay*, nouvelle incursion de rebelles venus d'Argentine.

— Au *Vatican*, la Commission *antépréparatoire* du Concile, présidée par le *cardinal Tardini*, ayant achevé ses travaux, se dissout. Elle sera remplacée par la Commission *préparatoire*, assistée de plusieurs sous-commissions de spécialistes.

— Le bulletin de l'Agence *Fides* annonce : la nomination, le 29 avril, du *R. P. Barthélemy (dans le siècle Pierre-Joseph) Hanrion*, O. F. M., comme préfet apostolique de Dapango. Le R. P. Hanrion, né le 10 janvier 1914, à Grenay, au diocèse d'Arras, entra chez les Frères Mineurs, en 1934 et fut ordonné prêtre en 1943. Depuis son ordination, il était prédicateur de retraites.

— En *Pologne*, silence total de la presse et de la radio sur les événements de Nowa Huta.

MAI 1960

D. 1er MAI. — A *Cayenne*, après avoir assisté à la messe de *Mgr Marie*, évêque de la Guyane, le *général de Gaulle* s'envole vers *Fort-de-France (Martinique)*, où il est reçu par *M. Césaire*, député-maire, dans l'enthousiasme de la population.

— A *Bayonne*, clôture des « *Entretiens de Bayonne* », commencés le 25 avril. Congrès scientifique dont le thème était : « *Moyens modernes d'action sur l'homme.* » On y a discuté l'action de la biologie, de la chimie, de la physique et de la psychologie sur les comportements humains. Des savants comme le *R. P. Carles*, de la Recherche scientifique ; le *professeur Pierre Mauriac*, de l'Académie de médecine ; le *docteur Jean Laboucarie*, neurologue ; *M. Bernard Vogenne*, professeur de journalisme à Paris, y prirent la parole ; *M. Georges Hahn*, professeur de philosophie à l'Institut catholique de Toulouse, fit la synthèse des divers exposés. Plus de 300 auditeurs.

— *L'Institut de presse missionnaire*, fondé à Paris en 1950, sous l'égide de l'Œuvre pontificale de la Propagation de la foi, fête son dixième anniversaire. Cet Institut, qui subventionne les journaux et périodiques autochtones, édite en langues vernaculaires catéchismes, évangiles, missels, etc. ; participe à l'équipement des imprimeries de missions, non seulement par l'envoi de matériel, mais par la formation d'imprimeurs et de journalistes compétents. Il compte 25 000 adhérents et, depuis ses débuts, il a distribué aux œuvres de presse missionnaire 80 millions de francs. Il a pour organe (trimestriel) le bulletin *les Presses Missionnaires.*

A L'ÉTRANGER. — A l'occasion de la fête de saint Joseph artisan, patron des ouvriers, le Souverain Pontife adresse aux travailleurs du monde entier. un message radiodiffusé. (Cf. *D. C.*, n° 1329, du 5 juin 1960, col. 645.)

— Reçu hier dans la liesse populaire, le *général Franco* s'installe pour un mois à *Barcelone.*

— A *Istanbul* en état de siège, réunion d quinze ministres des Affaires étrangères de l' *T. A. N.*

— En *Lituanie*, un correspondant du journ romain *Il Tempo* a pu approcher deux évêqu baltes : *Mgr Steponavicius*, ancien évêque au liaire de Panevezys (Lituanie), et *Mgr Stroc* administrateur apostolique de Liepaja (Lettoni Ils l'ont assuré que le gouvernement prendrait considération leur participation au Concile œcum nique, si la requête lui en était faite par Rome.

— A *Madrid*, clôture par le nonce apostolique Congrès national espagnol du *Tiers-Ordre Saint-François ;* il rassemblait plus de 3 000 te tiaires.

L. 2 MAI. — Parti ce matin de la Martinique, *général de Gaulle* arrive à *Pointe-à-Pitre (Guad loupe)*, d'où il se rend immédiatement, reçu p les municipalités et acclamé sur tout le parcou à *Basse-Terre*, à l'autre bout de l'île, où déroulent la réception officielle à la préfecture les cérémonies traditionnelles.

A L'ÉTRANGER. — A *Beyrouth*, à la sortie de l'o fice solennel du tricentenaire de saint Vincent Paul, des bagarres ont éclaté. Le gouverneme demande des mesures disciplinaires contre police, reconnue officiellement responsable.

— *L'Osservatore Romano* annonce la mort, 4 mai, de *Mgr Bartolomew Kim*, évêque titulai d'Agbia et vicaire apostolique de Chonju (Coré

— A *Rome*, ouverture de l'assemblée généra des *Œuvres pontificales missionnaires*, en présen des directeurs nationaux d'une vingtaine de pay En 1959, la somme totale recueillie par les Œuvr pontificales missionnaires est de 22 811 464 dolla (Propagation de la foi, 18 729 261 dollars ; Œuv de Saint-Pierre-Apôtre, 4 082 203 dollars), en au mentation de 2 342 464 dollars sur 1958. C sommes sont distribuées à 700 territoires de mi sion, à 430 grands et petits séminaires compta près de 30 000 étudiants. Les directeurs nationau seront reçus en audience par le Souverain Ponti le samedi 7 mai. (Cf. *D. C.*, n° 1330, col. 745.)

M. 3 MAI. — De *Pointe-à-Pitre (Guadeloupe* dernière étape de son voyage, le *général de Gaul* repart pour la France. Au milieu d'une ovatic triomphale, il dit son réconfort pour ce qu'il a v en Guyane et aux Antilles.

— A *Tours*, sacre, par *Mgr Ferrand* et sous présidence du *cardinal Feltin*, de *Mgr Goup* nommé coadjuteur de Blois.

— A *Lyon*, se solidarisant avec *M. Soustelle*, Fédération U. N. R. du Rhône se déclare autonon et s'élève contre l'exclusion prononcée contre sc président.

— A L'ÉTRANGER. — L'*Union internationale la presse catholique* fait connaître le projet de cré tion, sous l'égide de Mgr D'Souza, archevêque Nagpur, d'un grand quotidien catholique nation pour toute l'*Inde*. « Laïc et missionnaire », il se rédigé en anglais et publié à New Delhi. Un au plus tard après son lancement, une édition hindi (langue commune à tout le pays) en sera faite. Premier répondant à l'appel lancé p Mgr D'Souza pour réaliser ce projet, une orga sation protestante américaine offre une rotati capable d'imprimer 36 000 numéros de 24 pag à l'heure. Plusieurs machines linotypes et 50 0 à 60 000 dollars sont encore nécessaires po assurer le lancement du journal.

— *La Croix* rapporte deux actes récents de va dalisme accomplis par les communistes au *Vi Nam-Sud :* le sac de la léproserie de Ben-San celui du sanctuaire marial de La-Ma. Tout a pillé et saccagé.

— A *Londres*, ouverture de la Conférence du *Commonwealth*, où tous les premiers ministres sont réunis pour traiter des questions actuelles de la Communauté. Le point critique sera la question raciale de l'Afrique du Sud.

— En *Corée du Sud*, de nouvelles manifestations d'étudiants demandent la dissolution immédiate du Parlement.

— A *Bagdad* (*Irak*), des échauffourées entre nationalistes et communistes font 12 morts.

— En *Turquie*, *M. Ismet Inonu*, chef actuel de l'opposition, qui fut le bras droit de *Mustapha Kemal*, déclare, dans une interview : « Un régime d'oppression a été installé en Turquie, au mépris de la Constitution. »

— A *Cotonou* (*Dahomey*) se réunit le premier en date des syndicats africains, l'*Union panafricaine des travailleurs chrétiens.*

— Le *président indonésien Soekarno* rend visite au *roi du Maroc ;* il aura des conversations politiques avec lui avant de se rendre au Portugal.

M. 4 MAI. — A *Paris*, retour du *général de Gaulle*, après son voyage autour du monde de 30 000 kilomètres.

— A *Lyon*, le mouvement de grève des cheminots, grève de protestation, s'étend maintenant à 4 000 grévistes.

A L'ÉTRANGER. — Dans une lettre au *Conseil de sécurité*, M. Couve de Murville, ministre français des *Affaires étrangères*, dénonce l'aide de la Tunisie aux fellagha comme contraire à ses obligations internationales de neutre et demande la même publicité pour cette lettre que pour celle de *M. Bourguiba.*

— En *Allemagne occidentale*, le *professeur Oberlaender* donne sa démission de ministre des Réfugiés et réclame une Commission d'enquête qui puisse infirmer les accusations portées contre lui en Allemagne de l'Est.

— A l'*O. T. A. N.*, accord des « Quinze » sur les objectifs de la Conférence au sommet.

— Au *Ghana*, le Dr N'Krumah a recueilli plus d'un million de voix contre 124 623 au référendum, mais la participation électorale n'a été que de 54 %.

— *L'Osservatore Romano* annonce la nomination de l'*abbé François-Xavier Rajaonarivo*, du clergé séculier autochtone, comme évêque de *Miarinarivo* (*Madagascar*), et la mort, le 2 mai, de *Mgr Eugenio Raffaele Faggiano*, Passionniste, évêque titulaire de Musti.

J. 5 MAI. — A *Lyon*, autour du recteur de l'Institut catholique, se réunissent les quatre autres recteurs, *Mgr Blanchet* (Paris), *Mgr de Solages* (Toulouse), *Mgr Riobé* (Angers), *Mgr Lefèvre* (Lille) ; ils doivent examiner ensemble leurs problèmes communs.

— A l'*Ile du Levant*, lancement d'une fusée française à quatre étages propulsée à la poudre, qui a atteint 8 000 kilomètres à l'heure et 150 kilomètres d'altitude. Il s'agissait d'explorer la haute atmosphère. Cinq stations ont enregistré les émissions de l'engin jusqu'à 360 kilomètres de distance.

— *Les Nouvelles Littéraires* publient le résultat du référendum organisé parmi les poètes pour désigner le nouveau « prince des poètes » devant succéder à Paul Fort, récemment décédé. *M. Jules Supervielle* a été élu par ses pairs, avec 53 voix sur 222 suffrages exprimés, devant Marie-Noël et Saint-John-Perse, qui ont obtenu chacun 23 voix ; le reste des voix s'est dispersé sur une cinquantaine de noms.

A L'ÉTRANGER. — *L'Annuaire juif américain* donne une statistique des juifs dans le monde. En tout : 12 500 000, dont 6 300 000 en Amérique ; 3 500 000 en Europe ; 2 000 000 en Asie ; 550 000 en Afrique ; 68 000 en Australie. Le seul Etat d'Israël compte 1 837 000 juifs.

— A *Carlsruhe*, devant le Congrès de l'Union des chrétiens démocrates, le *chancelier Adenauer* expose les objectifs du parti : à l'intérieur, battre le parti socialiste aux élections de 1961 ; à l'extérieur, tenir fidèlement au pacte atlantique ; en doctrine, rester fidèle aux principes chrétiens sociaux.

— A *Yaoundé*, *M. Ahidjo* est élu président de la République du Cameroun.

— A *Moscou*, *M. Khrouchtchev* annonce qu'un avion américain d'espionnage a été abattu à Sverdlosk, que son pilote a été capturé et ses appareils d'observation récupérés ; il dénonce l'agressivité des Etats-Unis et menace de terribles représailles les pays limitrophes qui ont des bases américaines, en cas de récidive.

V. 6 MAI. — Nommé vicaire général de Meaux, *M. le chanoine Protat* quitte l'aumônerie nationale de l'A. C. G. H. et laisse la place à son second, *M. l'abbé Muller.*

A L'ÉTRANGER. — A *Londres*, mariage de la *princesse Margaret* et de *M. Tony Armstrong-Jones*, à la cathédrale de Westminster.

— A *Ankara*, contraint par les événements, le *général Cemar Garsoi*, chef de l'armée, prends prématurément sa retraite ; il demande à l'armée de se tenir à l'écart de toute action politique.

— *L'Osservatore Romano* annonce la nomination du *chanoine Anastasio Granados Garcia*, chancelier de la curie de Tolède, comme évêque titulaire de Cidramus et auxiliaire du *cardinal Pla y Deniel*, archevêque de *Tolède* (*Espagne*). Et la mort, le 3 mai, à Eger (Hongrie), de *Mgr Andrea Kriston*, évêque titulaire de Gerasa, âgé de quatre-vingt-trois ans.

S. 7 MAI. — Devant le *Conseil des ministres*, le général de Gaulle tire les conclusions de son récent voyage. D'autre part, la réforme de la Sécurité sociale fait l'objet de l'examen du gouvernement ; le ministre, *M. Bacon*, doit faire une déclaration à son sujet.

— A *Paris*, premier départ du pèlerinage traditionnel des étudiants à Chartres ; 8 000 étudiants prennent la route. Un second départ, de même importance, aura lieu samedi prochain, 14 mai. Présidé par le cardinal Feltin, le pèlerinage a pour thème : « Le prêtre et nous », et dure deux jours.

A L'ÉTRANGER. — *L'Osservatore Romano* annonce la mort, le 4 mai, à Langson, de *Mgr Félix Hedde*, Dominicain, évêque titulaire d'Echinus et vicaire apostolique de *Langson* et *Caobang* (*Nord-Viet-Nam*), âgé de quatre-vingt-un ans. Né à Brest, le 31 mars 1879, ordonné prêtre le 24 mai 1902, nommé évêque le 11 juillet 1939 et sacré le 30 novembre suivant, il était le dernier évêque français au Nord-Viet-Nam et était empêché de remplir sa mission pastorale par les autorités communistes.

— Les *Acta Apostolicae Sedis* annoncent la nomination, le 7 mars, de *Mgr Lucas Martino*, archevêque titulaire d'Adulis, déjà visiteur apostolique dans les pays scandinaves, comme délégué apostolique en Scandinavie. Et la nomination de *Mgr Jean-Julien Weber*, évêque de Strasbourg, comme assistant au trône pontifical.

— Le *Saint-Père Jean XXIII* reçoit en audience au terme de leur Congrès général les dirigeants des œuvres pontificales missionnaires et leur adresse

une allocution. (Cf. *D. C.*, n° 1330, du 19 juin 1960, col. 745.)

D. 8 MAI. — A *Paris*, place des Pyramides, où la statue de la sainte est fleurie et à l'Etoile, où convergent les défilés, célébration de la fête nationale de sainte Jeanne d'Arc.

— A *Paris*, invité par le *général de Gaulle*, le *président Nehru* s'entretient avec lui des problèmes du jour et des relations culturelles franco-indiennes.

A L'ÉTRANGER. — Au *Vatican*, le Souverain Pontife consacre 14 évêques de toutes les parties du monde. (Cf. *D. C.*, n° 1329, du 5 juin 1960, col. 641.)

— A *Moscou*, le *maréchal Vorochilov*, président du Praesidium du Soviet suprême, donne sa démission « pour raison de santé » ; il est remplacé par *M. Brejnev.*

— En *Tchécoslovaquie*, le *président Novotny*, à l'occasion du 13e anniversaire de la libération des nazis, proclame une amnistie ; mais elle n'intéresse pas les ennemis du régime.

— A *Barcelone*, grand défilé de troupes (20 000 hommes) devant le général Franco et une foule de 500 000 personnes.

— A *Hanoï* (*Viet-Nam-Nord*), arrivée de M. Chou En Laï, dans le cadre de son voyage politique.

— *L'Osservatore Romano* annonce : 1° la nomination de *Mgr Carlos Humberto Rodriguez y Quiros* comme archevêque de San José de Costa Rica ; 2° la mort, le 6 mai, à Casalzuigno, de *Mgr Giacomo Zaffrani*, évêque de Guastalla (Italie) ; 3° la mort, le 6 mai, au collège lituanien Saint-Casimir, à Rome, dont il était directeur, de *Mgr Vincentas Padolskis*, évêque titulaire de Laranda, âgé de cinquante-six ans. Ancien évêque auxiliaire de Vilkaviskis (Lituanie), il avait été chassé de son diocèse et de sa patrie par l'invasion soviétique, puis empêché de reprendre sa charge.

— Les *Etats-Unis* reconnaissent le survol depuis quatre ans, aux fins d'observation, du territoire soviétique, donnant comme raison la prévention contre un nouveau « Pearl Harbor ».

L. 9 MAI. — A *Reims*, mort de l'archevêque, *Mgr Louis-Augustin Marmottin.* Né le 11 mars 1875 à La Neuville-au-Pont (Marne). Après le séminaire, il avait fait ses études à l'Institut catholique de Paris et pris les licences de sciences, mathématiques et de droit. Ordonné en 1898, il est successivement professeur, inspecteur et directeur de l'enseignement diocésain. En 1917, il est archiprêtre de Sézanne ; en 1930, évêque de Saint-Dié, et en 1940, archevêque de Reims. Il meurt dans sa quatre-vingt-sixième année ; la maladie, depuis longtemps, le retenait à domicile. Il avait, en décembre, reçu un coadjuteur, qui lui succède de plein droit, *Mgr Marty*, ancien évêque de Saint-Flour.

— Trois *évêques polonais*, NN. SS. Golinski, Kominek et Nowicki, sont de passage en France, au retour de leur visite « ad limina » à Rome ; ils ont voulu recommander leur Eglise à Notre-Dame de Lourdes, avant de rentrer dans leur pays.

— A l'*Académie des sciences*, *M. Francis Perrin* présente l'invention de trois savants français : *MM. Sadron*, *Douzon* et *Polonsky*. Leur découverte, qui intéresse les propriétés de la matière organique, ferait comprendre « les mécanismes fondamentaux de la matière vivante ».

A L'ÉTRANGER. — A *Fürstenfeld*, en Styrie (*Autriche*), mort du *R. P. Albert Aufinger*, Verbiste, cinquante-neuf ans, éminent ethnologue. Il avait été missionnaire en Nouvelle-Guinée et avait publié le résultat de ses travaux dans les revues *Ethnos* et *Anthropos.*

M. 10 MAI. — Le *ministère des Finances* estime que l'aide à l'enseignement privé ne dépassera pas, en 1960, la somme de 100 millions de nouveaux francs.

A L'ÉTRANGER. — Le *R. P. Légaré*, recteur l'*Université catholique d'Ottawa* (*Canada*), dans rapport de l'exercice 1958-1959, révèle que les i criptions se sont élevées à : 2 314 Canadiens, d 1 477 de langue française et 837 de langue angla et 243 étrangers. L'Université compte 266 prof seurs à service complet et 275 à service incomp

— En *Guinée*, au procès des contre-révoluti naires, 19 condamnations à mort sont prononc

— La revue *Missioni*, étudiant la propaga protestante américaine au Brésil, compte q chaque jour, 850 Brésiliens passent au protest tisme. En quelques années, 5 000 pasteurs 55 sectes y ont construit 5 000 temples ; 40 000 p fesseurs y enseignent dans 8 000 écoles ; on esti à 25 000 prédicateurs les propagandistes. prêtres catholiques ne sont que 10 000 pour 52 m lions de fidèles sur 63 millions d'habitants. *Guatemala*, c'est le même effort protestant a ricain de pénétration. Pour une population 3 500 000 habitants, presque en totalité catholiq on trouve 800 pasteurs contre 250 prêtres cat liques.

— De *Rome*, on annonce que Mgr Kowal évêque de Chelmno, au retour de sa visite « limina », a été sévèrement fouillé à son pass à la frontière polonaise ; la police a saisi d ses bagages un message du Pape au cardi Wyszynski, un décret pontifical, 2 000 ima pieuses et de nombreuses publications théologiq et scientifiques dont on lui avait fait don lors son séjour à Rome.

M. 11 MAI. — A *Clermont-Ferrand*, consécrati par *Mgr de la Chanonie*, évêque du diocèse, *Mgr Dozolme*, nommé coadjuteur du Puy ; le c sécrateur était assisté de *NN. SS. Boudon*, évê de Mende, et *Vignancour*, évêque de Valence ; nombreux autres évêques étaient présents.

— A *Saint-Nazaire*, en présence du *général Gaulle* et d'une foule de 100 000 personnes, l cement du paquebot *France.* Long de 315 mèt propulsé par 160 000 chevaux-vapeur ; il f 23 nœuds à l'heure et portera 3 000 passag dont 1 000 hommes d'équipage. Il a été béni *Mgr Villepelet*, évêque de Nantes.

— A *Paris*, création d'un secrétariat catholi de l'*enfance inadaptée* (53, rue de Babylone, VI Sous la direction de *Mgr de la Chanonie*, évê de Clermont-Ferrand, il est animé par les *ab Cangardel*, *Pihan* et *Bissonnier.*

— A l'*Assemblée nationale*, le texte du gouv nement sur la revision constitutionnelle de la Co munauté l'emporte par 280 voix contre 174.

— A *Paris*, une statistique officieuse sur les v times du terrorisme F. L. N. en métropole com 2 792 morts et 7 019 blessés depuis 1956.

A L'ÉTRANGER. — En *Suisse*, deux diploma soviétiques, pris en flagrant délit d'espionnage, s expulsés sur-le-champ.

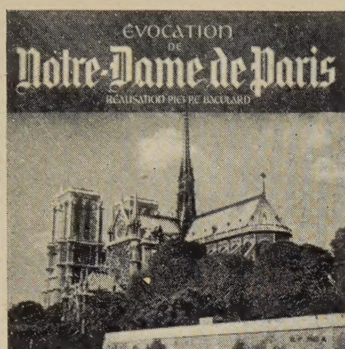
— Aux *Etats-Unis*, après les élections de V ginie, *M. Humphrey* se retire devant le *sénat Kennedy*, pour la candidature démocrate à la p sidence des Etats-Unis.

— *L'Osservatore Romano* annonce la nominati de l'*abbé Hector Rueda Hernandez*, chancelier la curie de Socorro y San Gil, comme évêque *Bucaramanga* (*Colombie*).

J. 12 MAI. — A *Paris*, en Conseil des ministr préparation de la Conférence au « sommet » discussion de la présentation au Sénat de la déjà votée par l'Assemblée nationale sur la ré sion constitutionnelle.

— A *Paris*, mort du *prince Aly Khan* dans accident d'automobile.

Imprimerie Maison de la Bonne Presse,
5, rue Bayard, Paris-8e. *Le directeur :* J. GÉLAM



EN SOUSCRIPTION
JUSQU'AU 10 JUILLET 1960

ÉVOCATION DE NOTRE-DAME DE PARIS

4 FILMS-FIXES EN EASTMANCOLOR
Production Pathé-Cinéma
et 1 disque microsillon 25 cm 33 tours
B. P. 2502

Réalisation de Pierre Baculard

Aux grandes orgues : Léonce de Saint-Martin

AU PRIX DE SOUSCRIPTION DE 72 NF
(+ **1,20 NF** de port) au lieu de **89,50 NF**
après le 10 juillet

Notre-Dame nous est présentée par le son et la couleur avec la richesse de ses aspects multiples, l'intensité de ses heures historiques et liturgiques, la poésie de sa présence au rythme des saisons.

En effet, dix ans d'intimité artistique, liturgique et musicale de l'auteur avec la cathédrale ont permis cette réalisation unique. Evocation sonore : vous entendez, en effet, les cloches, le gros bourdon, les orgues monumentales, la maîtrise, l'Angélus sur le parvis, enregistrés dans la vie même de la cathédrale aux diverses fêtes de l'année.

Evocation lumineuse : les vues, avec une fidélité de couleur étonnante, offrent à notre admiration, dans le décor changeant des saisons, architecture, sculptures et bas-reliefs, vitraux et rosaces dans le scintillement de leur lumière.

AVIS IMPORTANT

VOTRE SOUSCRIPTION
EST A ADRESSER AVANT LE 10 JUILLET 1960 A :
BONNE PRESSE AUDIO-VISUEL, 27, bd des Italiens, Paris-2e
Ne joignez pas le montant, attendez la facture pour régler.

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

MAISON de la BONNE PRESSE
5, rue Bayard, Paris-8e - C. c. p. Paris 1668
Tél. : BAL. 73-05

France et Communauté : 1 an, **15,75** NF (1575 frs) 6 mois, **8,25** NF (825 frs) ● Canada et U. S. A., « Periodica » : 1 an, **5,50** dollars : 5090, avenue Papineau, Montréal 34. ● Suisse : **20** frs suisses - Belgique : **210** frs belges ● Autres pays : 1 an, **21,25** NF (2125 frs) ; 6 mois, **11,25** NF (1125 frs).

PRIX DU NUMÉRO : 0,70 NF (70 frs) pour l'année en cours. Par 5 ex. net : **0,525** NF (52,50 frs) plus le port. Numéros des années précédentes : **1** NF (100 frs) l'ex.

Reliure mobile : dos et extérieur en pégamoïd, titre doré au dos - Millésimes 1956-1957-1958-1959 sur demande : **8,65** NF (865 frs) (Ajouter 1,25 NF (125 frs) pour frais postaux).

SOMMAIRE DU NUMERO 1 331 — 3 JUILLET 1960